



LIFE19/NAT/FR/000828

LIVRABLE D3

Evaluation des impacts socio-économiques et écosystémiques

PORTÉ PAR



FINANCÉ PAR



DÉPARTEMENT DU GERS



Auteur

Herivanona RAMIAKATRARIVONY, Géomaticien, ADASEA 32

Manon SCOPEL, Chargée de mission Bien-être Animal et Accompagnement Social, ADASEA 32

Structure

ADASEA du Gers

Date

30/03/2026

Relecture

Aurélié BELVEZE, Coordinatrice du projet LIFE Coteaux Gascons, ADASEA 32

RESUME EN ANGLAIS

Assessment of socio-economic impacts :

Overview – Action “D3 – Assessment of Socio-Economic Impacts” aims to measure the impact of the LIFE Coteaux Gascons project on local farms. Using a “before/after” approach (baseline 2019/2020 vs. project completion 2024/2025) and at two scales: the Gers department and the LIFE Coteaux Gascons territory, the analysis aims to present changes in livestock farming (renewal, establishment, land tenure, practices).

Methodology – A mixed-methods approach combines : (1) quantitative analyses based on indicators and databases; (2) qualitative surveys using semi-structured interviews. The LIFE Coteaux Gascons sample includes 194 registered managers, 93 receiving financial support, and 69 farmers eligible for the indicators. Twenty-five livestock farmers were surveyed (out of 30 contacted), as well as 3 technicians/advisors and 3 tourist offices.

Key Findings – At the departmental level, farm succession (2018–2023) remains generally stable but is still insufficient given the number of farms ceasing operations; rates vary by sector, with increases expected in 2023 (e.g., beef cattle, sheep/goats, horses). Within the LIFE Coteaux Gascons area, recent farm start-ups appear stable : among the 27 who started up between 2018 and 2025 (for supported managers), all are still in operation in 2025 ; the average age at establishment is around 31 years (for both supported managers and surveyed livestock farmers), with variations depending on the sector. Regarding land tenure and land use, the 2020–2025 data indicate a decrease in cropland and an increase in agro-pastoral areas (MOAP) – both in the Gers department and within the LIFE Coteaux Gascons area – while forested areas remain generally stable ; the evolution of MOAPs highlights a restructuring (loss vs. new MOAPs) with an overall upward trend. Regarding land pressure within the LIFE Coteaux Gascons area, the number of transactions is increasing but involves smaller land areas, suggesting a more active market but smaller plots being traded; land transfers and notifications are concentrated in certain municipalities

The LIFE Coteaux Gascons project is part of a trend that generally favors the preservation of open habitats and the stabilization of recent developments in the region; however, challenges related to generational renewal—particularly access to land—remain critical. A harmonized and sustainable data monitoring system is recommended to ensure the long-term validity of the assessment.

Assessment of ecosystem impacts :

Overview – Action "D3 – Assessment of Ecosystem Impacts" evaluated the impacts of the LIFE Coteaux Gascons project on three major ecosystem services provided by Agro Pastoral Open Environments (MOAP) within the project area: carbon sequestration, soil protection against water erosion, and water regulation.

Methodology – The analyses relied on the 2025 land cover layer produced under Action D1a, combined with a literature review to incorporate up-to-date scientific references, particularly on soil carbon sequestration, with GIS analyses and modelling. Soil erosion risk was assessed using the Revised Universal Soil Loss Equation (RUSLE), combining rainfall erosivity (R), soil erodibility (K), and topographic (LS) factors, overlaid with the project's MOAP areas.

Water regulation was assessed by combining three complementary datasets — the GWERN wetland database (ADASEA du Gers, produced through the Technical Assistance Unit for Wetlands / CATZH), groundwater flood susceptibility maps from the BRGM database, and flood-prone areas from the national CIZI (Informative Flood Zone Map) portal, overlaid with the project's MOAP areas.

Key Findings – The conversion of arable land into permanent grassland generates an estimated additional carbon sequestration of 0.5 t C/ha/year: 92.5 t C are expected to be stored five years after restoration on the 37 ha converted under the CPRA Agri-environmental and Climate Measure (AECM); 1,290 t C after ten years on the 258 ha re-established through Action C3; and, under an ideal long-term scenario combining LIFE restoration and CPRA AECM over 295 ha, 4,425 t C after 30 years. The long-term maintenance of 10,550 ha of MOAP through Actions C1b, C1d and AECM commitments outside the CPRA scheme preserves an estimated 896,750 t C of existing soil organic carbon, bringing the total stock maintained or generated through the project to approximately 1.045 million tonnes of carbon.

Regarding soil erosion, the RUSLE-based overlay identified 1,314 ha of restored or maintained MOAP located in areas with a high risk of soil erosion, highlighting their role in limiting soil degradation.

Regarding water regulation, the combined wetland/floodplain layer identified 2,232 ha of maintained MOAP located in areas of high hydrological importance, including 41 ha that were recreated as part of the project.

TABLE DES MATIERES

I.	Introduction	8
A.	Objectifs de l'action	8
B.	Choix des indicateurs.....	8
II.	Méthodologie d'étude.....	9
A.	Echantillon et participants	9
B.	Outils et collectes des données	11
C.	Procédure et phase d'enquête.....	11
D.	Limites rencontrées	13
III.	Les impacts socio-économiques.....	11
A.	À l'échelle du Gers et du LIFE Coteaux Gascons	11
1)	Le taux de renouvellement de la population d'éleveurs	11
2)	L'âge moyen des éleveurs à l'installation	18
3)	La dynamique foncière.....	26
B.	À l'échelle des exploitations et des éleveurs du territoire	49
1)	L'effectif moyen des troupeaux et l'effectif total des animaux.....	49
2)	L'autonomie alimentaire des troupeaux	55
3)	La charge de travail ressentie.....	63
4)	La dépendance aux aides	71
IV.	L'évaluation sociologique (approche qualitative).....	85
A.	Les perceptions du métier d'éleveur	86
B.	Les principales préoccupations sur l'exploitation	90
C.	Les perceptions des milieux ouverts agro-pastoraux (MOAP) et leur gestion	94
D.	Impacts du LIFE Coteaux Gascons sur les pratiques des éleveurs	101
E.	« After-Life » : perspectives et poursuite des actions	103
V.	L'évaluation économique (approche quantitative).....	107
A.	Objectifs de l'évaluation économique.....	107
B.	Limites et disponibilité des données économiques	107
C.	Données économiques disponibles dans le rapport	107
D.	Perspectives et recommandations.....	108
VI.	Autres bénéfices socio-économiques.....	108
A.	Les emplois directs créés et maintenus par le LIFE Coteaux Gascons	108
B.	Les emplois indirects générés par le LIFE Coteaux Gascons	111
C.	L'évolution des actions touristiques en lien avec l'élevage et la biodiversité.....	113

D.	La mobilisation des fonds structurels (MAEC)	115
VII.	Les impacts écosystémiques.....	117
A.	Fonction de stockage de carbone	117
1)	Stockage additionnel par création de prairies	118
2)	Stock conservé par le maintien des MOAP	118
3)	Bilan global.....	118
B.	Erosion des sols	119
1)	Methodologie : calcul de l'indice RULSE	119
2)	Résultats : MOAP en zones à risque fort d'érosion	120
C.	Gestion de l'eau	121
1)	Méthodologie.....	121
2)	Résultats	121
VIII.	Bibliographie.....	123
IX.	Annexes.....	125
A.	Guides d'entretiens semi-directifs.....	125
1)	À destination des éleveurs (et entrepreneurs-éleveurs)	125
2)	À destination des conseillers et techniciens d'élevage	129
3)	À destination des offices de tourisme.....	132
B.	Liste des éleveurs interrogés	134
C.	Liste des acteurs interrogés	136

LISTE ABREVIATIONS ET SIGLES

% : Pourcent
€ : Euros
AB : Agriculture Biologique
BL : Bovins lait
BV : Bovins viande (Bovins allaitant)
CL : Caprins lait
DDT : Direction Départementale des Territoires
DJA : Dotation Jeunes Agriculteurs
EBE : Excédent Brut d'Exploitation
EQ : Equins
Et al. : Et collaborateurs
Etc : Et cætera
ETP : Equivalent temps plein
HA (ha) : Hectare
ICHN : Indemnité Compensatoire pour Handicap Naturel
Km² : Kilomètre carré
LIFE : L'instrument Financier pour l'Environnement
M : Mètre
MAEC : Mesures Agro-Environnementale et Climatique
MB : Marge Brute
MO : Main d'œuvre
MOAP : Milieu Ouvert Agro Pastoral
MOS : Mode d'Occupation des Sols
MSA : Mutualité sociale agricole
OL : Ovins lait
OV : Ovins viande (Ovins allaitant)
PAC : Politique Agricole commune
PB : Produit Brut
RC : Résultat Courant
RD : Revenu Disponible
RGA : Recensement général agricole
RPG : Registre Parcellaire Graphique
SAU : Surface Agricole Utile
UGB : Unité Gros Bétail
UTH : Unité de Travail Humain

I. INTRODUCTION

A. OBJECTIFS DE L'ACTION

L'action « D3 – Evaluation des impacts socio-économiques et écosystémiques » s'inscrit dans la suite de l'action « A1b – Etat des lieux de la continuité des milieux ouverts (MO) », dans laquelle il a notamment été proposé des indicateurs socio-économiques permettant de mesurer l'impact du projet LIFE Coteaux Gascons auprès des éleveurs du territoire.

L'évaluation de cet impact s'effectue par la mesure du différentiel entre deux situations : celle en début de projet (*année n*, soit 2020), et celle de l'après projet (*année n+5*, soit 2025).

L'objectif de cette évaluation est d'identifier la manière dont la situation des éleveurs touchés directement par le programme LIFE Coteaux Gascons a évolué. Autrement dit, *dans quelle mesure le programme LIFE Coteaux Gascons a-t-il impacté d'un point de vue économique, social et environnemental, les exploitations agricoles directement concernées ?*

B. CHOIX DES INDICATEURS

Les indicateurs de suivi des impacts socio-économiques proposés en amont du projet permettent d'identifier la diversité des enjeux autour du secteur de l'élevage, que ce soit à l'échelle du territoire étudié (LIFE Coteaux Gascons) ainsi que des exploitations présentes sur la zone d'étude. Ceux-ci étant affectés directement par le programme, il est primordial d'également prendre en compte les modes de production ainsi que les pratiques agricoles.

Les dynamiques foncières (*i.e.* foncier agricole) ont été prises en considération dans l'évaluation. Elles portent sur : les caractérisations des types d'occupations du sol, l'évolution des milieux ouverts agro-pastoraux (MOAP), la pression foncière, dont les transactions et marchés agricoles du territoire, les surfaces rétrocédées, notifiées, ainsi que la surface moyenne à l'installation des chefs d'exploitation.

La mesure des indicateurs s'établit à deux niveaux d'analyse :

- À l'échelle du département du Gers ;
- À l'échelle du LIFE Coteaux Gascons.

Aussi, deux temporalités sont étudiées :

- Au début du projet, soit en 2019/2020 (*année n*) ;
- A la fin du projet, soit 2024/2025 (*année n+5*).

Pour les indicateurs de suivi des impacts écosystémiques, l'analyse se concentre sur trois fonctions écosystémiques majeures, dont les enjeux sont particulièrement déterminants pour la résilience des territoires agro-pastoraux :

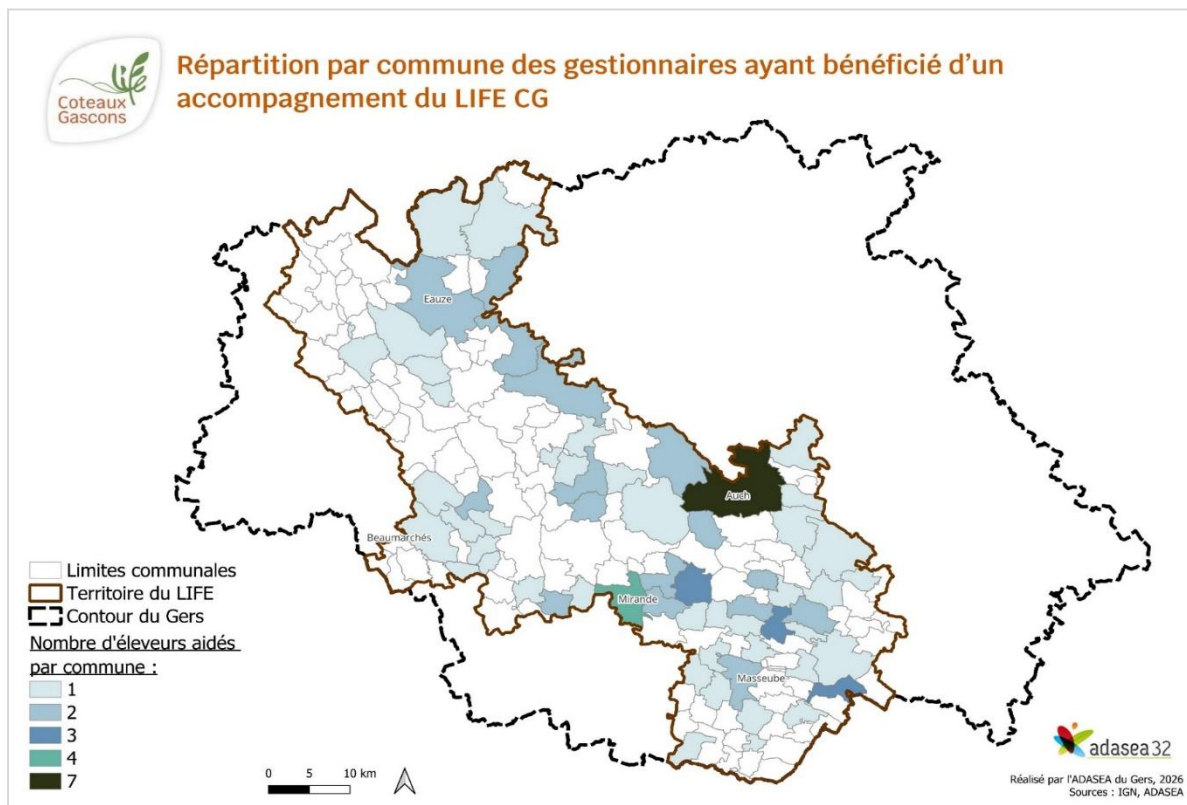
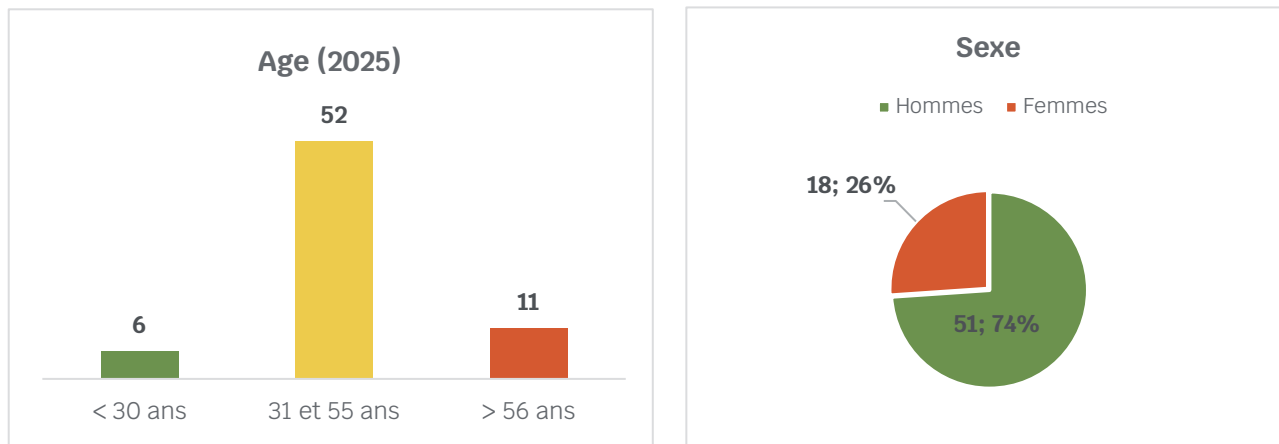
- La fonction de stockage de carbone, au regard des dynamiques climatiques globales et locales ;
- L'érosion des sols, et le rôle de la végétation permanente dans la limitation de la dégradation pédologique ;
- La gestion de l'eau, incluant la régulation des crues, la recharge des nappes phréatiques et la qualité des ressources hydriques.

II. METHODOLOGIE D'ETUDE

A. ECHANTILLON ET PARTICIPANTS

Sur les 194 gestionnaires recensés au total pour le LIFE Coteaux Gascons, 93 gestionnaires ont bénéficié d'un accompagnement financier de la part du programme. Parmi ce groupe, un échantillon de 69 exploitants a été constitué au regard des informations disponibles, permettant de répondre aux modalités des indicateurs définis.

Les données démographiques de cet échantillon (**n=69**) se répartissent comme suit :

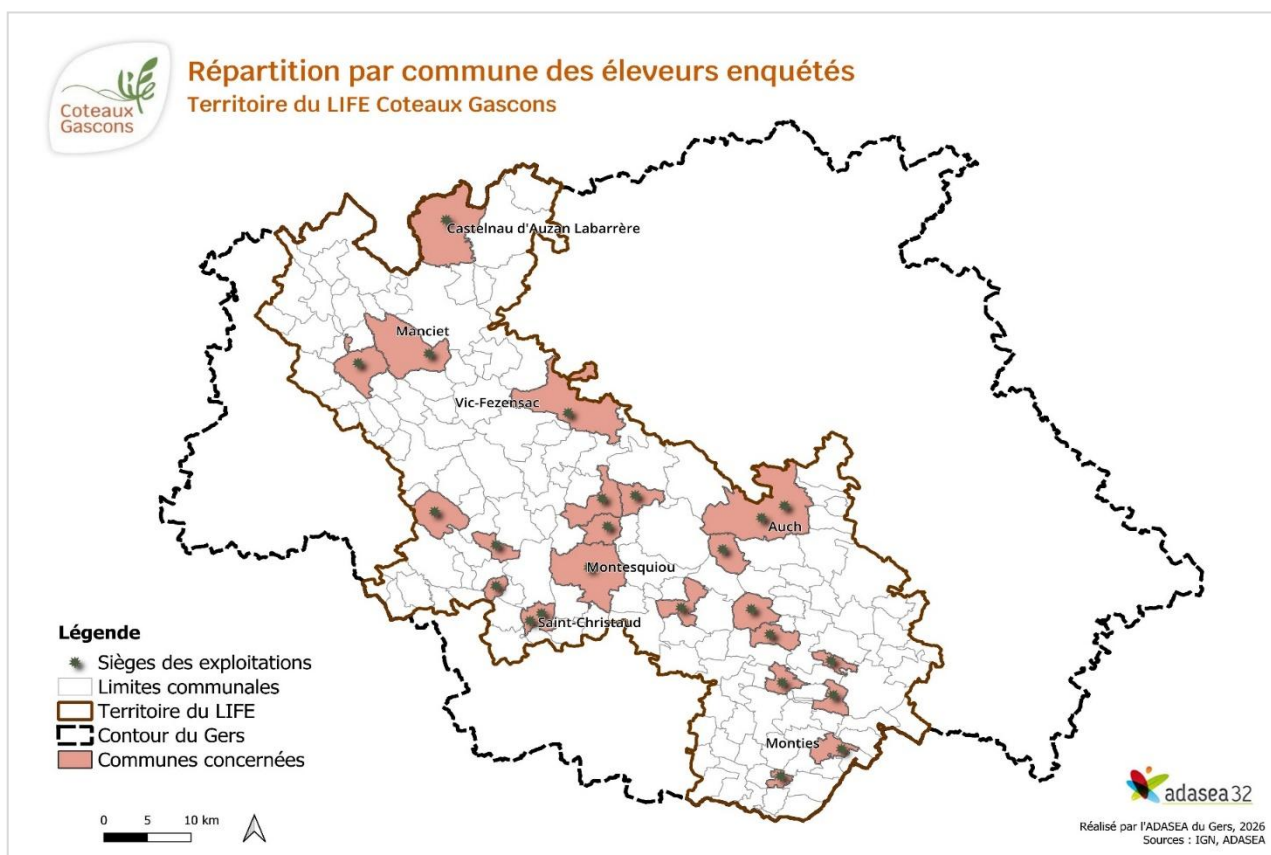
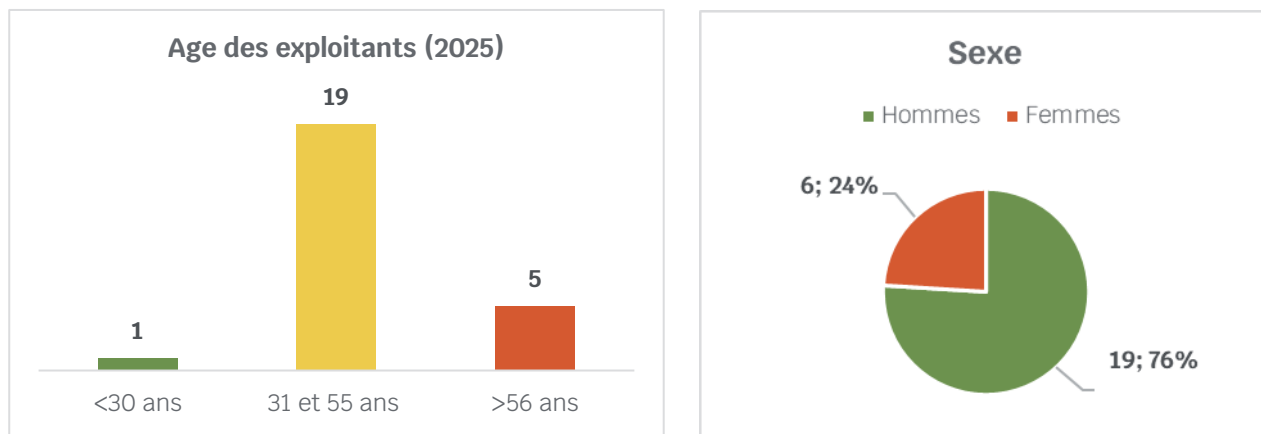


L'ensemble des gestionnaires du programme n'a pas pu être rencontré lors des enquêtes de terrain.

Afin de garantir la représentativité des résultats, la répartition hommes-femmes, l'âge des chefs d'exploitation, ainsi que les proportions des différents systèmes d'élevage ont été discutées en amont avant la constitution du groupe d'enquête. Cet échantillon a été fait de sorte qu'il corresponde aux informations générales des gestionnaires LIFE Coteaux Gascons.

Ainsi, sur les 30 gestionnaires sollicités, 25 ont accepté de participer à l'étude.

Les données démographiques des gestionnaires enquêtés ($n=25$) sont présentées ci-dessous :



B. OUTILS ET COLLECTES DES DONNEES

A l'échelle départementale, les différentes des sources de données mobilisées proviennent des principales structures de référencements statistiques agricoles du territoire : la Direction Départementale des Territoires (DDT) du Gers, la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) Occitanie, la Mutualité Sociale Agricole (MSA), la Chambre d'Agriculture du Gers, le Recensement Général Agricole (RGA), le Registre Parcellaire Graphique (RPG), l'Occupation du Sol à Grande Echelle (OCSGE), entre autres.

Présentés le plus souvent sous forme de tableurs, ces jeux de données ont été traités puis analysés conformément aux modalités des indicateurs proposés.

A l'échelle du territoire LIFE Coteaux Gascons, les mêmes jeux de données ont été exploités en recentrant l'analyse sur les communes concernées par le projet. Nous nous sommes également appuyés sur les différentes bases de données issues du programme ainsi que sur les diagnostics des exploitants (réalisés entre 2022-2024) pour compléter certaines informations.

C. PROCEDURE ET PHASE D'ENQUETE

Pour ce rapport, deux niveaux d'analyse ont été distingués :

- **Une analyse à l'échelle du Gers**, afin d'apporter une vision globale des dynamiques agricoles du département,
- **Une analyse ciblée sur le territoire du LIFE Coteaux Gascons**, incluant les communes concernées, pour appréhender plus spécifiquement les évolutions à l'échelle locale.

Dans le cas où les données ne sont pas disponibles à l'échelle du département, une évaluation plus large, à l'échelle de la région Occitanie, voire de la France, a été menée.

L'étude repose sur une comparaison temporelle entre la situation observée avant le lancement du projet (*année n*), soit 2020 et celle mesurée à son terme (*année n+5*), soit 2025.

Les indicateurs socio-économiques, initialement définis en amont du projet (*cf. Action A1b*), ont été réexaminés et ajustés de manière à adapter leurs descriptions, leurs méthodes de calcul, leurs limites d'interprétation et leur pertinence vis-à-vis des jeux de données disponibles.

Le suivi des indicateurs s'effectue ainsi selon une logique avant/après projet, en respectant la temporalité définie par le cadre du programme, soit 2020 à 2025, ou 2019 à 2024 dans certains cas.

Phase d'enquêtes

Pour cette phase, des grilles d'entretiens semi-directifs (*cf. Annexe A*) ont été élaborées à destination respectivement, des éleveurs, des entrepreneurs-éleveurs, des techniciens et conseillers en élevage ainsi qu'aux offices de tourisme. Ces supports ont été rédigés puis ajustés en fonction des objectifs initiaux de l'étude et s'appuient sur la grille d'entretien développée en 2021 lors de la première phase du projet (*cf. Action A1b*).

Les grilles d'enquêtes s'inscrivent dans le cadrage général de cette étude, et ont été adaptées afin de répondre à l'évaluation socio-économique complémentaire attendue.

Leur élaboration a été conçue de manière à aborder l'ensemble des thématiques définies en amont, à partir des indicateurs préalablement identifiés, en allant d'éléments généraux vers des aspects plus approfondis portant sur le retour d'expérience du programme et les perspectives de mise en œuvre d'un « Après-LIFE Coteaux Gascons ».

L'objectif principal de cette phase est de collecter les informations essentielles à la compréhension globale de l'étude, tout en garantissant la neutralité des questions, majoritairement ouvertes, complétées par quelques réponses fermées. Les entretiens ont été conduits selon une approche semi-directive, permettant aux personnes interrogées de s'exprimer librement. La réalisation des entretiens par un unique enquêteur a permis d'assurer l'homogénéité du déroulement et des données recueillies.

L'échantillonnage des enquêtes, spécifiques au secteur de l'élevage herbivore, est présenté ci-dessous.

Tableau 1 : Echantillonnage des enquêtes spécifiques élevage herbivores du LIFE Coteaux Gascons

	Bovins	Ovins	Caprins	Equins	Apiculture	Volailles	Autres*	Total
Eleveurs	10	6	3	3	1	1	-	24
Entrepreneurs-éleveurs	-	1	-	-			-	1
Techniciens et conseiller d'élevage	-	1	-	-	-	-	2	3
Total	10	8	3	3	1	1	2	28
*Un conseiller installation-transmission et un conseiller production fourragères								

Enquêtes auprès des offices de tourisme

En complément de l'évaluation socio-économique, l'étude s'est également intéressée à l'évolution de la fréquentation touristique du territoire ainsi qu'aux actions touristiques directement liées aux réservoirs de biodiversité ciblés par le programme LIFE Coteaux Gascons (cf. VI – Autres bénéfices socio-économiques, D. p.114).

Une enquête qualitative a été conduite à partir d'entretiens semi-directif auprès de trois offices de tourisme (OT), chacun rattaché à une communauté de communes. Ces échanges ont permis d'analyser également les actions menées par les OT auprès des producteurs locaux.

Ces trois offices de tourisme rencontrés ont collaboré partiellement ou complètement dans le cadre du LIFE Coteaux Gascons, au cours des 5 années de mise en œuvre.

Enquêtes auprès des techniciens et conseillers en élevage

Trois entretiens semi-directifs ont été réalisés début novembre 2025 auprès de techniciens et conseillers en élevage (transmission, productions fourragère, ovins/bovins). L'objectif était de recueillir leurs perceptions sur l'évolution des milieux ouverts agro-pastoraux (MOAP), l'impact du changement climatique, les pratiques agricoles associées et l'apport du programme LIFE Coteaux Gascons. Les principaux résultats issus de ces enquêtes sont repartis au travers du point IV. L'évaluation sociologique, p. 85.

D. LIMITES RENCONTREES

La méthodologie utilisée s'appuie sur les indicateurs socio-économiques présentés en début de projet (2021), visant à évaluer l'impact du programme LIFE Coteaux Gascons sur les éleveurs et les exploitations du territoire. Toutefois, plusieurs limites ont été identifiées lors du recueil, de la disponibilité et de l'exploitation des données.

Premièrement, **la disponibilité et l'actualité des données** se sont avérées insuffisantes ou du moins, limitantes. Les principales sources statistiques ne couvrent pas l'ensemble des années nécessaires à l'analyse (notamment 2019, 2024, et potentiellement 2025). Certaines bases, telles que le Recensement Général Agricole (RGA), ne sont accessibles que pour 2010 et 2020, ce qui limite les comparaisons temporelles.

Deuxièmement, plusieurs indicateurs n'ont pas pu être pleinement exploités en raison du **faible nombre d'exploitations concernées**, entraînant des données soumises au secret statistique ou non diffusables pour des raisons de confidentialité. Certaines informations demeurent ainsi partielles ou non accessibles.

De plus, les **indicateurs définis en 2021** ne répondent plus pleinement aux enjeux actuels, pour la plupart. Leur méthode de calcul, leur interprétation ou leur définition ont dû être réajustées pour s'adapter aux réalités observées au cours de 2024 et 2025, rendant parfois difficile la comparaison avec les valeurs initiales.

Aussi, les bases de données mobilisées présentent **des typologies, formats et modes de presentation variables**, limitant la comparabilité et la consolidation des données. La mise en cohérence des bases requiert des retraitements spécifiques, parfois impossibles à réaliser faute d'informations suffisamment homogènes.

Enfin, un autre élément limitant concerne **le déroulement des entretiens** réalisés auprès des éleveurs. En effet, selon les conditions et la disponibilité des éleveurs, certaines questions n'ont pu être posées, ou n'ont pas suscité de réponse de leur part. C'est pourquoi certains résultats sont précisés avec la mention « réponses exploitables ». Cette limite doit être prise en compte dans l'interprétation des résultats.

L'ensemble de ces éléments **réduit la représentativité globale** des données recueillies et doit être pris en compte dans la lecture et l'interprétation des résultats présentés dans ce rapport. Ces limites soulignent l'importance d'une méthodologie de collecte harmonisée et pérenne pour garantir un suivi fiable des impacts socio-économiques au niveau du territoire LIFE Coteaux Gascons.

III. LES IMPACTS SOCIO-ECONOMIQUES

A. À L'ECHELLE DU GERS ET DU LIFE COTEAUX GASCONS

1) LE TAUX DE RENOUVELLEMENT DE LA POPULATION D'ELEVEURS

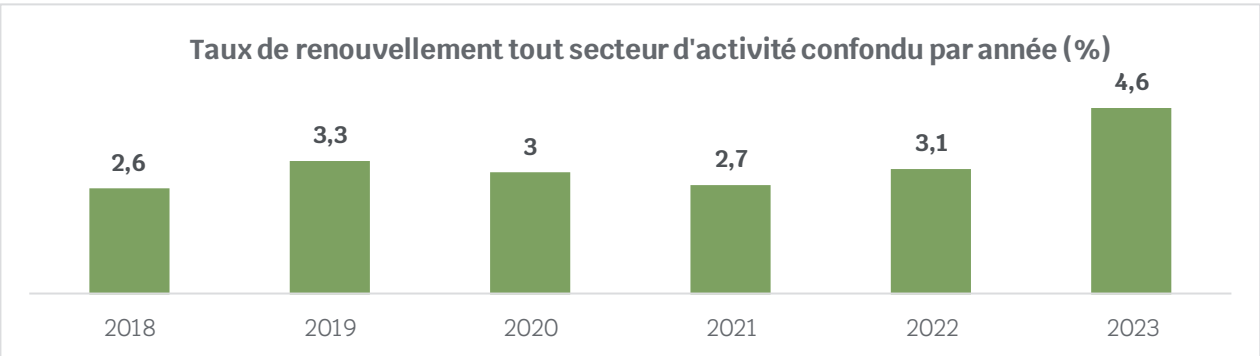
Face au recul de l'élevage, le projet LIFE Coteaux Gascons vise à redynamiser la zone, à accroître les surfaces exploitées et, par conséquent, à faire évoluer la situation du territoire. Dans ce contexte, l'analyse du renouvellement de la population agricole permet d'évaluer si le projet a eu un impact sur le nombre d'installations, notamment celles intégrant un atelier d'élevage de ruminants (E.Maury, 2021).

A1 : Le taux de renouvellement de la population d'éleveurs					
Définition	Description et méthode de calcul	Unité	Evolution de l'indicateur	Echantillon	Limites
Cet indicateur permet d'évaluer le renouvellement de la population agricole. Il repose sur la comparaison, entre le début et la fin du projet, du nombre d'éleveurs ainsi que du niveau de transmission et de cessation d'activité. Un renouvellement positif est atteint lorsque le nombre d'installations agricoles est supérieur au nombre de cessations sur le territoire.	L'indicateur correspond au ratio entre le nombre total de nouveaux installés et le nombre d'éleveurs déjà en activité. Taux de renouvellement = $\frac{\Sigma \text{ nouveaux installés}}{\text{nombre d'éleveurs déjà en activité}} \times 100$	Pourcentage (%) de renouvellement, calculé par spécialisation d'élevage de ruminants.	Les données fournies par la Mutualité Sociale Agricole (MSA) à l'échelle du Gers ont déjà été exploitées pour calculer les pourcentages de renouvellement entre 2018 et 2023. Les données pour le LIFE Coteaux Gascons se basent sur les 69 exploitants aidés, dont les moins de 40 ans, installés entre 2018 et 2025. L'évolution est mesurée annuellement, par spécialisation d'élevage, sur une période de 5 ans (2018-2023 ou 2019-2024).	Population agricole du Gers et gestionnaires du programme LIFE Coteaux Gascons. Les données portent principalement sur les spécialisations en élevage de ruminants/herbivores.	La pertinence de l'indicateur dépend de la fiabilité et de l'exhaustivité des données sources utilisées. Les données pour 2024 n'ont pas été communiquées.
Suivi de l'indicateur					
L'indicateur est relevé chaque année en fonction des nouvelles installations, rapportées au nombre d'éleveurs déjà en activité. La comparaison s'effectue entre la situation avant et après le projet, ainsi qu'entre l'ensemble du département et du territoire du LIFE Coteaux Gascons pour les éleveurs accompagnés financièrement par le programme. Valeur initiale (VI) : 2018/2019 Valeur finale (VF) : 2023/2024					

DONNÉES ET RÉSULTATS

À L'ÉCHELLE DU GERS

1. Le taux de renouvellement tout secteur d'activité agricole confondu (%)



Remarque : les secteurs d'activité concernent les ateliers de maraîchage/floriculture, arboriculture fruitière, pépinière, cultures céréalières et industrielles – grandes cultures, viticulture, sylviculture, autres cultures spécialisées, élevage bovins lait, bovins viande, bovins mixte, ovins-caprins, porcin, chevaux, autres élevages de gros animaux, volailles-lapins, autres élevages de petits animaux, entraînement-dressage-haras, conchyliculture, cultures et élevages non spécialisés-polycultures-poly élevage, marais salants.

Résultats :

Taux de renouvellement (2018)	2,6%
Taux de renouvellement (2023)	4,6%
Evolution du taux de renouvellement (2018/2023)	+0,77%

2. Le taux de renouvellement selon la spécialisation d'élevages de ruminants (%)

Bovins viande 2018 : 1,7% 2023 : 4,9%	Bovins lait 2018 : 0,8% 2023 : 1,1%	Bovins mixte 2018 : Non connu 2023 : Non connu
Ovins, caprins 2018 : 5,3% 2023 : 6,1%	Equins 2018 : 5,4% 2023 : 10,5%	Polyculture / Poly-élevage 2018 : 1,6% 2023 : 1,9%

Tableau 2 : Taux de renouvellement par spécialisation d'élevage de ruminants dans le Gers - 2018 (MSA, 2025)

	Ensemble des installés	Ensemble des chefs d'exploitation	Taux de renouvellement (%)
Secteur d'activité	2018	2017	
Bovins lait	1	121	0,8
Bovins viande	5	291	1,7
Bovins mixte	-	15	-
Ovins, caprins	4	75	5,3
Equins	3	56	5,4
Polyculture, poly élevage	29	1 858	1,6

Tableau 3 : Taux de renouvellement par spécialisation d'élevage de ruminants dans le Gers - 2023 (MSA, 2025)

	Ensemble des installés	Ensemble des chefs d'exploitation	Taux de renouvellement (%)
Secteur d'activité	2023	2022	
Bovins lait	1	87	1,1
Bovins viande	13	265	4,9
Bovins mixte	-	19	-
Ovins, caprins	6	98	6,1
Equins	8	76	10,5
Polyculture, poly élevage	29	1 502	1,9

3. Les cessations d'activité et départs des chefs d'exploitations (%)

Tableau 4 : Cessations d'activité et départs des chefs d'exploitations dans le Gers en 2017 et 2021 (Chambre d'Agriculture Occitanie, 2019 et 2023)

Cessations d'activité et départs des chefs d'exploitation	2016/2017	2018-2020/2021
Taux de remplacement des chefs d'exploitation	46%	53%
Taux de départs précoces de chefs d'exploitation (avant 50 ans)	13%	5%
Taux de chefs d'exploitation de plus de 55 ans	43%	41%

4. Le devenir envisagé dans 3 ans selon la taille économique des exploitations*

Tableau 5 : Devenir envisagé selon la taille économique des exploitations dans le Gers (DRAAF, 2020)

	Gers				
	Micros	Petites	Moyennes	Grandes	Ensemble
Ne sait pas	####	####	81	28	820
Pas de départ envisagé dans l'immédiat	####	####	86	47	668
Reprise de l'exploitation par un membre de la famille des exploitants	####	####	72	48	373
Reprise de l'exploitation par un tiers non-membre de la famille des exploitants	ss	31	10	ss	106
Disparition de l'exploitation au profit de l'agrandissement d'une ou plusieurs autres exploitations	81	ss	15	ss	137
Disparition des terres de l'exploitation au profit d'un usage non agricole	ss	ss	-	-	12

5. *hors exploitations dont la gestion est assurée par un prestataire

6. Champ : Hors structures gérant des packages collectifs

7. SS : secrets statistiques

À L'ÉCHELLE DU LIFE COTEAUX GASCONS

Parmi les 69 gestionnaires ayant bénéficié d'un accompagnement financier du LIFE Coteaux Gascons :

- 37 d'entre eux se sont installés avant 2018 ;
- 27 d'entre eux se sont installés entre 2018 et 2025 ;
- 5 sont en cours d'installation.

Sur les 27 exploitants qui se sont installés entre les années 2018 et 2025, tous ont maintenu leur activité en 2025. 18 exploitants installés au cours de cette période, se sont installés avant l'âge de 40 ans.

Tableau 6 : Taux de renouvellement des gestionnaires ayant bénéficié de l'accompagnement financier du LIFE Coteaux Gascons selon le secteur d'activité concerné

	Ensemble des installés	Ensemble des chefs d'exploitation	Taux de renouvellement (%)
	2018-2025	Avant 2018	
Elevage bovins	5	22	22.7%
Elevage ovins	13	5	260%
Elevage caprins	3	-	Non calculable
Elevage équins	4	2	200%
Elevage de volailles	-	1	0%
Elevage porcins	-	1	0%
Maraichage	1	1	100%
Grandes cultures	-	5	0%
Apiculture	1	-	Non calculable
SOUS TOTAL EXPLOITANTS AGRICOLES	27	37	73%

Parmi les 25 exploitants du LIFE Coteaux Gascons enquêtés :

Tableau 7 : Renouvellement des éleveurs enquêtés LIFE Coteaux Gascons

Renouvellement des participants-éleveurs LIFE et installations	(n=25)
Total d'éleveurs déjà installés avant le projet (<2020)	17
Total d'éleveurs installés pendant le projet mais sans l'aide du LIFE Coteaux Gascons	6
Total d'éleveurs en cours d'installation et/ou en création d'un atelier d'élevage et/ou installés grâce au LIFE Coteaux Gascons	5
Total d'éleveurs n'ayant pas bénéficié des prestations du LIFE Coteaux Gascons	3

DISCUSSION ET CONCLUSION

Au niveau départemental, bien que l'on constate des variations selon les années, le taux de renouvellement des exploitants agricoles demeure stable de 2018 à 2023. En 2018, le taux de renouvellement était de 2,6% tout secteur d'activité confondu. En 2019 et 2020, ce taux était de 3,3% et de 3% respectivement. Pour les années 2021, 2022 et 2023, le taux de renouvellement évolue, d'abord avec une faible diminution en 2021 (-0,1%), suivi d'une légère augmentation en 2022 (+0,1%), pour augmenter à nouveau progressivement sur l'année 2023 (+0,5%).

Selon la spécialisation d'élevage, les taux de renouvellement diffèrent. En 2018, le taux de renouvellement pour les ovins/caprins et les équins étaient les plus élevés (respectivement 5,3% et 5,4%). Pour les systèmes bovins viande (1,7%), bovins lait (0,8%) et polyculture-élevage (1,6%), les taux de renouvellement sont légèrement plus bas. Ces données ne témoignent pas forcément d'une cessation d'activité de la part des exploitants, mais plutôt d'un faible nombre de nouveaux installés comparé à l'ensemble des chefs d'exploitation déjà en activité.

En 2023, les mêmes systèmes d'élevages voient leur taux de renouvellement à la hausse : les ovins et caprins avec 6,1% et les équins avec 10,5%. Le taux de renouvellement en élevage bovins viande s'élève à 4,9% cette année-là.

Pour les cessations d'activité et les départs des chefs d'exploitation (CE), le taux de remplacement des CE sur l'année 2017 s'élevait à 46%, quand en 2021, était de 53%. Le taux de départs précoces des chefs d'exploitation (avant 50 ans), a diminué de 0,6% entre 2017 et 2021, ce qui signifie qu'il y a eu moins de départs précoces des chefs d'exploitation sur l'année 2020/2021. Enfin, le taux de chefs d'exploitation âgés de plus de 55 ans en activité reste stable entre 2017 (43%) et 2021 (41%).

Le nombre d'installations reste inférieur au nombre de cessations selon nos données mobilisées. Les taux de renouvellement, toutes spécialisations confondues dans les élevages de ruminants, restent plus faibles vis-à-vis des taux de cessations enregistrés dans le département pour les années 2016/2017 et 2020/2021. Le manque de données pour les cessations d'activité ainsi que le niveau de transmission/reprise après 2021 limite la comparaison avec le nombre d'installations agricoles sur le département.

D'après le Comité Régional Installation Transmission (CRIT, 2024), un des défis majeurs lié à la transmission des exploitations est dû à une problématique d'accès au foncier. En effet, la pression immobilière et la spéculation foncière limitent la disponibilité des terres. Ceci pose un problème pour l'installation et menace la pérennité des exploitations existantes, en mettant en péril le renouvellement et la diversité agricole¹.

Lors du dernier recensement général agricole (RGA) de 2020 réalisé par l'Agreste dans le département, les chefs d'exploitation ayant plus de 60 ans ont été interrogés sur le devenir envisagé de leur exploitation. 820 répondants, soit 38% (dont 81 moyennes entreprises et 28 grandes entreprises) ne savaient pas ce qu'allait devenir leur exploitation dans les trois prochaines années (année 2023). Pour 31% des répondants, leur départ n'était pas envisagé dans l'immédiat. La reprise de l'exploitation par un membre de la famille ou par un tiers (hors cadre familial) était envisagée par 22% d'entre eux. Enfin, la disparition de l'exploitation au profit d'un agrandissement d'une ou plusieurs exploitations, ou d'un usage non agricole, concernait 7% d'entre eux. La tendance régionale sur le devenir des exploitations

¹ CRIT du 9 décembre 2024. <https://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/crit-du-9-decembre-2024-a9393.html>

explique que ce pourcentage diminue logiquement lorsque la taille de l'exploitation augmente² (DRAAF Occitanie, 2024).

L'analyse des taux de renouvellement des gestionnaires aidés LIFE CG par secteur d'activité met en évidence des dynamiques qui ne peuvent pas être résumées par le taux global de 73%. Des secteurs comme ceux des ovins ou des caprins rendent des taux non calculables puisqu'aucun chef n'était installé avant 2018, dans notre échantillon. De même pour les filières où aucune installation n'a eu lieu (grandes cultures, porcins, volailles). Ceci fausse l'interprétation du renouvellement réel.

Les filières historiquement structurées du territoire connaissent un très faible renouvellement au niveau de l'échantillonnage : 22,7% en élevage bovin et 0% en grandes cultures, les porcins et les volailles. À l'inverse, les nouvelles installations se concentrent fortement dans des productions peu représentées auparavant, dont les ovins (260%) et le maraîchage (100%). On constate aussi l'apparition de nouvelles productions comme les caprins lait et l'apiculture au sein de ce territoire.

Les données recueillies demeurent encore insuffisantes pour dresser un bilan représentatif de la situation de renouvellement agricole. Que ce soit au niveau du département ou du territoire LIFE Coteaux Gascons, des données plus fiables ainsi qu'un échantillon complet, seraient nécessaires afin de permettre une analyse comparée plus précise de la dynamique de renouvellement de la population agricole gersoise.

² **DRAAF Occitanie (2024).** <https://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/plus-d-une-exploitation-sur-deux-dirigee-par-au-moins-un-exploitant-senior-a7245.html>

2) L'ÂGE MOYEN DES ELEVEURS A L'INSTALLATION

Il est pertinent de s'intéresser à l'âge moyen des éleveurs au moment de leur l'installation. Cela permet d'identifier si les nouveaux installés sont des jeunes agriculteurs, et qui dans ce cas, seraient susceptibles de rester en activité plus longtemps.

A2 : Age moyen des éleveurs à l'installation					
Définition	Description et méthode de calcul	Unité	Evolution de l'indicateur	Echantillon	Limites
Cet indicateur permet d'évaluer la dynamique territoriale des installations sur le territoire des jeunes exploitants. Il repose sur la comparaison entre l'âge moyen des éleveurs et leur spécialisation en élevage de ruminants, à leur installation.	L'indicateur correspond à l'âge moyen des nouveaux installés, calculé de manière suivante : Age moyen des éleveurs à l'installation = $\frac{\sum \text{âge des nouveaux installés}}{\text{nombre de nouveaux installés}}$	Âge moyen des éleveurs à l'installation, ou tranches d'âge de 5 ans lorsque l'âge précis n'est pas disponible.	Les données fournies par la MSA ont été exploitées par tranche d'âge. L'accent est mis sur la tranche d'âge la plus représentée à chaque année de suivi. Les données pour le LIFE CG se basent sur les 94 exploitants accompagnés financièrement, dont les moins de 40 ans, installés entre 2018 et 2025. Pour les exploitants enquêtés, l'âge moyen a été calculé. Les données sont complétées par les installations des bénéficiaires dotations jeunes agriculteurs (DJA) de la Chambre d'Agriculture du Gers.	Population agricole du Gers et gestionnaires du programme LIFE CG. Les données portent principalement sur les spécialisations en élevage herbivores.	La pertinence de l'indicateur dépend de la qualité, de la fiabilité et de l'exhaustivité des données sources disponibles. Les données transmises par la MSA (2025) sont regroupées par tranches d'âge de 5 ans (18 à plus de 65 ans). Un traitement complémentaire est donc nécessaire pour déterminer la tranche d'âge majoritaire selon les spécialisations d'élevage. Les données sur la Dotation Jeunes Agriculteurs (DJA), et principalement leur date d'installation, fournies par la Chambre d'Agriculture du Gers sont incomplètes pour les années 2023 et 2024, ce qui limite leur fiabilité.
Suivi de l'indicateur L'indicateur est relevé pour chaque année en fonction des âges des nouveaux installés, rapportés au nombre total d'éleveurs déjà en activité. La comparaison s'effectue entre la situation avant et en fin de projet LIFE Coteaux Gascons. L'ensemble du département et du territoire du LIFE Coteaux Gascons sont étudiés. <u>Echelle Gers :</u> - Valeur initiale (VI) : 2018 + tranche d'âge la plus élevée observée entre parenthèses - Valeur finale (VF) : 2023 + tranche d'âge la plus élevée observée entre parenthèses - Suivi des aides à installations (DJA) sur la période 2020 à 2025. <u>Echelle LIFE CG :</u> - Age moyen (minimum et maximum) des éleveurs gestionnaires aidés et enquêtés, par spécialisation d'élevage - Nombre total d'installation DJA sur le territoire LIFE Coteaux Gascons (dont communes concernées), avec une répartition selon la spécialisation d'élevage					

DONNÉES ET RÉSULTATS

À L'ÉCHELLE DU GERS

1. Total des installations et tranche d'âge la plus représentée selon la spécialisation d'élevage de ruminants

Pour les exploitants de moins de 40 ans

Tableau 8 : Total des installations selon la spécialisation d'élevage par année pour les moins de 40 ans - 2018 et 2023 (MSA, 2025)

Bovins viande 2018 : 3 (26-35 ans) 2023 : 5 (21-25 ans)	Bovins lait 2018 : 1 (26-30 ans) 2023 : 1 (21-25 ans)	Bovins mixte 2018 : 0 2023 : 0
Ovins, caprins 2018 : 2 (26-35 ans) 2023 : 4 (26-30 ans)	Equins 2018 : 2 (26-40 ans) 2023 : 3 (36-40 ans)	Polyculture-Poly élevage 2018 : 17 (26-30 ans) 2023 : 15 (21-25 ans)

Lecture des tableaux : La tranche d'âge la plus représentée parmi l'ensemble des installations pour chaque année est indiquée entre parenthèses. Par exemple, pour les moins de 40 ans en 2018, 3 installations au total ont été recensées en élevage bovins viande, avec une majorité d'exploitants se situant dans la tranche d'âge des 26-35 ans.

Pour les exploitants de plus de 40 ans (avec et hors transferts entre époux)

Tableau 9 : Total des installations selon la spécialisation d'élevage par année pour les plus de 40 ans (avec et hors transfert entre époux) - 2018 et 2023 (MSA, 2025)

Bovins viande 2018 : 2 (56-65 ans) 2023 : 8 (46-50 ans)	Bovins lait 2018 : 0 2023 : 0	Bovins mixte 2018 : 0 2023 : 0
Ovins, caprins 2018 : 2 (46-55 ans) 2023 : 2 (41-60 ans)	Equins 2018 : 1 (>65 ans) 2023 : 5 (41-50 ans)	Polyculture-Poly élevage 2018 : 12 (41-45 ans) 2023 : 14 (41-60 ans)

Remarque : **La distinction entre les exploitants de moins de 40 ans et ceux de plus de 40 ans** s'explique par les critères d'accès aux aides à l'installation. En effet, le statut de « jeune agriculteur », permet de bénéficier de dispositifs d'accompagnement et de financement et ceux-ci sont réservés aux personnes âgées de 18 à 40 ans au moment de leur installation.

2. Total des installations aidées (Dotation Jeune Agriculteur) par année

Sur 356 exploitants au total :

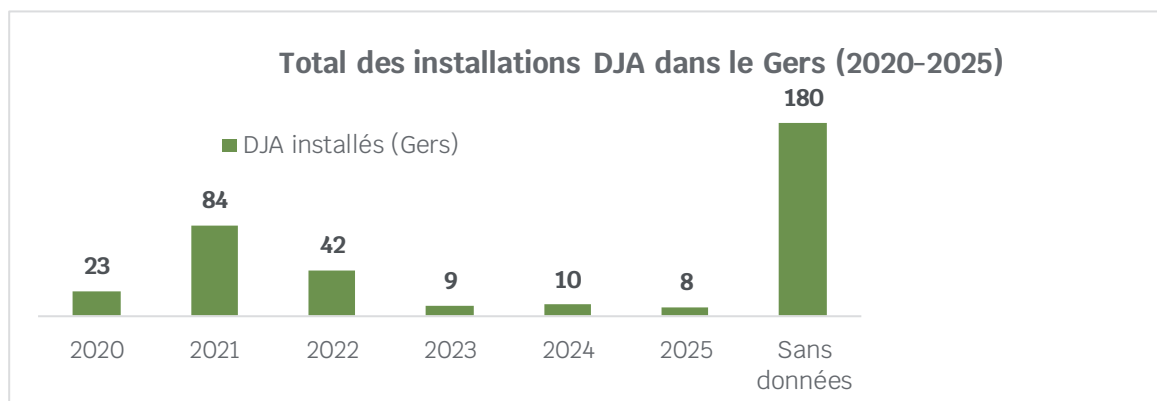


Figure 1 : Total des installations aidées DJA de 2020 à 2025 (Chambre d'Agriculture 32, 2025)

Remarque : À ce jour, il n'est actuellement pas possible de disposer d'informations plus fiables pour les données manquantes pour la période 2023 à 2025. La faible représentation des exploitations sur cette période ainsi que le nombre d'exploitation « sans données » font suite à une anomalie informatique dont a été touchée la Chambre d'Agriculture 32 entre 2024 et 2025.

Par ailleurs, les aides à l'installation étant désormais gérées par le Conseil régional, il est impossible de communiquer les données spécifiques au Gers, celles-ci étant confidentielles et soumises à la RGPD. Les informations disponibles proviennent des rapports 2023 et 2024 du CRIT (Conseil Régional Installation-Transmission) et sont présentées à l'échelle de l'Occitanie. Les données de 2025 n'étant pas encore consolidées.

Selon les informations communiquées par le CRIT³ (2024), il y a eu 1 053 installations soutenues avec la DJA (Dotation Jeune Agriculteur) et le PASS installation en 2023 en Occitanie, dont 802 DJA et 251 PASS engagés.

En 2024, 838 installations soutenues avec DJA et DNA en Occitanie. 93 DNA (Dotation Nouvel Agriculteur), dont 4 dossiers dans le Gers. Parmi les 93 dossiers au total, 40% concernent les filières animales.

La même année, 745 DJA ont été engagés en Occitanie, dont 16% en bovins viande, 11% en ovins viandes et les filières laitières (bovins et ovins) représentaient 15%.

Au total 2 344 personnes ont été accompagnées pour la pré-installation en Occitanie en 2024, dont 255 personnes dans le Gers. L'objectif de cet accompagnement est d'aborder avec les porteurs de projet les étapes de la construction de leur projet d'installation et de les accompagner pour formaliser, analyser et notamment assurer une évaluation avant l'engagement de leur projet.

En 2023, ce sont 1 069 personnes ont été accompagnées en Occitanie, dont 53 personnes dans le Gers.

³ CRIT du 9 décembre 2024. <https://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/crit-du-9-decembre-2024-a9393.html>

3. Total des installations aidées (Dotation Jeune Agriculteur) par année

Tableau 10 : Total des installations aidées DJA par spécialisation d'élevage de 2020 à 2025

Spécialisation d'élevage	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Sans données
Bovins viande	1	12	3		1		30
Bovins lait	1	1	1				
Ovins viande		4	1				6
Ovins lait							1
Caprins		1	2				3
Equins		6	2				7
Volailles	1	5	3			1	7
Poules pondeuses		3				1	2
Canards	2	1	2		1		12
PAG*		1					3
Apiculture	1	1					2
Porcs	1				2		4
Autres	1	2					3

*PAG : Canards prêts-à-gaver.

Source : Chambre d'Agriculture du Gers

Remarque : les cellules grisées indiquent des données non renseignées ou absentes dans les sources initiales. Elles peuvent aussi signifier qu'aucune installation, pour la spécialisation concernée, n'a été enregistrée au cours de l'année correspondante.

Comme expliqué plus haut, la catégorie « sans données » concerne un manque de données provenant de la base ressource de référence. Ces informations seraient estimées et réparties, par les conseillers, sur la période 2023 à 2025. Les données pour l'année 2025 n'étant pas encore consolidées.

4. L'âge moyen des exploitants aidés (DJA) à l'installation selon la spécialisation d'élevage par année

Tableau 11 : Age moyen à l'installation des exploitants DJA par spécialisation d'élevage de 2020 à 2025

Spécialisation d'élevage	Nbr. Total d'exploitants installés	Données exploitables	Moy.	Min.	Max.
Bovins viande	47	32	28 ans	20 ans	40 ans
Bovins lait	3	3	28 ans	23 ans	35 ans
Ovins viande	11	7	32 ans	25 ans	39 ans
Ovins lait	1	1	39 ans	39 ans	39 ans
Caprins	6	3	26 ans	21 ans	30 ans
Equins	15	10	29 ans	25 ans	38 ans
Volailles	17	9	32 ans	24 ans	40 ans
Poules pond.	6	3	29 ans	25 ans	37 ans
Canards	18	5	26 ans	22 ans	35 ans
PAG	4	1	23 ans	23 ans	23 ans
Apiculture	4	2	36 ans	32 ans	40 ans
Porcs	7	1	38 ans	38 ans	38 ans
Autres	6	3	29 ans	25 ans	37 ans
TOTAL/Moy.	145	80	30 ans	26 ans	36 ans

*PAG : Canards prêts-à-gaver.

Source : Chambre d'Agriculture du Gers

Remarque : il y a 211 exploitants supplémentaires qui se sont installés entre 2020 et 2025, en production végétales principalement dont en grandes cultures, viticulture, semences ou maraîchage par exemple.

À L'ÉCHELLE DU LIFE COTEAUX GASCONS

1. L'âge moyen des exploitants du LIFE Coteaux Gascons

Parmi les 69 gestionnaires ayant bénéficié d'un accompagnement financier du LIFE Coteaux Gascons :

- 37 se sont installés avant 2018 ;
- 27 se sont installés entre 2018 et 2025 ;
- 5 sont en cours d'installation.

Parmi les 27 exploitants installés entre 2018 et 2025, tous étaient encore en activité en 2025, ce qui traduit une bonne stabilité des installations récentes. Par ailleurs, 18 d'entre eux se sont installés avant 40 ans, indiquant une dynamique d'installation relativement jeune.

En considérant les 64 exploitants installés avant 2025, l'âge moyen à l'installation est de **31 ans**, avec un âge minimum observé de 16 ans et un maximum de 56 ans.

Parmi les 25 exploitants du LIFE Coteaux Gascons enquêtés :

- 17 se sont installés avant 2019 ;
- 6 se sont installés pendant le projet (2019-2025), mais sans bénéficier directement du LIFE ;
- 5 sont en cours d'installation et/ou en création d'un atelier et/ou installés grâce au LIFE ;
- 3 n'ont pas bénéficié de l'aide du LIFE.

Parmi les 25 exploitants enquêtés, l'âge moyen à l'installation était de **31,5 ans**, avec un âge minimum de 19 ans et un maximum de 54 ans.

2. L'âge moyen des exploitants LIFE CG à l'installation selon la spécialisation d'élevage

Tableau 12 : Age moyen à l'installation selon la spécialisation d'élevage pour les 69 gestionnaires accompagnés

Spécialisation d'élevage	Nombre total d'exploitants installés	Moy.	Min.	Max
Bovins viande	27	26 ans	16 ans	45 ans
Bovins lait	-	-	-	-
Ovins viande	16	32 ans	21 ans	52 ans
Ovins lait	2	32 ans	27 ans	38 ans
Caprins	3	38 ans	29 ans	49 ans
Equins	6	32 ans	22 ans	49 ans
Autres	• 1 Porc : âge moyen de 20 ans • 1 Volailles : âge moyen de 35 ans • 2 Maraîchage spécialisation BV et EQ : âge moyen de 37.5 ans • 1 Apiculture spécialisation BV : âge moyen de 37 ans • 5 Grandes cultures dont 3 spécialisations OV et Apiculture : âge moyen de 37 ans			

Tableau 13 : Age moyen à l'installation selon la spécialisation d'élevage pour les 25 gestionnaires enquêtés

Spécialisation d'élevage	Nombre total d'exploitants installés	Moy.	Min.	Max	Commentaires
Bovins viande	10	25 ans	19 ans	40 ans	1 exploitant déjà installé en apiculture a développé un atelier BV (44 ans)
Bovins lait	0	-	-	-	-
Ovins viande	4	38 ans	25 ans	51 ans	1 exploitante installée en 2025, 1 autre qui a dev. un nouvel atelier OV en 2024
Ovins lait	2	32 ans	27 ans	38 ans	
Caprins	3	33 ans	29 ans	38 ans	1 exploitante installée en 2024 (travaux et équipements - cadre du LIFE)
Equins	2	41 ans	28 ans	54 ans	1 exploitant en plus en équins en cours d'installation
Autres (2) : 1 en Volailles (35 ans à l'installation), 1 en Apiculture (37 ans à l'installation)					

3. Total des installations aidées DJA sur le territoire du LIFE Coteaux Gascons par année

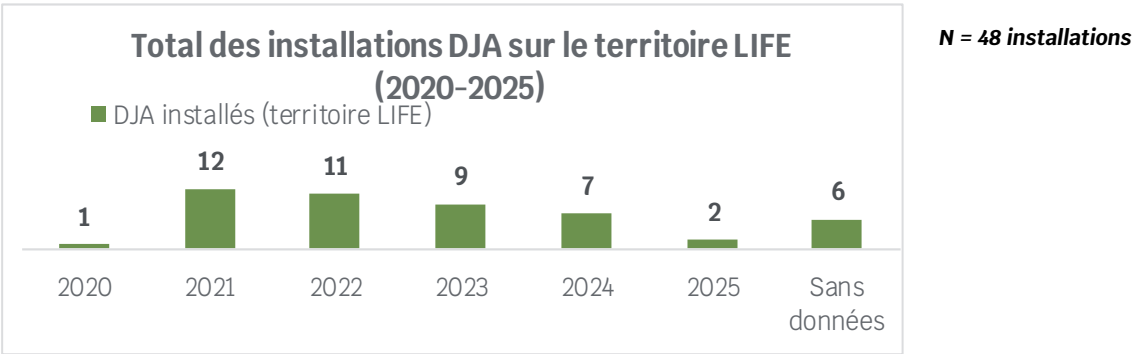


Figure 2 : Total des installations DJA sur le territoire LIFE de 2020 à 2025 (Chambre d'Agriculture, 2025)

DISCUSSION ET CONCLUSION

Les résultats montrent une **dynamique d'installation globalement jeune, mais contrastée selon les filières.**

L'analyse des données à l'échelle du LIFE Coteaux Gascons montre une dynamique d'installation globalement jeune sur le territoire. Parmi les 69 gestionnaires ayant bénéficié d'un accompagnement financier, 27 exploitants se sont installés entre 2018 et 2025, dont 18 avant 40 ans. Tous étaient encore en activité 2025, illustrant une bonne stabilité des installations récentes.

L'âge moyen à l'installation est d'environ 31 ans pour les 64 exploitants installés avant 2025 (min. 16 ans ; max ; 56 ans) sur les 69 gestionnaires aidés au total. Les 25 exploitants enquêtés confirment cette tendance avec une moyenne de 31,5 ans (min. 19 ans ; max. 54 ans).

Toutefois, l'analyse par filière présente des écarts notables : les bovins viande présentent les installations les plus précoces (autour de 25-26 ans), tandis que les filières comme les ovins viande, caprins ou même la filière équine (jusqu'à 41 ans en moyenne par exemple) montrent des âges d'installation plus tardif, pouvant être liés à des parcours de reconversion.

Certaines productions comme les volailles, l'apiculture, ou bien le maraîchage, affichent des âges intermédiaires, qui reflètent une diversification des systèmes du territoire.

On observe une installation jeune, cohérente avec les tendances nationales où les dispositifs jeunes agriculteurs (comme la DJA par exemple) favorisent les moins de 40 ans.

Par ailleurs, d'après les informations des installations aidées DJA (2020-2025), la moyenne reste proche (30 ans, min. 26 ans ; max.36 ans).

L'âge moyen à l'installation aidée DJA entre 2020 et 2025 varie selon la spécialisation :

- Le plus élevé concerne les ovins lait (39 ans)
- Le plus bas est observé en élevage caprins (26 ans)

Les données disponibles en l'état demeurent partielles et donc peu représentatives de l'ensemble des dynamiques d'installation, celles-ci sont donc à prendre avec attention.

Aussi, on constate des installations plus précoces dans certaines filières. Les filières bovins viandes et polyculture-élevage concentrent les tranches d'âges les plus jeunes (MSA) :

- En 2018, pour les <40 ans, les installés en bovins viande et polyculture-élevage appartiennent majoritairement à la tranche 26-35 ans.
- En 2023, la tranche 21-25 ans devient la plus représentée en BV, BL et polyculture-élevage.

Ceci peut notamment s'expliquer par le fait de la disponibilité de dispositifs d'aides (DJA, Pass Installation par exemple), ainsi que la transmission-reprise réalisée dans le cadre familial,

fréquente dans ces filières, et de la présence d'infrastructures déjà en place (bâtiments d'élevage), ou les cheptels.

En conclusion, l'âge moyen à l'installation se situe autour de 30-31 ans, un résultat cohérent entre les enquêtes, les informations relatives aux gestionnaires aidés LIFE CG ainsi que les données des installations aidées DJA (Chambre d'Agriculture du Gers, 2025).

Des écarts sont notables selon les filières, avec des installations plus jeunes : bovins viande, polyculture-élevage, et des installations plus tardives : caprins, équins, ovins viande, souvent liées à de la reconversion.

Le programme LIFE Coteaux Gascons contribue à la stabilité des jeunes installés : 100% des exploitants installés entre 2018 et 2025 sont encore en activité en 2025, ce qui montre une installation durable et accompagnée.

Deux types d'installations coexistent donc : d'un côté ; les jeunes agriculteurs, souvent issus de reprises dans le cadre familial, et de l'autre, les plus de 40 ans, le plus souvent en reconversion.

Malgré cette dynamique encourageante, les installations demeurent insuffisantes pour compenser les cessations d'activité à l'échelle départementale. Le renouvellement des générations futures en agriculture reste un enjeu majeur à prendre en considération.

3) LA DYNAMIQUE FONCIERE

L'étude de la dynamique foncière s'effectue par le biais de la SAFER, qui réalise un diagnostic foncier Dans ce cadre, il est intéressant d'évaluer l'évolution du foncier lié aux pratiques d'élevage sur la zone d'étude.

a. La caractérisation des types d'occupations du sol

A3a : Caractérisation des types d'occupation du sol					
Définition	Description et méthode de calcul	Unité	Evolution de l'indicateur	Zone d'étude	Limites
Cet indicateur vise à quantifier et cartographier la diversité d'occupation du sol à deux dates de référence : année n et année $n+5$.	L'indicateur correspond à la somme des espaces occupés par chaque type d'occupation du sol (exprimés en hectares). Cette surface est ensuite rapportée à la surface totale du territoire afin d'obtenir la part relative (en pourcentage). Caractérisation de l'occupation du sol = $\frac{\Sigma \text{espaces occupés}}{\text{ensemble des surfaces}} \times 100$	Surface (en hectares) et part relative (%) par type d'occupation du sol (urbain, agricole, naturel, etc.)	Les données mobilisées proviennent du Mode d'Occupation des Sols (MOS), des données cadastrales ou des Registres Parcellaires Graphiques (RPG). Des cartes sont réalisées.	Echelle du département du Gers. Echelle du territoire du LIFE Coteaux Gascons.	La pertinence de l'indicateur dépend de la fiabilité et de l'exhaustivité des données sources utilisées.
Suivi de l'indicateur					
L'indicateur est relevé en début et fin de projet (année n et $n+5$), afin de constater l'évolution de l'occupation des sols. Les zones d'étude sont : 1) Echelle du Gers, et 2) Echelle du territoire LIFE Coteaux Gascons. Valeur initiale (VI) : 2020 Valeur finale (VF) : 2025					

À L'ÉCHELLE DU GERS

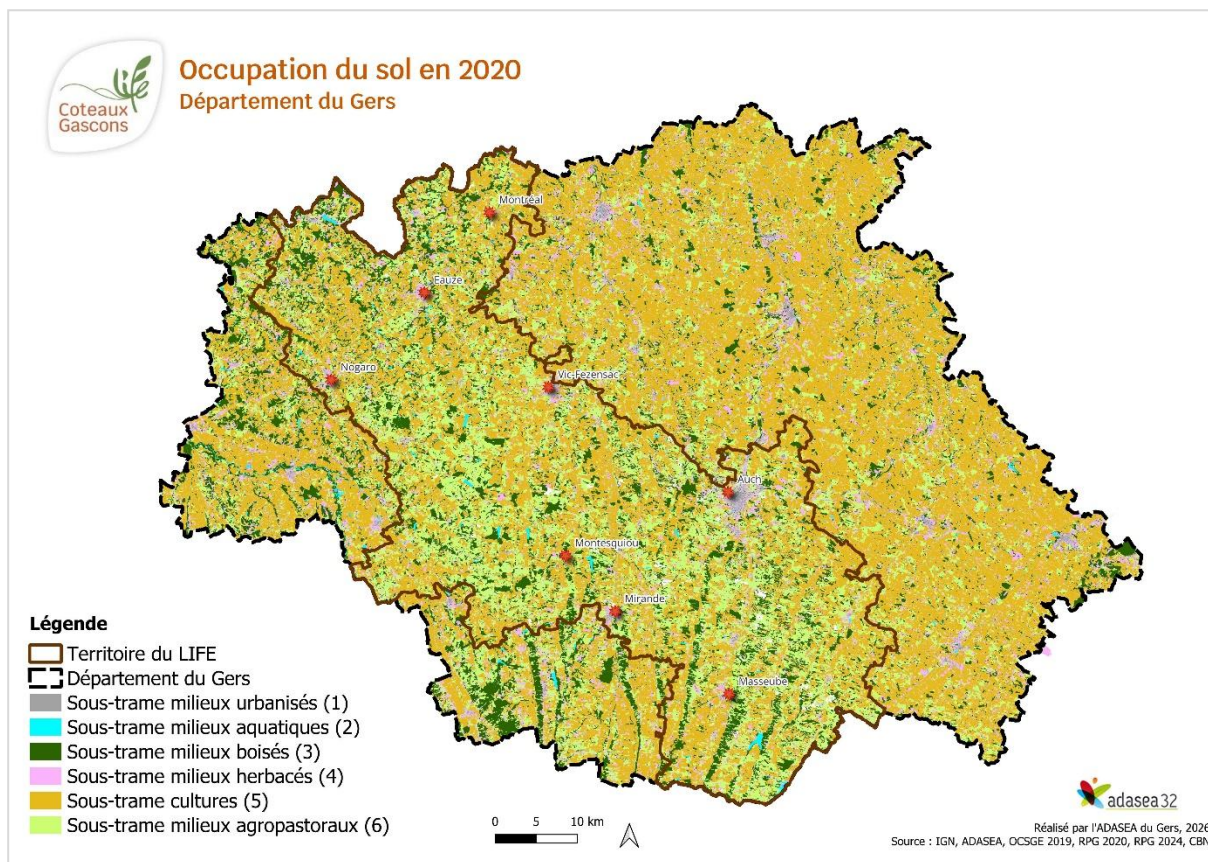


Figure 3 : Occupation du sol dans le Gers en 2020 (ADASEA 32, 2026)

D'après la répartition des classes d'Occupation du Sol à Grande Echelle réalisé par l'IGN (2019) et sur la base du RPG 2020, 51,35% des surfaces du Gers sont des grandes cultures, et 20,64% des milieux agro-pastoraux.

Les milieux boisés représentent 14,83% de l'ensemble de l'occupation du sol sur le département en 2020. Les milieux herbacés, 9,93%.

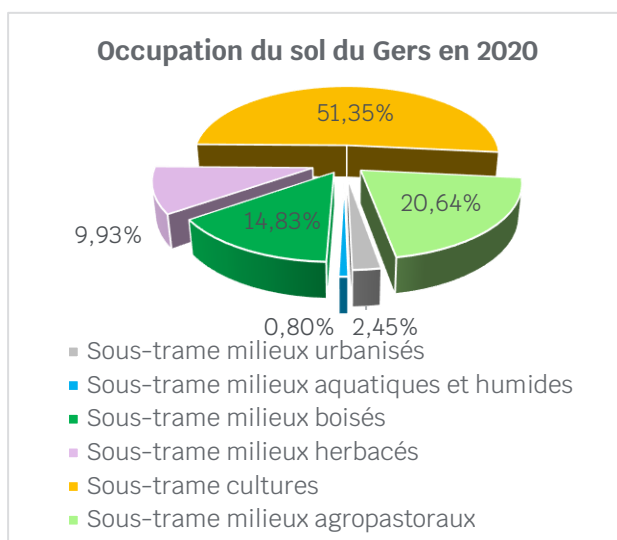


Figure 4 : Graphique des classes d'occupation du sol du Gers en 2020 (ADASEA32, 2026)

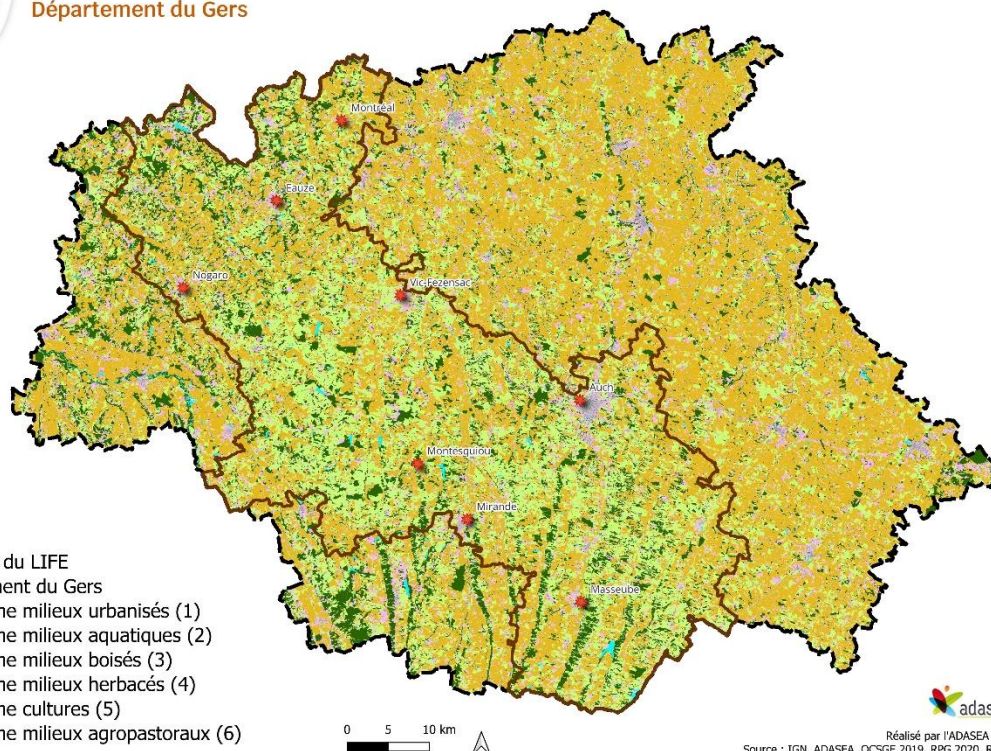


Figure 5 : Occupation du sol dans le Gers en 2025 (ADASEA 32, 2026)

D'après le référentiel d'Occupation du Sol à Grande Echelle réalisé par l'IGN (2019) et sur la base du RPG 2024, en 2025, les cultures représentaient 47,08% de la surface totale du département, soit une diminution de 8% par rapport à 2020, et 23,87% des milieux agro-pastoraux, soit une augmentation de 15% par rapport à 2020.

Les milieux boisés concernent 14,84%, stables depuis 2020, et les milieux herbacés anthropisés/urbanisés sont de 10,88%, soit une augmentation de 10% depuis 2020.

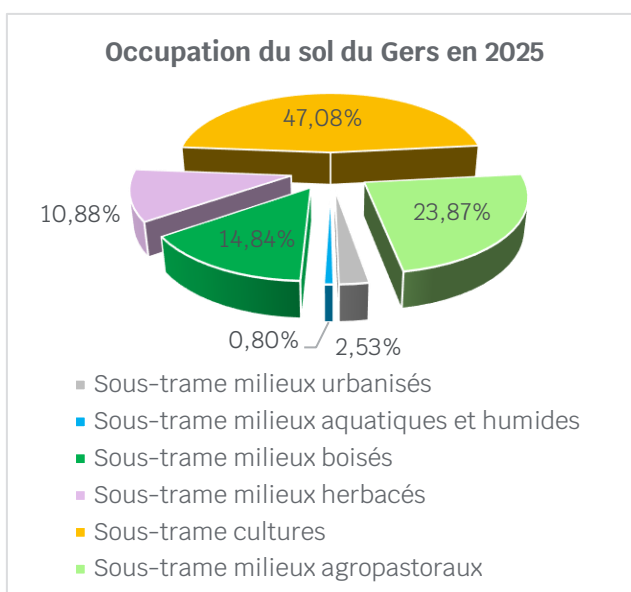


Figure 6 : Graphique des classes d'occupation du sol du Gers en 2025 (ADASEA32, 2026)

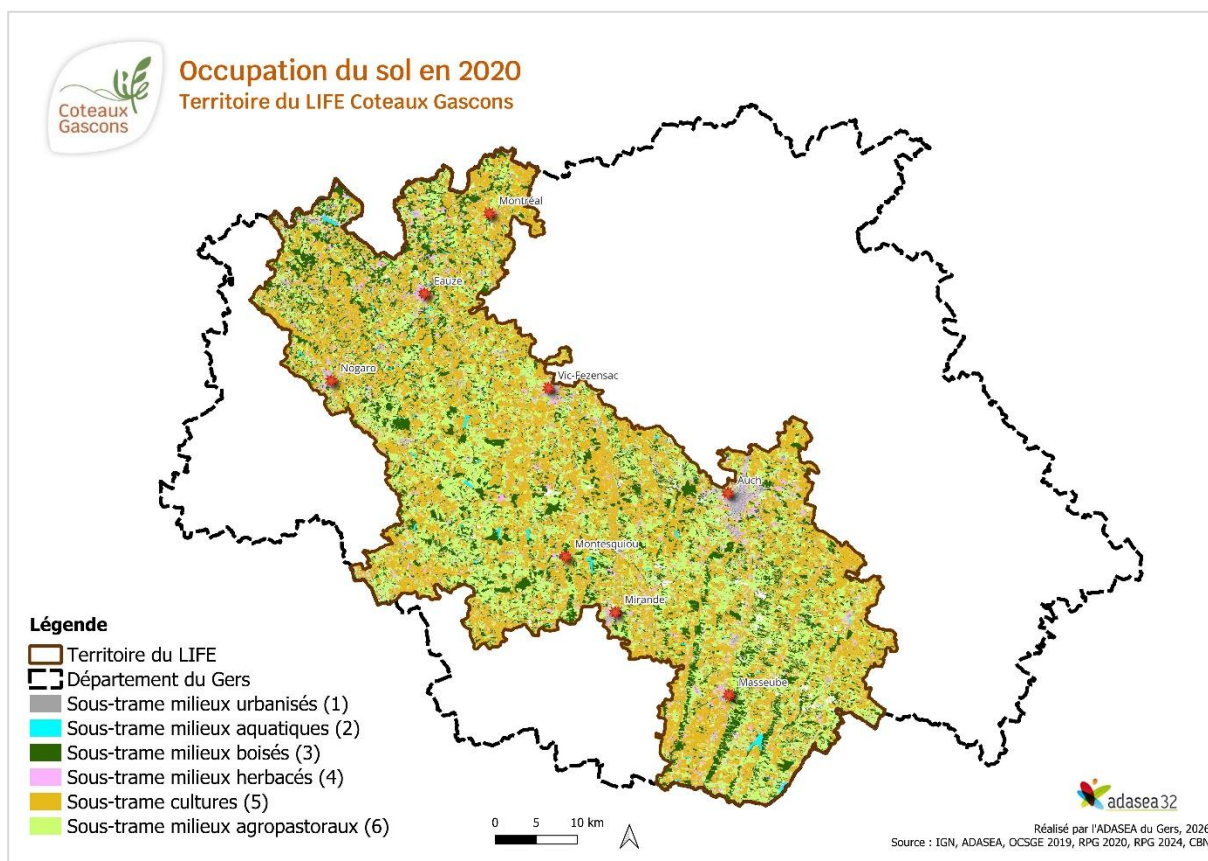


Figure 7 : Occupation du sol du territoire LIFE CG en 2020 (ADASEA 32, 2026)

D'après la répartition des classes d'Occupation du Sol à Grande Echelle réalisé par l'IGN (2019) et sur la base du RPG 2020, en 2020 sur le LIFE Coteaux Gascons, 40,28% des surfaces sont des grandes cultures, et 29,11% des milieux agro-pastoraux.

Les surfaces boisées représentent 18,12% de l'ensemble des surfaces présentes sur le territoire LIFE Coteaux Gascons.

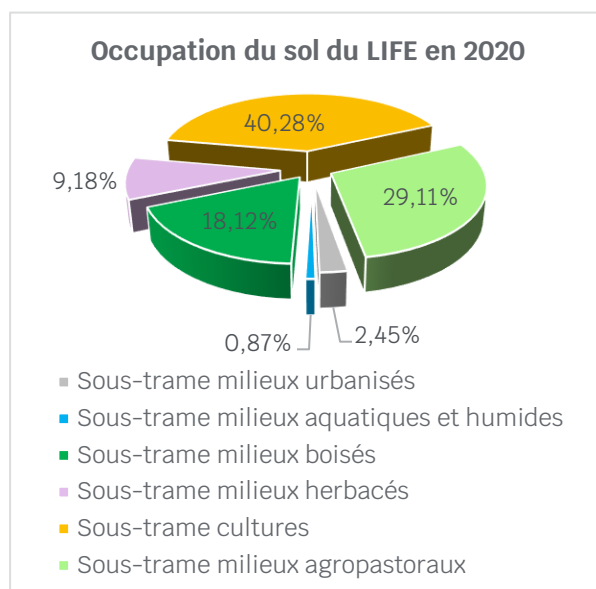


Figure 8 : Graphique des classes d'occupation du sol du LIFE CG en 2020 (ADASEA32, 2026)

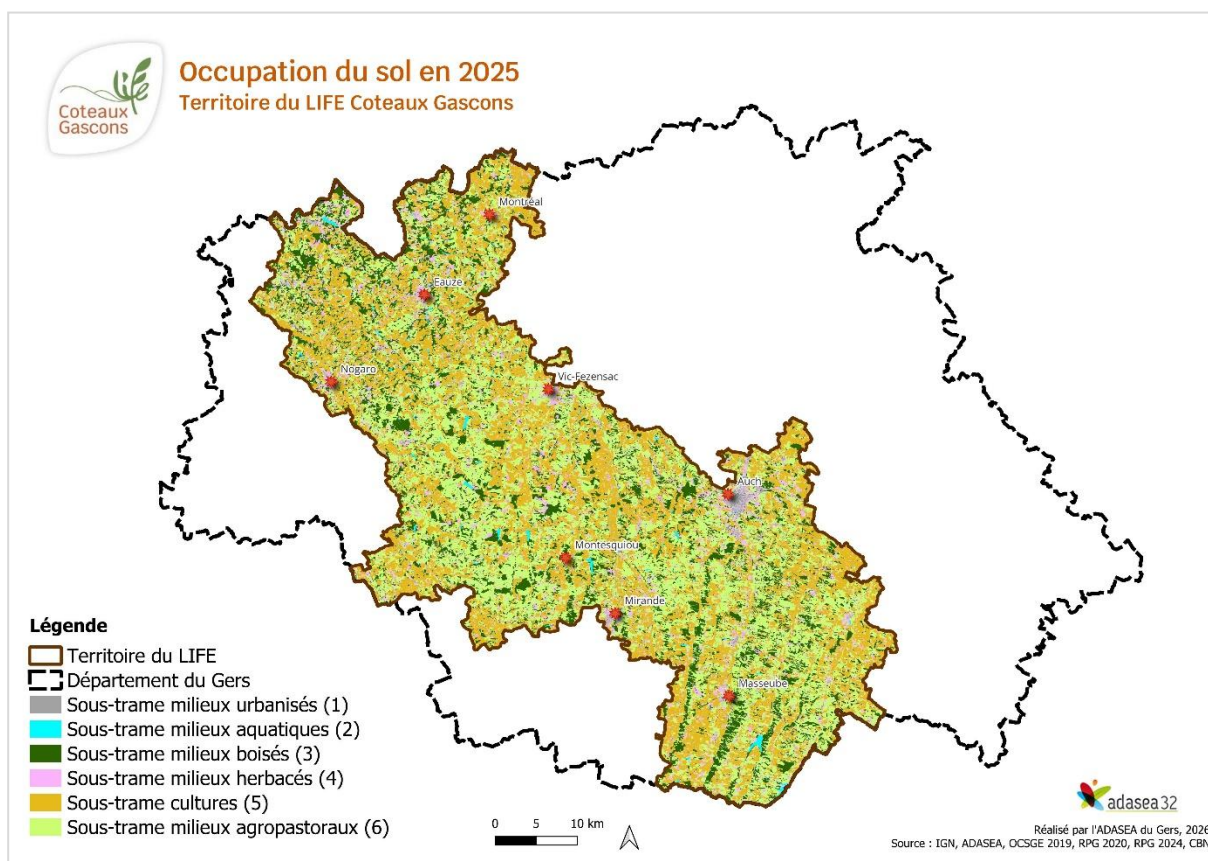


Figure 9 : Occupation du sol du territoire LIFE CG en 2025 (ADASEA 32, 2026)

D'après le référentiel d'Occupation du Sol à Grande Echelle (2019) et sur la base du RPG 2024, en 2025, les cultures représentaient 35,71% de la surface totale du LIFE Coteaux Gascons, soit une diminution de 11% par rapport à 2020, et 32,60% des milieux agro-pastoraux, soit une augmentation de 12% par rapport à 2020.

Les milieux boisés concernent 18,14%, stables depuis 2020, et les milieux herbacés 10,24%, soit une augmentation de 11% depuis 2020.

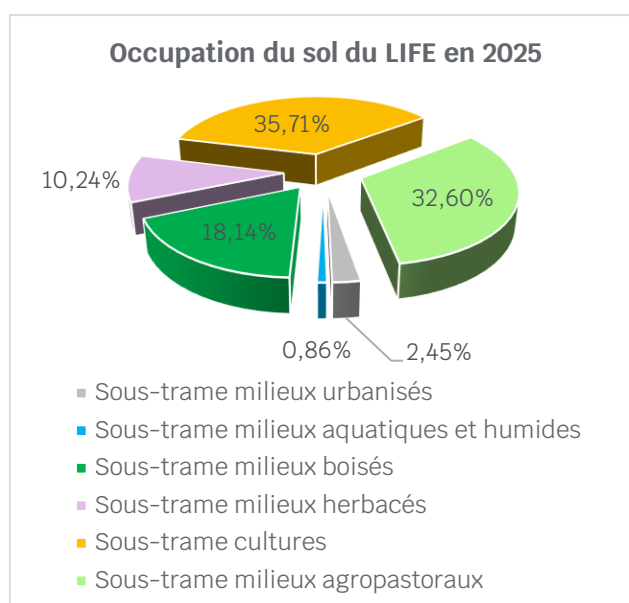


Figure 10 : Graphique des classes d'occupation du sol du LIFE CG en 2025 (ADASEA32, 2026)

Conclusion

Les données indiquent une évolution de l'occupation du sol entre 2020 et 2025. Tout d'abord, les surfaces en cultures relèvent d'une diminution progressive, avec une baisse de 8% à l'échelle du département et de 11% à l'échelle du territoire LIFE Coteaux Gascons en 5 ans. Ce recul se traduit par une progression marquée des milieux agro-pastoraux qui prennent une place prépondérante au détriment des surfaces en cultures.

Ainsi, dans le Gers, les milieux agro-pastoraux représentaient 20,64% de l'occupation du sol en 2020, contre 23,87% en 2025. La même dynamique est observée sur le territoire du LIFE Coteaux Gascons, où leur part passe de 29,11% à 32,60% sur la même période.

À l'inverse, les milieux boisés restent globalement stables sur les deux zones d'étude : dans le Gers avec 14,83% en 2020 et 14,84 en 2025, et sur le territoire du LIFE Coteaux Gascons, avec 18,12% en 2020 et 18,14% en 2025.

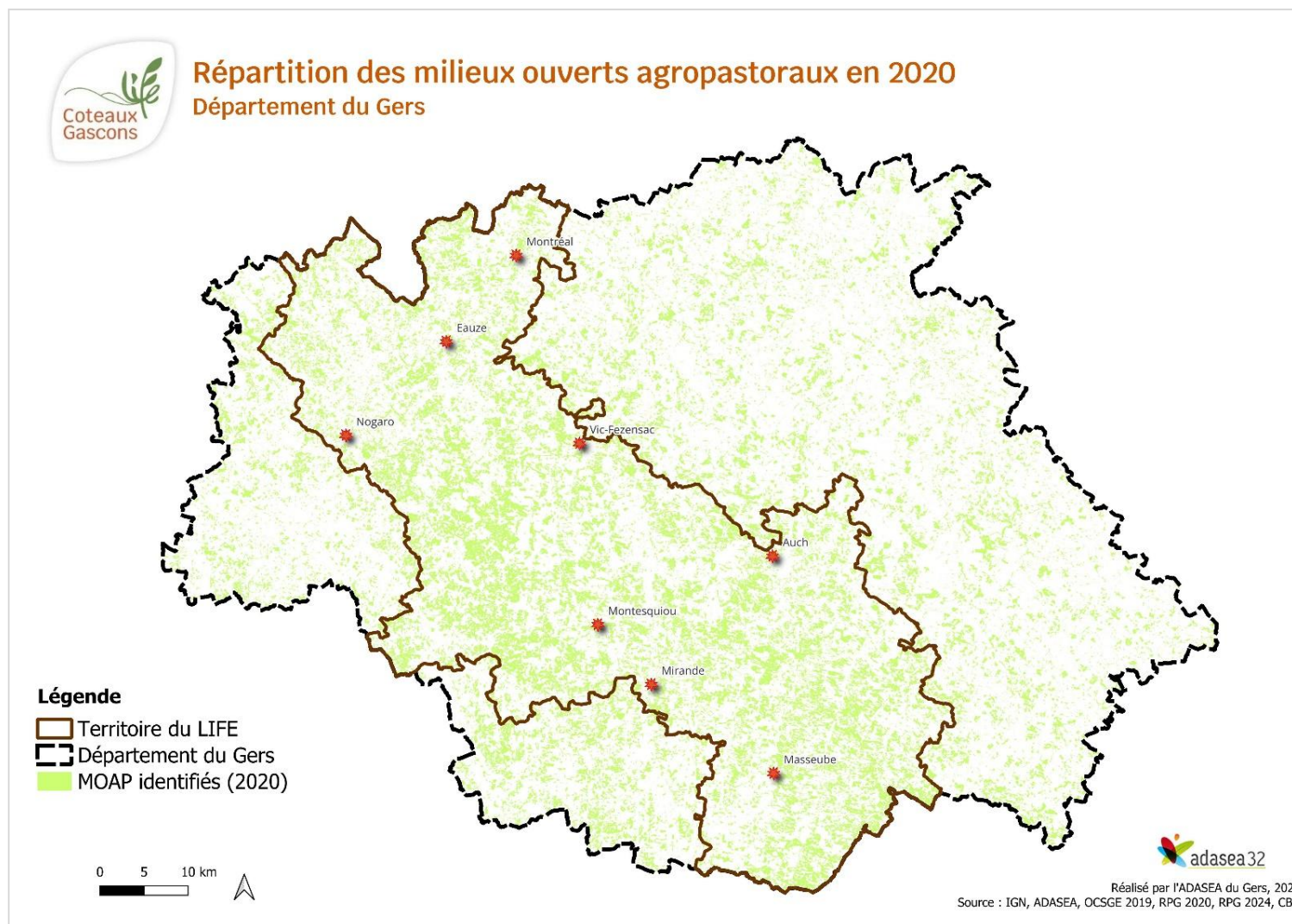
Enfin, une légère augmentation des milieux herbacés est observée entre 2020 et 2025, autant sur le département que sur le territoire du LIFE Coteaux Gascons, traduisant des milieux favorables au développement de la flore, et favorisant la biodiversité des territoires.

b. L'évolution des milieux ouverts agropastoraux (MOAP)

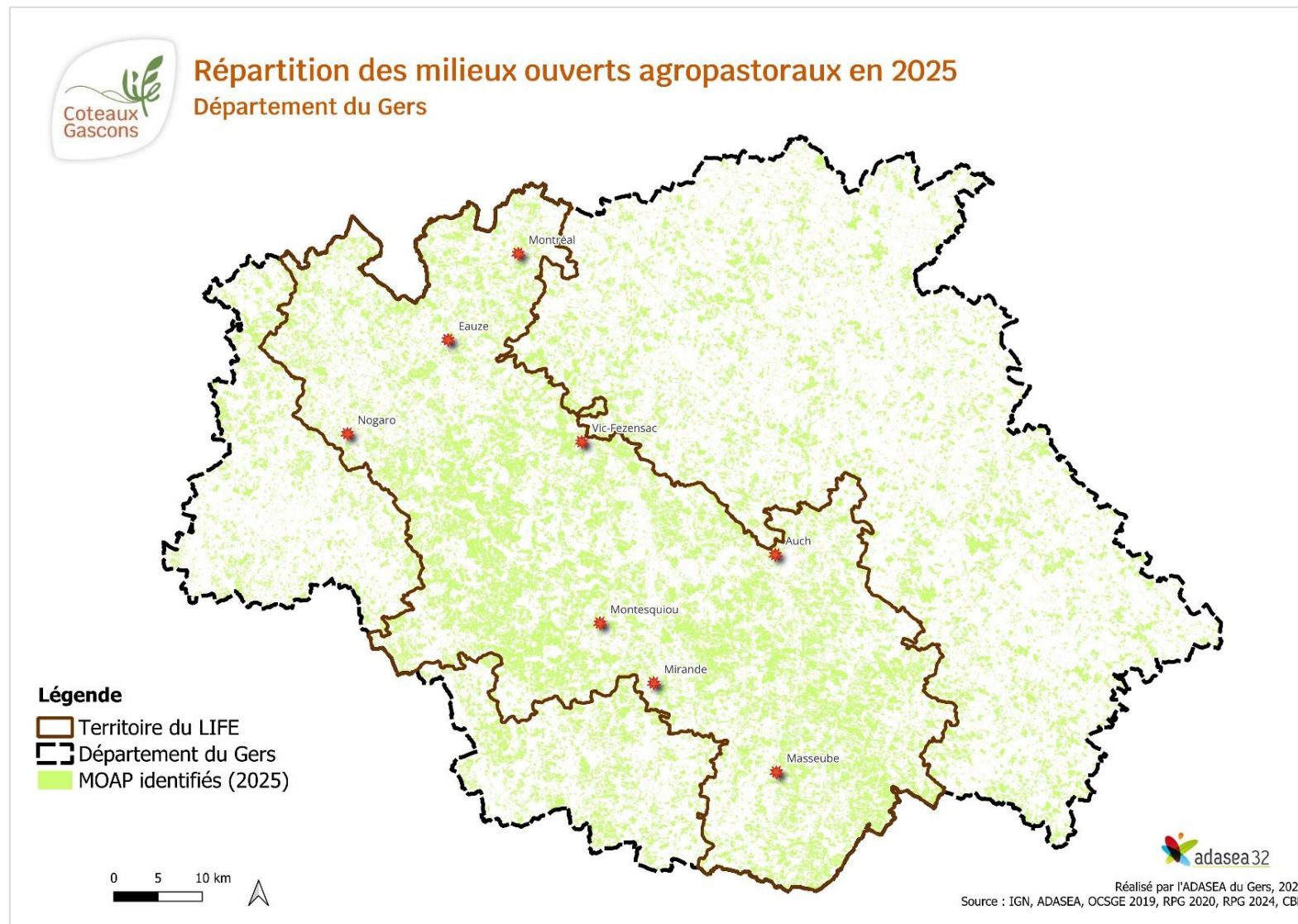
A3b : L'évolution des milieux ouverts agropastoraux (MOAP)					
Définition	Description et méthode de calcul	Unité	Evolution de l'indicateur	Zone d'étude	Limites
Cet indicateur a pour objectif de suivre et localiser la progression des milieux ouverts entre deux dates : l'année n et l'année $n+5$. Les données travaillées proviennent du Mode d'Occupation des Sols (MOS), des données cadastrales ou des Registres Parcellaires Graphiques (RPG).	L'indicateur correspond à la somme des surfaces des polygones sélectionnés à comparer entre les années.	Surface (en hectares).	Les données exploitées proviennent du Vigifoncier (SAFER). Elles sont complétées par les MOS et les données RPG, permettant un suivi détaillé de l'évolution foncière. Des cartes de l'évolution des MOAP sur deux années distinctes (2021 et 2025) sont réalisées.	Echelle du département du Gers. Echelle du territoire du LIFE Coteaux Gascons.	La pertinence de l'indicateur dépend de la fiabilité et de l'exhaustivité des données sources utilisées.
Suivi de l'indicateur L'indicateur est relevé en début et fin de projet (année n et $n+5$), afin de constater l'évolution des MOAP au cours des années. Les zones d'étude sont : 1) Echelle du Gers, et 2) Echelle du territoire LIFE Coteaux Gascons. Cet indicateur est à relier avec les indicateurs de suivi des MOAP et de leur connectivité. Valeur initiale (VI) : 2020 Valeur finale (VF) : 2025					

DONNÉES ET RÉSULTATS

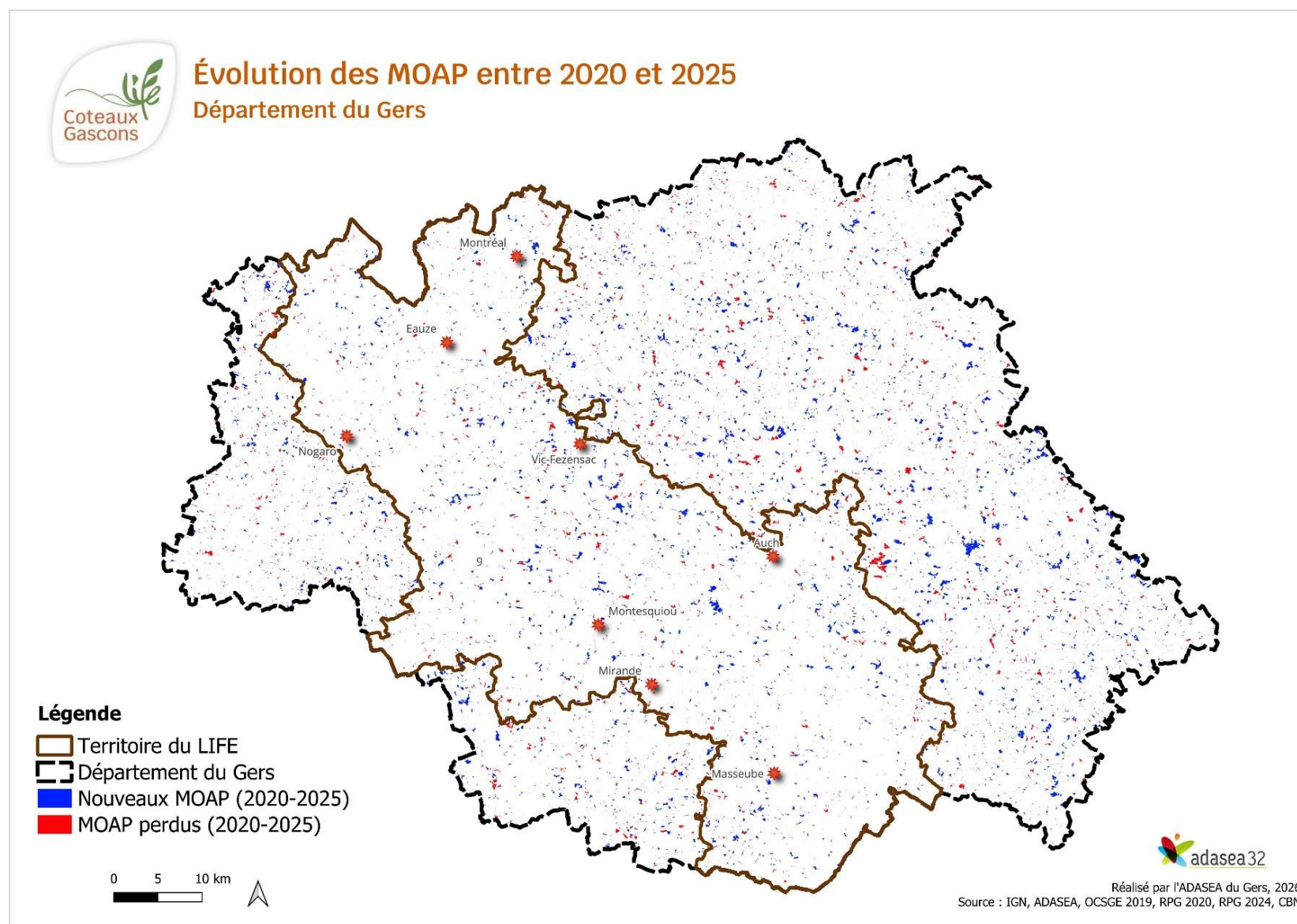
Répartition des milieux ouverts agropastoraux dans le Gers (2020)



Répartition des milieux ouverts agropastoraux dans le Gers (2025)



Evolution des milieux ouverts agropastoraux dans le Gers (2020-2025)



Répartition et évolution des milieux ouverts agropastoraux dans le Gers (2020-2025)

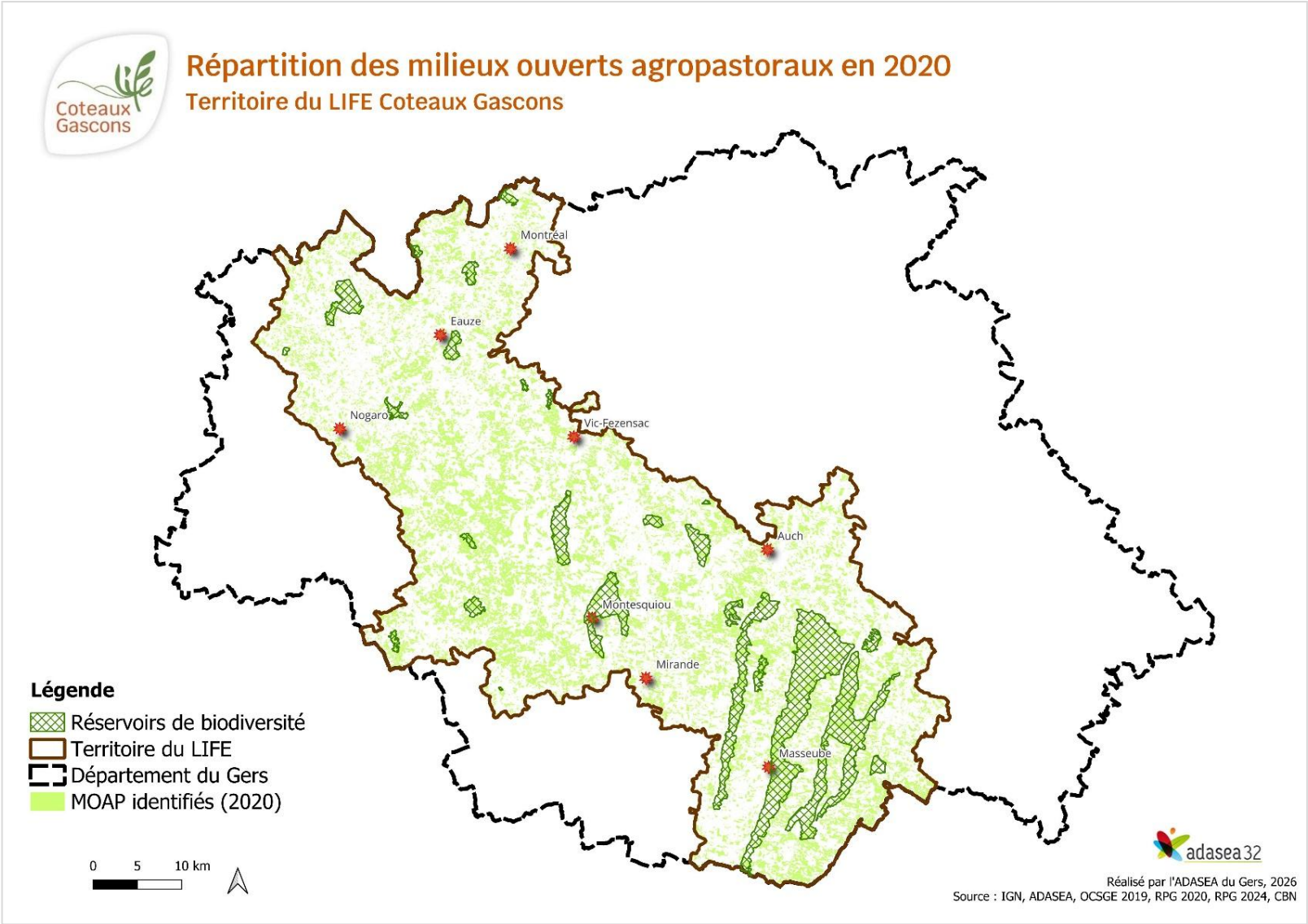
Légende :

	Surface (ha)	
MOAP perdus en 2025	38 975	
Nouveau MOAP en 2025	61 019	

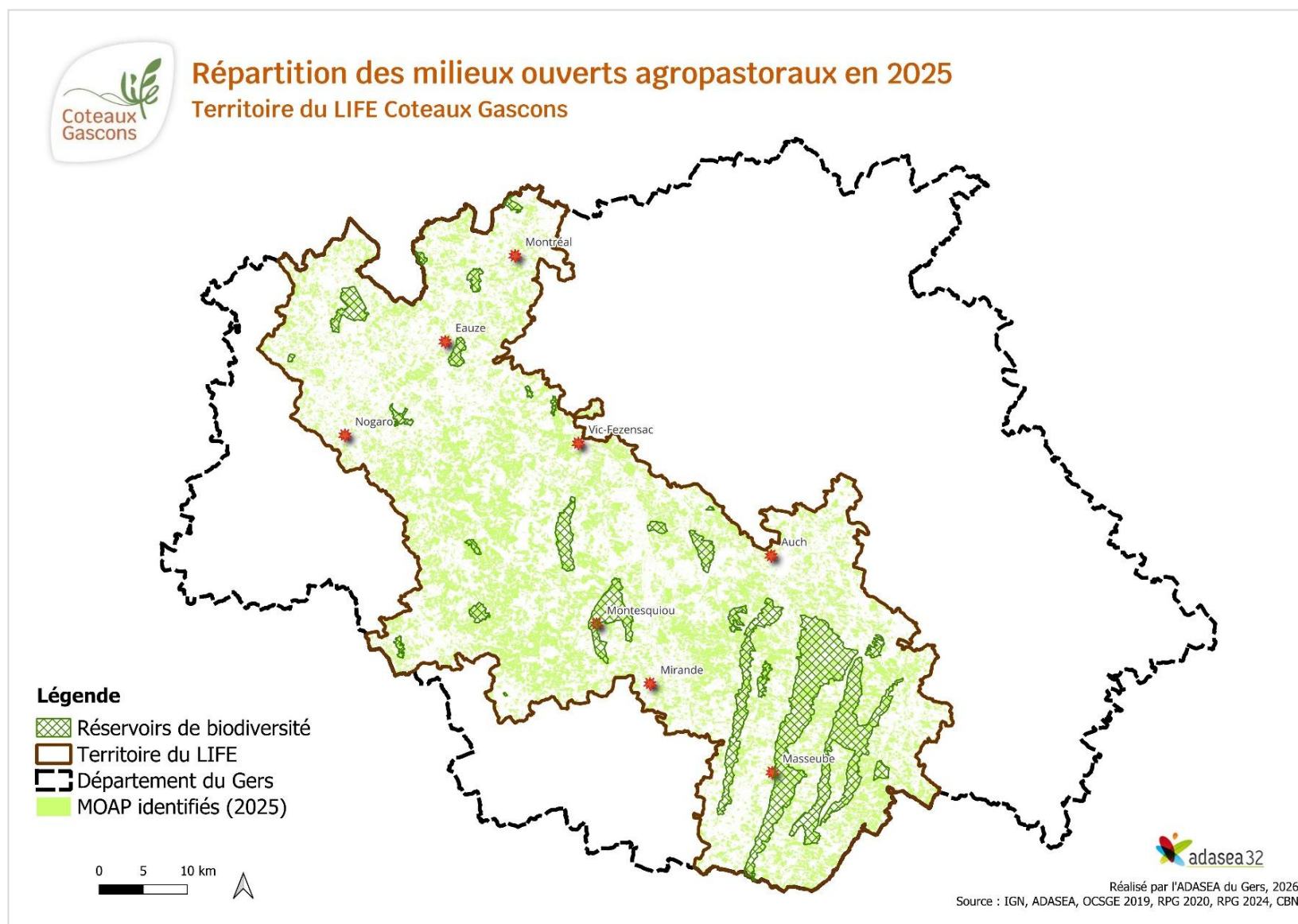
38 975 ha de milieux ouverts agropastoraux ont disparu en 2025, c'est-à-dire que ceux-ci n'apparaissent plus sur le RPG 2024, bien que ceux-ci étaient présents sur le RPG 2020. En revanche, 61 019 ha sont apparus en 2025, par rapport à 2020.

Pour rappel, selon la répartition des classes d'occupation des sols de l'IGN (2019) et du RPG 2020 et 2024, dans le Gers, 150 411 ha, soit 23,87% sont des milieux agro-pastoraux en 2025, soit une augmentation de 15% par rapport à 2020 (130 042 ha).

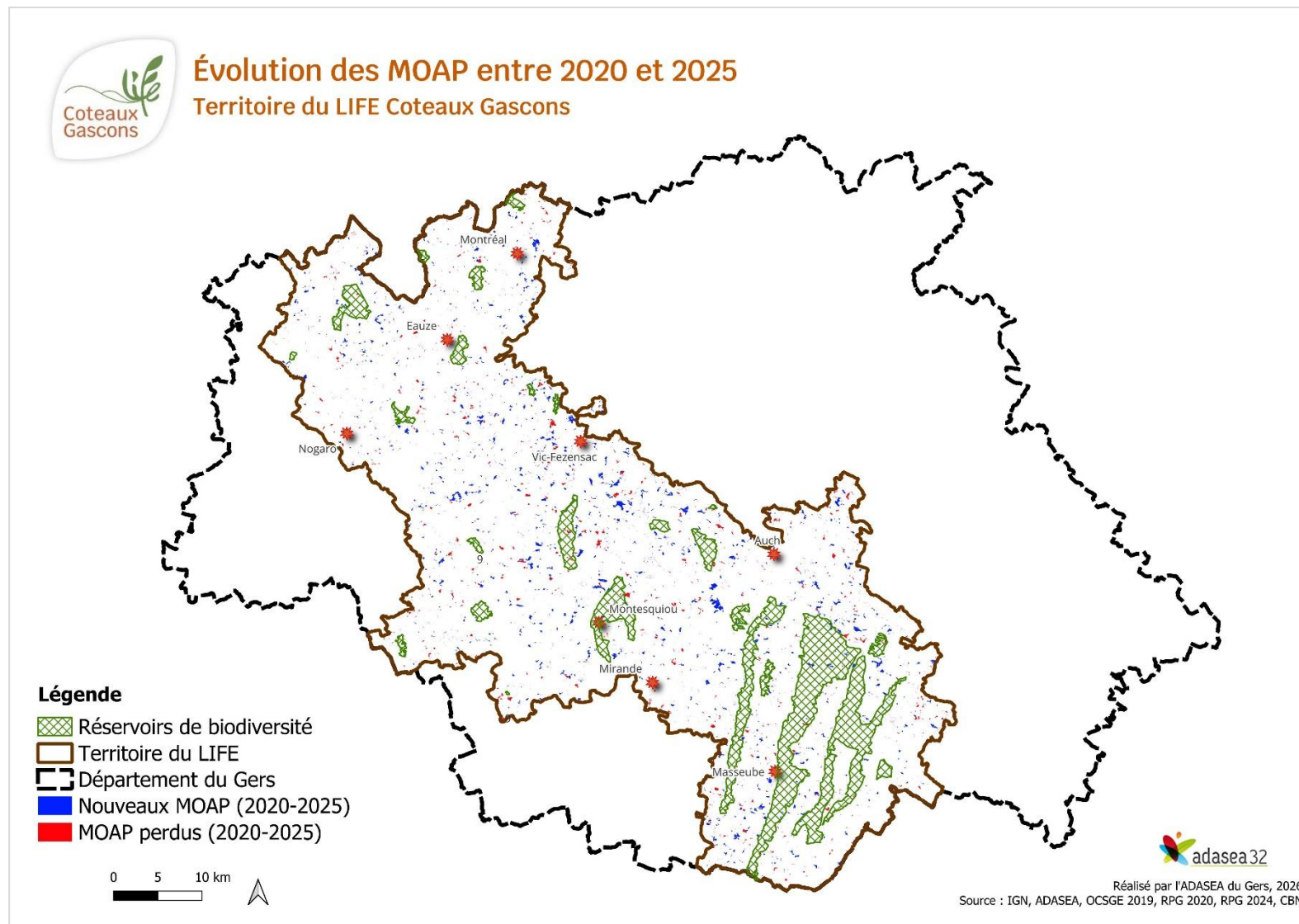
Répartition des milieux ouverts agropastoraux sur le territoire du LIFE CG (2020)



Répartition des milieux ouverts agropastoraux sur le territoire du LIFE CG (2025)



Evolution des milieux ouverts agropastoraux dans le Gers (2020-2025)



Répartition et évolution des milieux ouverts agropastoraux sur le territoire du LIFE CG (2020-2025)

Légende :

	Surface (ha)	
MOAP perdus en 2025	18 531	
Nouveaux MOAP en 2025	29 270	

18 531 ha de milieux ouverts agro-pastoraux ont disparu en 2025, c'est-à-dire que ceux-ci n'apparaissent plus sur le RPG 2024, bien que ceux-ci étaient présents sur le RPG 2020. En revanche, 29 270 ha sont apparus en 2025, par rapport à 2020.

Pour rappel, selon la répartition des classes d'occupation des sols de l'IGN (2019) et du RPG 2020 et 2024, sur le territoire du LIFE CG, 84 622 ha, soit 32,60% sont des milieux agro-pastoraux en 2025, soit une augmentation de 12% par rapport à 2020 (75 548 ha).

Les **réservoirs de biodiversité** présentés sur la carte ci-dessus, correspondent à des périmètres identifiés par l'ADASEA 32, représentant des zonages prioritaires pour les actions du programme. Ces périmètres ont été établis à partir d'observations terrains réalisées par l'ADASEA 32 dans les secteurs riches en MOAP et abritant potentiellement une biodiversité importante.

Les 25 réservoirs identifiés s'étendent sur 24 117 ha, soit 9% du périmètre total du LIFE Coteaux Gascons.

Conclusion

À l'échelle du Gers comme à l'échelle du territoire du LIFE Coteaux Gascons, l'évolution des milieux ouverts agropastoraux entre 2020 et 2025 met en évidence une recomposition spatiale : « MOAP perdus » versus « nouveaux MOAP ».

Si des surfaces importantes de MOAP ont disparu (38 975 ha dans le Gers et 18 531 ha sur le territoire du LIFE Coteaux Gascons), celles-ci sont compensées par l'apparition de nouveaux milieux ouverts (respectivement 31 019 ha et 29 270 ha). Cette dynamique se traduit par une augmentation de 15% des MOAP à l'échelle départementale et une augmentation de 12% sur le territoire LIFE Coteaux Gascons.

Ces résultats montrent une récupération des milieux ouverts agropastoraux, pouvant être en lien avec le recul des cultures au profit de surfaces herbacées. Les pertes observées indiquent toutefois la fragilité de certains MOAP, liés à des changements d'usages ou à de l'abandon par exemple.

Malgré une tendance positive, le maintien de ces milieux dépend fortement de la continuité des pratiques d'élevage et de l'accompagnement des exploitants, ce qui souligne un intérêt certain des actions menées dans le cadre du LIFE Coteaux Gascons.

c. La pression foncière

A3c : La pression foncière					
Définition	Description et méthode de calcul	Unité	Evolution de l'indicateur	Zone d'étude	Limites
Cet indicateur mesure la pression exercée par un usage donné (agricole, urbain, etc.) sur un espace défini (les espaces naturels ou les zones agricoles par exemple). Cet indicateur permet d'analyser la compétition entre usages (agricoles, urbains, naturels, etc.) et leur impact sur les zones stratégiques du territoire (MOAP, réservoirs de biodiversité).	L'indicateur repose sur les données des marchés fonciers et de l'occupation du sol. Il se calcule de la manière suivante : $\text{Pression foncière} = \frac{\text{surface totale des transactions}}{\text{surface totale de l'espace étudié}} \times 100$	Surface en hectares (ha). Pourcentages (%) de surface concernée par les transactions par rapport à la surface totale.	Les données exploitées proviennent du Vigifoncier (SAFER) et sont complétées par le MOS et les données RPG, permettant de suivre : -La part des transactions agricoles par rapport aux autres usages, -L'ensemble des rétrocessions et des notifications réalisées, -Les évolutions temporelles (<i>année n</i> et <i>année n+5</i>), La pression spécifique sur les MOAP et les réservoirs de biodiversité est évaluée dans le volet « impacts écosystémiques ».	Echelle du département du Gers. Echelle du territoire LIFE Coteaux Gascons. Espaces ciblés : territoires agricoles, MOAP, réservoirs de biodiversité, espaces naturels du Gers et du territoire LIFE Coteaux Gascons.	L'indicateur est encore en cours d'expérimentation et sa fiabilité dépend de la précision des données cadastrales et foncières. L'association entre transactions et parcelles cadastrales peut prêter à confusion. Certaines transactions peuvent ne pas être représentatives (ex : ventes partielles, échanges, donations).
Suivi de l'indicateur					
L'indicateur est mesuré au démarrage et à la fin du projet afin d'évaluer l'évolution de la pression exercée par un usage (agricole, urbain, etc.) sur un espace défini.					
Valeur initiale (VI) : 2020 Valeur finale (VF) : 2024					

DONNÉES ET RÉSULTATS

À L'ÉCHELLE DU GERS

Pour cet indicateur, les données n'ont pas été consolidées à l'échelle du département. Ainsi, nous nous focaliserons sur le traitement des transactions et marchés agricoles exceptionnellement à l'échelle de la zone étudiée : le LIFE Coteaux Gascons.

À L'ÉCHELLE DU LIFE COTEAUX GASCONS

102 communes sur les 163 au total du LIFE Coteaux Gascons sont concernées par des mouvements de transactions et de marchés agricoles entre les années 2021 et 2025.

Avant le lancement du programme, le nombre de marchés agricoles sur l'espace étudié était de 1 136. Au cours du programme, soit entre 2021 et 2025, on recensait 1 296 transactions, soit une augmentation de 160 transactions (+14%) entre les deux périodes (cf. *Tableau 14*).

Tableau 14 : Nombre de marchés agricoles sur le territoire LIFE Coteaux Gascons entre 2016 et 2025 (ADASEA32, 2026)

Nombre de marchés agricoles (2016/2020)	1 136
Nombre de marchés agricoles (2021/2025)	1 296
Différences entre 2016/20 et 2021/25	+160 (+14%)

L'ensemble des communes du territoire possède une surface totale de 179 817,9 ha. Au cours de la première étude réalisée avant le lancement du programme (cf. *Action A2*), la surface totale des marchés agricoles entre 2016 et 2020 était de 9 052,6 ha.

Entre 2021 et 2025, la surface totale des transactions s'élevait à 4 877,1 ha, soit une diminution de 46%, par rapport à la période 2016/2020 (cf. *Tableau 15*).

Tableau 15 : Surface totale des marchés agricoles sur le territoire LIFE Coteaux Gascons entre 2016 et 2025 (ADASEA32, 2026)

Surface (ha) totale des marchés agricoles (2016/2020)	9 052,6
Surface (ha) totale des marchés agricoles (2021/2025)	4 877,1
Différences entre 2016/20 et 2021/25	-4 175,5 (-46%)

Selon notre méthode de calcul retenu, la pression foncière pour la période 2016 à 2020 s'élevait à 5%, contre 2,7% pour la période 2021/2025.

Au cours des 5 ans de programme, il a été recensé également **1 077 rétrocessions** et **219 notifications**.

1. Les rétrocessions

La rétrocession est une vente effectuée par la SAFER, via un acte notarié, d'un bien agricole ou rural, acquis par voie amiable ou par préemption, à un candidat dont le projet a été soumis pour avis au comité technique départemental (SAFER Grand Est – Lexique, s.d.)⁴.

Parmi les 1 077 rétrocessions établies sur le territoire du LIFE Coteaux Gascons entre les années 2021 et 2025, les communes ayant un plus grand nombre de rétrocessions concernent les communes de Vic-Fezensac (43 rétrocessions), Castelnau-d'Auzan-Labarrère (42 rétrocessions), Montréal (40 rétrocessions), Eauze (39 rétrocessions), Lupiac (30 rétrocessions), Auch et Riguepeu (27 rétrocessions respectivement).

La surface totale rétrocédée sur le territoire entre 2021 et 2025 est de 1 704,7 ha, dont les communes ayant des surfaces rétrocédées les plus élevées concernent les communes de Riguepeu (137,2 ha), Auch (89,9 ha), Cazaux-d'Anglès (84,6 ha) et Montesquiou (83,2 ha).

2. Les notifications

La notification, ou déclaration d'intention d'aliéner (DIA), est un document par lequel les notaires informent la SAFER de tous les projets d'aliénation à titre onéreux de biens immobiliers à utilisation agricole et de biens mobiliers qui leur sont attachés ou bien de terrains à vocation agricole (SAFER Grand Est – Lexique, s.d.).

Parmi les 219 notifications réalisées sur le territoire du LIFE Coteaux Gascons entre les années 2021 et 2025, les 4 communes ayant un plus grand nombre de notifications concernent les communes d'Auch (15 notifications), de Riguepeu (13 notifications), de Castelnau-Barbarens (9 notifications) et de Simorre (8 notifications).

La surface totale notifiée sur le territoire entre 2021 et 2025 est de 3 172,4 ha, dont les communes ayant des surfaces notifiées les plus élevées concernent les 4 communes de Montesquiou (164,1 ha), de Riguepeu (147,3 ha), de Biran (134,4 ha) et de Montréal (134,1 ha).

Conclusion

Sur le territoire du LIFE Coteaux Gascons, l'analyse du marché foncier révèle une dynamique contrastée : le nombre de transactions augmente (+14%), tandis que les surfaces échangées diminuent fortement (-46%). Cette évolution peut s'expliquer par un marché plus actif, tout en étant marqué par une baisse des ventes, avec des parcelles plus petites mises en circulation.

⁴ **SAFER Grand Est – Lexique** (s.d.). [https://www.safer-grand-est.fr/lexique#:~:text=%2C%20etc%20%80%A6\).-R%C3%A9trocession,du%20gouvernement%20Agriculture%20et%20Finances](https://www.safer-grand-est.fr/lexique#:~:text=%2C%20etc%20%80%A6).-R%C3%A9trocession,du%20gouvernement%20Agriculture%20et%20Finances).

La pression foncière baisse de 5% à 2,7% entre les deux périodes étudiées, confirmant un recul de la part des surfaces concernées par les transactions, par rapport à l'ensemble du territoire.

Les 1 077 rétrocessions et 219 notifications enregistrées entre 2021 et 2025 montrent une activité foncière marquée, concentrée dans certaines communes du territoire (Vic-Fezensac, Montréal, Eauze, Riguepeu, Montesquiou...). Les surfaces importantes associées à ces mouvements témoignent d'un enjeu certain autour de l'accès au foncier et de la gestion des espaces agricoles.

En résumé, le territoire LIFE Coteaux Gascons connaît un marché foncier dynamique, bien que marqué par une disponibilité foncière assez réduite en surface. Ces éléments sont en prendre en considération notamment pour comprendre les enjeux d'installation, de transmission et de maintien des milieux agropastoraux.

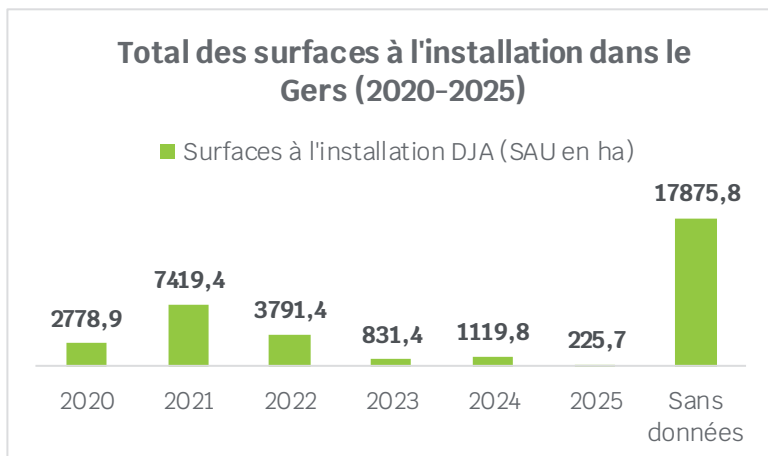
d. La surface moyenne à l'installation

A3d : La surface moyenne à l'installation					
Définition	Description et méthode de calcul	Unité	Evolution de l'indicateur	Echantillon	Limites
Cet indicateur compare la surface moyenne à l'installation des éleveurs entre le début et la fin du projet. Il permet de mesurer si la réouverture des milieux favorise ou non un meilleur accès au foncier pour les éleveurs au moment de leur installation. Il reflète également la disponibilité du foncier agricole.	L'indicateur correspond au rapport entre la somme des surfaces disponibles lors de l'installation des nouveaux éleveurs et le nombre total de nouveaux installés. $\text{Surface moyenne à l'installation} = \frac{\sum \text{surfaces à l'installation des nouveaux éleveurs}}{\text{nombre de nouveaux éleveurs}}$	Total des surfaces à l'installation (hectares). Surface moyenne à l'installation (hectares).	Les données sont basées sur la Dotation Jeune Agriculteur (DJA), dispositif d'aide au démarrage des agriculteurs. Elles sont complétées par des enquêtes auprès des éleveurs.	Population agricole du Gers et gestionnaires du programme LIFE. Les données portent principalement sur les spécialisations en élevage de ruminants/herbivores.	L'augmentation moyenne des surfaces à l'installation ne traduit pas nécessairement l'effet direct de la réouverture des milieux. Elle peut résulter, par exemple, de la cessation d'activité de certains agriculteurs ou de dynamiques foncières indépendantes du projet.
Suivi de l'indicateur					
L'indicateur est relevé pour l'année d'installation des exploitants concernés. Seule l'année d'installation et les surfaces associées sont classées selon la production principale, à l'échelle du département (<i>aides DJA</i>). L'année d'installation et les surfaces disponibles sont collectées, puis comparées aux surfaces disponibles actuelles (années 2025), fin d'en évaluer l'évolution. Valeur initiale (VI) : date d'installation Valeur finale (VF) : date actuelle (2025)					

DONNÉES ET RÉSULTATS

À L'ÉCHELLE DU GERS

1. Surface à l'installation (DJA) tout secteur d'activité agricole confondu



Total des installations aidées DJA (2020-2025) : 356 exploitants.

Source : Surfaces à l'installation, aides DJA, Chambre d'Agriculture 32 (2025)

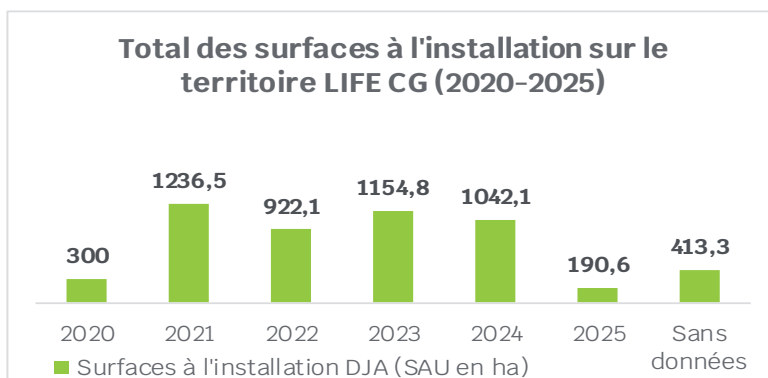
Surface moyenne à l'installation (DJA) de 2020 à 2025, selon le nombre de nouveaux éleveurs installés :

- **2020** : 120,8 ha
- **2021** : 88,3 ha
- **2022** : 90,2 ha
- **2023** : 92,3 ha
- **2024** : 111,9 ha
- **2025** : 28,2 ha

Remarque : Le manque de données (date d'installation) empêche la représentativité des résultats, et de fait, ne reflète pas la réalité pour les années 2023 à 2025.

À L'ÉCHELLE DU LIFE COTEAUX GASCONS

1. Surface à l'installation (DJA) tout secteur d'activité agricole confondu



Source : Surfaces à l'installation des communes LIFE, aides DJA, Chambre d'Agriculture 32 (2025)

Surface moyenne à l'installation (DJA) de 2020 à 2025 sur le territoire du LIFE CG :

- **2020** : 300 ha
- **2021** : 103 ha
- **2022** : 83,8 ha
- **2023** : 128,3 ha
- **2024** : 148,8 ha
- **2025** : 95,3 ha

Remarque : Le manque de données (date d'installation) empêche la représentativité des résultats, et de fait, ne reflète pas la réalité pour les années 2023 à 2025.

2. Surface moyenne à l'installation des gestionnaires du LIFE Coteaux Gascons

Parmi les 69 gestionnaires ayant bénéficié d'un accompagnement financier du LIFE Coteaux Gascons :

- 37 d'entre eux se sont installés avant 2018 ;
- 27 d'entre eux se sont installés entre 2018 et 2025 ;
- 5 sont en cours d'installation.

Le total des surfaces, que ce soit à l'installation ainsi qu'en fin de programme, se présente comme suit :

Total des surfaces à l'installation :	2 715,7 ha
Total des surfaces en 2024/25 :	5 674,6 ha
Evolution surfaces installation/24-25 :	2 958,9 ha (+108%)

Selon notre méthode de calcul, la surface moyenne à l'installation des gestionnaires ayant bénéficié d'un accompagnement financier s'élève à **39,4 ha**, dont :

- Pour les gestionnaires installés avant 2018 : **46 ha**.
- Pour les gestionnaires installés entre 2018 et 2025 (période LIFE Coteaux Gascons) : **32 ha**.

Parmi les 25 exploitants du LIFE Coteaux Gascons enquêtés :

- 14 d'entre eux se sont installés avant 2018 ;
- 10 d'entre eux se sont installés entre 2018 et 2025 ;
- 1 est en cours d'installation.

Le total des surfaces, que ce soit à l'installation ainsi qu'en fin de programme, se présente comme suit :

Total des surfaces à l'installation :	989,5 ha
Total des surfaces en 2024/25 :	2 282 ha
Evolution surfaces installation/24-25 :	1 292,5 ha (+130%)

Selon notre méthode de calcul, la surface moyenne à l'installation des gestionnaires ayant bénéficié d'un accompagnement financier s'élève à **39,6 ha**, dont :

- Pour les gestionnaires installés avant 2018 : **45,2 ha**.
- Pour les gestionnaires installés entre 2018 et 2025 (période LIFE Coteaux Gascons) : **31,4 ha**.

Conclusion

Entre 2020 et 2025 à l'échelle départementale, 356 exploitants ont été aidés à l'installation via la DJA. Pour cet échantillon, les surfaces moyennes à l'installation montrent une forte variabilité selon les années, oscillant entre 88 ha et 121 ha entre 2020 et 2024, avant de chuter à 28 ha en 2025.

Il est important de considérer ces résultats avec prudence, puisqu'ils traduisent d'un manque de données fiables, rendant les valeurs des années 2023-2025 peu représentatives.

À l'échelle du LIFE Coteaux Gascons, les surfaces moyennes à l'installation apparaissent plus élevées sur le territoire qu'à l'échelle départementale, notamment en 2020 (300 ha) et en 2024 (148,8 ha), pouvant s'expliquer par un plus faible nombre d'exploitants installés sur le territoire. Comme au niveau départemental, les données récentes sont incomplètes, ce qui limite la fiabilité des tendances observées sur la période 2023-2025.

Pour les 69 gestionnaires accompagnés financièrement par le programme, la surface moyenne à l'installation est de **39,4 ha**, mais avec une différence selon la période :

- 46 ha pour les installés avant 2018 ;
- 32 ha pour les installés entre 2018 et 2025.

Cette baisse peut refléter un contexte foncier plus contraint ou un nombre total d'installés moins élevé sur la seconde période.

L'évolution des surfaces entre l'installation et 2024/2025 est très marquée : dont une augmentation de 108% pour l'ensemble des 69 gestionnaires (de **2 715 ha** à **5 674 ha**), ainsi qu'une large augmentation de 130% pour les 25 gestionnaires enquêtés.

En résumé, l'accès au foncier reste un enjeu majeur, dont des programmes comme le LIFE Coteaux Gascons permet de contribuer à stabiliser et à agrandir des exploitations, pouvant renforcer leur viabilité dans la durée.

B. À L'ECHELLE DES EXPLOITATIONS ET DES ELEVEURS DU TERRITOIRE

1) L'EFFECTIF MOYEN DES TROUPEAUX ET L'EFFECTIF TOTAL DES ANIMAUX

B1 : L'effectif moyen des troupeaux et effectif total des animaux					
Définition	Description et méthode de calcul	Unité	Evolution de l'indicateur	Echantillon	Limites
Cet indicateur mesure le nombre moyen d'animaux par exploitation, en fonction du type d'élevage (bovins, ovins, caprins, équins, etc.) Il permet de suivre l'évolution des cheptels entre l'année de référence (<i>année n</i>) et 5 ans plus tard (<i>année n+5</i>). Cet indicateur correspond à l'Effectif Moyen Présent (EMP). Un indicateur complémentaire est relevé : l'effectif total des animaux recensé par type d'élevage.	Les données proviennent des recensements agricoles et des enquêtes réalisées auprès des éleveurs. L'indicateur se calcule en recensant le nombre d'animaux par exploitation, puis en réalisant une moyenne par spécialisation d'élevage. La comparaison entre l'année de référence (<i>n</i>) et l'année <i>n+5</i> permet d'observer les évolutions. Effectif moyen des troupeaux = $\frac{\Sigma \text{ animaux présents par exploitation}}{\text{nombre d'exploitations}}$	Nombre d'animaux total par exploitation. Nombre moyen d'animaux par exploitation.	Les données sont issues des recensements agricoles (AGRESTE RA 2010 et 2020), à l'échelle du département. Elles sont complétées par les éléments relevés lors des entretiens avec les éleveurs, pour le territoire LIFE CG.	Population agricole du Gers et gestionnaires du programme LIFE CG. Les données portent principalement sur les spécialisations en élevage de ruminants/herbivores.	L'évolution de l'effectif moyen peut être liée à des facteurs (augmentation des surfaces disponibles, changement de pratique, politiques agricoles). Une augmentation des effectifs peut traduire une intensification, et non nécessairement une amélioration de la durabilité. Cet indicateur peut être complété par le taux de chargement moyen (UGB/ha), qui serait pertinent pour analyser la pression sur les surfaces. Une autre limite concerne le manque de données représentatives dû au fait que l'ensemble des gestionnaire du programme n'ont pu être enquêtés. Les résultats restent donc partiels et non exhaustifs.
Suivi de l'indicateur L'indicateur est relevé pour l'année d'installation des exploitants concernés. A l'échelle du département, l'année 2010 est l'année de référence de départ, la valeur finale : 2020. L'évolution est indiquée en pourcentage (%). A l'échelle du territoire LIFE CG, l'année de départ est celle de l'installation des exploitants, la valeur finale est 2025. L'évolution est indiquée en pourcentage (%). Valeur initiale (VI) : 2010 OU date d'installation Valeur finale (VF) : 2020 OU date actuelle (2025)					

DONNÉES ET RÉSULTATS

À L'ÉCHELLE DU GERS

Tableau 16 : Observation de l'ensemble des élevages ayant des animaux de type herbivores dans le Gers de 2019 à 2024

Année	Nb total d'exploitations et d'entreprises agricoles	Système d'élevage	Nb total d'exploitations ayant la catégorie animaux citée	Nb total d'animaux	Effectif moyen par exploitation
2019	5 786	Bovins	1 523	89 724	58,9
		Ovins	482	23 693	49,2
		Caprins	126	6 144	48,8
2020	5 714	Bovins	1 458	85 285	58,5
		Ovins	490	23 706	48,4
		Caprins	129	6 759	52,4
2021	5 582	Bovins	1 402	84 234	60,1
		Ovins	460	24 111	52,4
		Caprins	125	6 489	51,9
2022	5 493	Bovins	1 349	80 019	59,3
		Ovins	439	22 272	50,7
		Caprins	124	6 057	48,8
2023	5 388	Bovins	1 291	75 312	58,3
		Ovins	443	23 308	52,6
		Caprins	126	5 774	45,8
2024	5 196	Bovins	1 232	71 253	57,8
		Ovins	427	22 726	53,2
		Caprins	112	5 473	48,9

Certaines données sont soumises au secret statistique

Sources : BDNI – DRAAF Occitanie (2026) / Mutualité sociale agricole (MSA), traitement observatoire du développement rural (ODR) (2026)

Concernant les **bovins**, on constate une stabilité autour de **58-60 têtes par exploitation**, avec une légère hausse en 2021 (**60,1**). Toutefois on observe une baisse progressive de 2022 à 2024, passant de **59,3 à 57,9** d'effectif moyen par exploitation. Cette tendance suit la diminution du nombre total de bovins sur la période : **de 89 724 en 2019 à 71 253 en 2024**, ainsi que du nombre d'exploitations bovines.

Pour les **ovins**, les données indiquent **une légère baisse en 2020** avec un effectif moyen de **48,4**, et une augmentation marquée en 2021 (**52,4**). Le nombre total d'ovins oscille mais reste relativement stable : **23 693 en 2019, et 22 726 en 2024**. Malgré quelques variations, les élevages ovins semblent se consolider, avec un effectif moyen plus élevé en 2024, que sur les autres périodes.

Enfin pour les **caprins**, on observe une hausse importante entre 2019 et 2020 (**+3,6 têtes/exploitation**), suivi d'une légère baisse en 2021 (**51,9**). Les données indiquent une chute significative entre 2022 et 2023, passant de **48,8 à 45,8 têtes/exploitation**, pour ré augmenter à nouveau en 2024 avec **48,9** d'effectif moyen par exploitation. Les élevages caprins montrent une forte variabilité, liée notamment à la diminution du nombre total de caprins et du nombre d'exploitations caprines.

Tableau 17 : Evolution du nombre d'exploitations, du nombre total de bovins et de l'effectif moyen par exploitation dans le Gers entre 2019 et 2024

BOVINS	Nb d'exploitations	Nb de bovins	Nb moyen bovins/exploitation
2019	1 523	89 724	58,9
2024	1 232	71 253	57,8
Evol. 2019/2024	-23,6%	-25,9%	-2%

Source : DRAAF Occitanie (2026)

Tableau 18 : Evolution du nombre d'exploitations, du nombre total d'ovins et de l'effectif moyen par exploitation dans le Gers entre 2019 et 2024

OVINS	Nb d'exploitations	Nb d'ovins	Nb moyen ovins/exploitation
2019	482	23 693	49,2
2024	427	22 726	53,2
Evol. 2019/2024	-11,4%	-4%	+8,1%

Source : DRAAF Occitanie (2026)

Tableau 19 : Evolution du nombre d'exploitations, du nombre total de caprins et de l'effectif moyen par exploitation dans le Gers entre 2019 et 2024

CAPRINS	Nb d'exploitations	Nb de caprins	Nb moyen caprins/exploitation
2019	126	6 144	48,8
2024	112	5 473	48,9
Evol. 2019/2024	-11%	-11%	+0.2%

Source : DRAAF Occitanie (2026)

Tableau 20 : Cheptels en nombre d'UGB herbivores – total et moyen – et évolution entre 2010 et 2020

	2010	2020	Evol. 2010/2020
Nombre d'UGB herbivores	102 662 UGB	76 581 UGB	-25,4%
Nombre total d'UGB	182 436 UGB	154 334 UGB	-15,4%
Nombre moyen d'UGB herbivores par exploitation	40,7 UGB	11,5 UGB	-71,7%
Nombre moyen d'UGB par exploitation	45,4 UGB	23,1 UGB	-49,1%

Source : AGRESTE – Recensement général agricole (2010 et 2020)

À L'ÉCHELLE DU LIFE COTEAUX GASCONS

Tableau 21 : Evolution du nombre d'exploitations, du nombre total de bovins et de l'effectif moyen par exploitation dans le territoire du LIFE CG entre 2019 et 2024

BOVINS	Nb d'exploitation	Nb de bovins	Nb moyen bovins/exploitation
2019	673	24 821	36,9
2024	515	18 544	36
Evol. 2019/2024	-23,5%	-25,3%	-2,4%

Source : DRAAF Occitanie (2026)

Tableau 22 : Evolution du nombre d'exploitations, du nombre total d'ovins et de l'effectif moyen par exploitation dans le territoire du LIFE CG entre 2019 et 2024

OVINS	Nb d'exploitation	Nb d'ovins	Nb moyen ovins/exploitation
2019	125	9 175	73,4
2024	122	8 786	72
Evol. 2019/2024	-2,4%	-4,2%	-1,9%

Source : DRAAF Occitanie (2026)

Remarque : Les données sont soumises au secret statistique, ce qui limite leur diffusion lorsque moins de 3 exploitations sont recensées dans une commune (DRAAF Occitanie, 2026).

En 2019, **78 communes du territoire** comptaient au moins une exploitation ayant un atelier ovins (allaitant/laitier). L'estimation du nombre total d'exploitations ovines se situerait entre **203 et 281** dans la zone du LIFE CG.

En 2024, **66 communes du territoire** LIFE Coteaux Gascons ont au moins une exploitation avec un atelier ovin. Le nombre total d'exploitation ovines serait estimé entre 188 et 254 sur le territoire LIFE CG.

Pour **les caprins**, les données ne sont pas exploitables : la majorité des communes du LIFE CG comptent moins de trois exploitations, ce qui ne permet pas une analyse fiable en l'état.

Parmi les 69 gestionnaires ayant bénéficié d'un accompagnement financier du LIFE Coteaux Gascons :

Tableau 23 : Total des effectifs des troupeaux et effectif moyen (en têtes) selon la spécialisation d'élevage à l'installation et en 2022-2024* – Gestionnaires aidés LIFE

Elevage	Nombre d'exploitation (gestionnaires aidés)	Période (date installation et 2025)	Total des effectifs d'animaux (en têtes)	Effectif moyen par exploitation (en têtes)	Evolution installation/2022-2024
Bovins viande**	31	A l'installation	1 216	50,6	+80,6%
		2022-2024	2 469	91,4	
Ovins viande	23	A l'installation	1 190	70	+44,6%
		2022-2024	1 7121	101,2	
Ovins lait	2	A l'installation	170	85	-11,8%
		2022-2024	150	75	
Caprins lait	4	A l'installation	65	21,6	+13,9%
		2022-2024	74	24,6	
Equins	10	A l'installation	84	10,5	+304,8%
		2022-2024	340	42,5	

*2022-2024 : date des diagnostics des exploitations engagées dans le LIFE CG

**Pas d'informations disponibles pour les bovins laitiers

Parmi les 25 gestionnaires enquêtés du LIFE Coteaux Gascons :

Tableau 24 : Total des effectifs des troupeaux et effectif moyen (en têtes) selon la spécialisation d'élevage à l'installation et en 2022-2024* – Exploitants enquêtés

Elevage	Nombre d'exploitation (gestionnaires aidés)	Période (date installation et 2025)	Total des effectifs d'animaux (en têtes)	Effectif moyen par exploitation (en têtes)	Evolution installation/2022-2024
Bovins viande**	12	A l'installation	620	62	+12%
		2022-2024	695	69,5	
Ovins viande	6	A l'installation	910	182	-15,4%
		2022-2024	770	154	
Ovins lait	2	A l'installation	150	75	+20%
		2022-2024	180	90	
Caprins lait	4	A l'installation	65	21,7	+121%
		2022-2024	144	48	
Equins	4	A l'installation	21	10,5	+66%
		2022-2024	35	17,5	

*2022-2024 : date des diagnostics des exploitations engagées dans le LIFE CG

**Pas d'informations disponibles pour les bovins laitiers

DISCUSSION ET CONCLUSION

À l'échelle du Gers, les résultats montrent **une baisse du nombre d'exploitations d'élevage d'animaux herbivores** entre 2019 et 2024, tous systèmes confondus. Cette diminution s'accompagne d'un recul important des effectifs totaux en bovins, ovins et caprins.

Malgré cela, les effectifs moyens par exploitation restent globalement stables, voire en légère hausse pour les ovins, ce qui indique une concentration des cheptels sur un nombre plus restreint d'exploitations. Les filières bovins apparaissent relativement stables en taille de troupeau.

À l'inverse, les élevages caprins présentent une forte variabilité, pouvant refléter une fragilité des systèmes à l'échelle du département.

Les données issues du **recensement général agricole (RGA) confirment cette tendance des UGB herbivores entre 2010 et 2020, tant en effectifs totaux qu'en moyenne par exploitation**, qui traduit une baisse progressive de l'élevage herbivore à l'échelle du Gers.

À l'échelle du territoire LIFE Coteaux Gascons, les dynamiques observées sont proches de celles du département, avec une diminution du nombre d'exploitations et des effectifs totaux, en particulier pour les bovins. Les effectifs moyens par exploitation restent toutefois relativement stables.

La baisse du nombre de communes disposant d'un atelier ovin confirme le repli spatiale de certaines filières, même si l'élevage ovin reste bien implanté sur le territoire. Les données pour les systèmes caprins ne permettent pas une analyse approfondi, en raison du secret statistique, soulignant la faible diffusion territoriale de cette filière.

Au contraire, l'analyse des gestionnaires accompagnés par **le LIFE Coteaux Gascons met en évidence des dynamiques distinctes : les effectifs de troupeaux augmentent entre l'installation des chefs d'exploitation et la période récente (2022-2024)**, particulièrement pour les bovins allaitants, les ovins allaitants, les caprins laitiers et surtout les équins.

Les résultats issus des exploitants enquêtés confirment cette tendance, bien que certaines filières, comme les ovins allaitants, demeurent sensibles aux variations de cheptel.

En conclusion, le territoire du LIFE Coteaux Gascons s'inscrit dans un contexte départemental marqué par la baisse du nombre d'exploitations et es cheptels herbivores. Toutefois, les exploitations ayant disposés d'un accompagnement financier de la part du programme montrent des effectifs stables, voire de développement des troupeaux. Ces résultats soulignent le rôle du LIFE Coteaux Gascons dans le soutien du renouvellement et à la consolidation des élevages herbagers.

2) L'AUTONOMIE ALIMENTAIRE DES TROUPEAUX

B2 : L'autonomie alimentaire des troupeaux					
Définition	Description et méthode de calcul	Unité	Evolution de l'indicateur	Echantillon	Limites
Cet indicateur mesure la part de l'alimentation des animaux provenant de la végétation spontanée et des ressources fourragères disponibles sur les milieux pastoraux.	L'autonomie alimentaire correspond à la proportion de nourriture (fourrages et concentrés) destinée aux animaux et produite directement sur l'exploitation⁵. Il suffit de soustraire les produits animaux aux charges d'alimentation et de diviser ce résultat par les produits animaux. $\text{Autonomie alimentaire} = \frac{\text{produits animaux} - \text{charges d'alimentation}}{\text{produits animaux}} \times 100$	Taux (%) d'autonomie alimentaire par exploitation selon deux approches : -Autonomie ressentie (auto-évaluation des éleveurs), -Autonomie réelle (calculée).	L'évolution de l'indicateur repose sur deux niveaux de comparaison : - L'autonomie alimentaire ressentie, déclarée par les éleveurs au moment de l'échange (en 2025) : permet d'évaluer subjectivement leur degré d'autonomie. - L'autonomie alimentaire calculée, qui permet de mesurer de manière objective l'évolution du ratio production sur l'exploitation/ achats extérieurs au fil des années.	Population agricole à l'échelle de la France et gestionnaires du programme LIFE CG. Les données portent principalement sur les spécialisations en élevage de ruminants.	Cet indicateur est pertinent uniquement lorsque l'autonomie alimentaire est un objectif pour l'éleveur. Certaines exploitations ne produisent pas ou peu de ressources fourragères et dépendent d'achats extérieurs.
Suivi de l'indicateur L'indicateur est relevé pour les exploitants spécialisés en élevage de ruminants qui ont pour objectif l'autonomie alimentaire pour leur troupeau. Les données sont étudiées à l'échelle nationale sont basées sur les référentiels d'INOSYS-Réseaux d'élevage et de l'Institut de l'Elevage (2012, 2014). Les données proviennent des enquêtes auprès des éleveurs, croisées avec leurs documents comptables, pour les gestionnaires aidés/enquêtés du LIFE Coteaux Gascons. Valeur initiale (VI) : 2019 Valeur finale (VF) : 2024					

⁵ **Brunschwig. P. et al. (2012).** *L'autonomie alimentaire des troupeaux bovins en France : Etat des lieux et perspectives.*
https://idele.fr/fileadmin/medias/Documents/Plaquette_autonomie_alimentaire_des_troupeaux_bovins_en_France.pdf

DONNÉES ET RÉSULTATS

À L'ÉCHELLE DE LA FRANCE

L'**autonomie alimentaire** peut être déclinée en plusieurs spécificités liées à l'apport en énergie et en protéines de l'aliment⁶ :

- **Autonomie alimentaire massique** : part des besoins couverts par les aliments produits sur l'élevage, exprimé en '**MS**'.
- **Autonomie alimentaire énergétique** : part des besoins énergétiques couverts par les aliments produits sur l'élevage, exprimé en '**UF**'.
- **Autonomie alimentaire protéique** : part des besoins protéiques couverts par les aliments produits sur l'élevage, exprimé en '**MAT**'.

On distingue deux niveaux d'autonomie alimentaire⁷ :

1. **L'autonomie alimentaire** : la part (en %) du total des aliments consommés par le troupeaux (fourrages + concentrés), produite sur l'exploitation (en kg MS).
2. **L'autonomie fourragère** : la part (en %) de fourrages consommés par le troupeau (herbe, maïs ensilage, etc.) qui est produite sur l'exploitation (en kg MS).

1. Les élevages bovins français

Tableau 25 : Niveaux d'autonomie alimentaire des élevages bovins français⁸ (source : Brunschwig et al., 2012, cité par Rouillé et al., 2014)

	Autonomie massique	Autonomie énergétique	Autonomie protéique
Ration totale	88%	87%	77%
Fourrages	98%	98%	98%
Concentrés	28%	34%	18%

Pour les systèmes bovins (cf. Tableau 25), l'autonomie alimentaire est bien plus forte en fourrages qu'en concentrés, car plus variable. Cela va dépendre des systèmes de production pris en compte ainsi que des choix des éleveurs selon leur objectif de production. Quant à l'autonomie fourragère, celle-ci reste élevée et peu différente selon les systèmes (Rouillé et al., 2014).

En fonction du critère d'évaluation choisi pour caractériser la ration des bovins, Rouillé et al. (2014) parlent soit **d'autonomie** soit **de dépendance**. Selon eux, la dépendance concernerait l'ensemble des achats d'aliments réalisés par une exploitation pour nourrir ses animaux, alors que l'autonomie

⁶ Conseil en agriculture (2024). L'autonomie alimentaire en élevage bovin : les essentiels à savoir. <https://conseilenagriculture.fr/autonomie-alimentaire-elevage-bovin/>

⁷ Produire bio (2017). L'autonomie alimentaire en élevage biologique. <https://www.produire-bio.fr/wp-content/uploads/2017/03/autonomie-elevage-bio-gabnor.pdf>

⁸ Benoît Rouillé, Jean Devun, Philippe Brunschwig (2014). L'autonomie alimentaire des élevages bovins français. <https://www.ocl-journal.org/articles/ocl/pdf/2014/04/ocl140017.pdf>

ferait plutôt références aux aliments produits directement sur l'exploitation, que ce soit en fourrages et concentrés, et enfin consommés.

Pour conclure, les auteurs s'accordent à dire qu'augmenter l'autonomie alimentaire d'un élevage revient donc à en réduire sa dépendance, en utilisant davantage de fourrages et de concentrés produits sur l'exploitation (Rouillé et al., 2014).

2. Les élevages ovins français

Tableau 26 : Niveaux d'autonomie alimentaire des élevages ovins allaitants, toutes zones confondues⁹ (Source : INOSYS-Réseaux d'Élevage, 2014)

	Autonomie massique	Autonomie énergétique	Autonomie protéique
Ration totale	89%	89%	86%
Fourrages	97%	98%	98%
Concentrés	36%	40%	28%

Les exploitations en système ovins allaitants en France sont globalement très autonomes (cf. Tableau 26), avec une ration totale s'élevant à 89%. Pour la part des fourrages, l'autonomie atteint 97%, quand la part de concentrés est de 36% d'autonomie seulement (Jousseins et al., 2014).

Selon Jousseins et al. (2014), les niveaux d'autonomie massique de la ration totale et de la part en fourrages sont élevés et aussi peu variables selon les zones d'élevage étudiées, sauf excepté quelques zones de haute montagne.

Les valeurs d'autonomie énergétique sont bonnes et proches de celles de l'autonomie massique du fait de la part prépondérante des fourrages dans la ration notamment.

Les niveaux d'autonomie énergétique ou protéique de la ration totale ainsi que la part en fourrages sont très élevés, quand ceux de la part en concentrés restent faibles.

3. Les élevages caprins français

Les élevages caprins présentent une autonomie protéique moyenne relativement faible, estimée à 47% (Cap Protéines, s.d.)¹⁰. Cette situation souligne donc une marge de progression importante pour accroître la production de protéines végétales directement sur l'exploitation, et ainsi, réduire les achats extérieurs.

⁹ Institut de l'Élevage, INOSYS-Réseaux d'Élevage (2014). Que mangent les brebis ? Régimes alimentaires et niveaux d'autonomie des élevages. https://www.inn-ovin.fr/wp-content/uploads/2017/04/INOSYS-RESEAUX-ELEVAGE_THEMA-Que-mangent-les-brebis.pdf

¹⁰ Cap Protéines (s.d.). <https://www.cap-proteines-elevage.fr/dossier/les-caprins>

À L'ÉCHELLE DU LIFE COTEAUX GASCONS

Parmi les 25 éleveurs enquêtés, **14 déclarent être autonomes en fourrages sur une année dite « classique », précisant ainsi atteindre une autonomie fourragère de 100%**. À l'inverse, 7 éleveurs estiment ne pas être autonomes, ou seulement partiellement. Les raisons les plus fréquemment évoquées concernant le recours à l'achat extérieur (luzerne, autres fourrages, concentrés) ou la mise en place d'échange de fourrages entre exploitations voisines.

Il est important de préciser que **cette autonomie « ressentie » ne concerne que la part fourragère en ne prenant pas forcément en compte la part en concentrés du système alimentaire**, telle qu'elle est exprimée par les éleveurs eux-mêmes. La part d'autonomie alimentaire globale de la ration (en %) est quant à elle évaluée dans un second temps à partir des données économiques disponibles des exploitants.

Les déclarations des éleveurs ont été complétées par l'analyse de leurs documents comptables, permettant de comparer l'autonomie alimentaire ressentie à l'autonomie alimentaire réelle, **calculée via le ratio entre les produits animaux et les charges d'alimentation de l'exploitation**.

Les analyses portent sur les années 2019 (avant le lancement du programme) et 2024 (à son terme). Pour les exploitants qui se sont installés plus tard que 2019, le calcul est réalisé sur la base des données économiques disponibles en l'état.

Lorsque les informations le permettent, un calcul annuel détaillé est réalisé sur l'ensemble de la période étudiée selon notre méthode de calcul.

Les exemples présentés ci-dessous illustrent plusieurs situations types, en fonction des différents systèmes d'élevage herbivores rencontrés.

Il est important de préciser que le taux d'autonomie alimentaire peut varier d'une année à l'autre, notamment en fonction des fluctuations du nombre total d'animaux (taux de chargement) présents sur l'exploitation.

a. Exemple-type 1 : Système bovins viande (1)

Exemple-type 1 : Bovins viande (1)								
Indicateur / Année	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Synthèse
Autonomie alimentaire calculée (%)	93%	97%	99%	94%	93%	96%	-	Moy. 95,3%
Autonomie alimentaire ressentie (enquêtes 2025)							100%	100%
Ecart ressenti/calculé								+4,7pts

L'éleveur interrogé déclare être autonome en fourrages en 2025, avec une autonomie ressentie de 100%.

Dans ce premier exemple, qui concerne un élevage bovins viande, le taux d'autonomie alimentaire calculé s'élève à **93% en 2019**, selon la méthode de calcul retenue. Les valeurs varient ensuite entre

2020 et 2023, avec un pic en **2021 (99%)**, et une niveau légèrement plus faible en **2023 (93%)**. En 2024, le taux atteint **96%** d'après les données économiques disponibles.

L'écart entre l'autonomie « ressentie » par l'éleveur lors des enquêtes et l'autonomie réellement calculée demeure assez faible. Les deux approches apparaissent cohérentes, ce qui confirme le ressenti exprimé au regard des éléments comptables de l'exploitation.

b. Exemple-type 2 : Système bovins viande (2)

Exemple-type 2 : Bovins viande (2)								
Indicateur / Année	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Synthèse
Autonomie alimentaire calculée (%)	100%	100%	-	96%	99%	96%	-	Moy. 98,2%
Autonomie alimentaire ressentie (enquêtes 2025)							100%	100%
Ecart ressenti/calculé								+1,8 pts

L'éleveur interrogé déclare être autonome en fourrages en 2025, avec une autonomie ressentie de 100%.

L'autonomie alimentaire calculée se maintient globalement à un niveau très élevé, proche ou égal à 100% selon les années. Après deux années entièrement autonomes (2019 et 2020), une légère variabilité apparaît, **avec une autonomie oscillant entre 96% et 99% entre 2022 et 2024**. Malgré ces fluctuations, l'éleveur conserve un niveau d'autonomie stable et performant tout au long de la période. Les informations pour l'année 2021 ne sont pas disponibles.

L'écart entre l'autonomie ressentie et l'autonomie alimentaire calculée est donc très faible.

c. Exemple-type 3 : Système bovins viande (3)

Exemple-type 3 : Bovins viande (3)									
Indicateur	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Synthèse
Autonomie alimentaire calculée (%)	85%	100%	-	-	-	100%	85%	-	Moy. 92,5%
Autonomie alimentaire ressentie (enquêtes 2025)								100%	100%
Ecart ressenti/calculé									+7,5 pts

L'éleveur interrogé déclare être autonome en fourrages en 2025, avec une autonomie ressentie de 100%.

L'autonomie alimentaire calculée présente une forte variabilité, alternant entre des années totalement autonomes (**100% en 2019 et 2023**) et des années plus basses (**85% en 2018 et 2024**). Malgré l'absence de données pour 2020-2022, la tendance générale montre un système capable d'atteindre une autonomie totale, mais qui reste sensible aux variations annuelles, avec des niveaux oscillant entre 85% et 100%.

L'écart entre l'autonomie alimentaire ressentie par l'éleveur et l'autonomie alimentaire calculée est relativement faible.

d. Exemple-type 4 : Système bovins viande (4)

Exemple-type 4 : Bovins viande (4)								
Indicateur	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Synthèse
Autonomie alimentaire calculée (%)	48%	-	-	83%	79%	100%	-	Moy. 77,5%
Autonomie alimentaire ressentie (enquêtes 2025)							90%	90%
Ecart ressenti/calculé								+12,5 pts

L'éleveur déclare être autonome en fourrages à environ 90%, notamment pour la production de foin, tout en restant dépendant de certains achats extérieurs (mais pour l'engraissement et paille pour la litière).

L'autonomie alimentaire calculée conforme un niveau globalement élevé, mais plus variable que le ressenti : elle varie de **48% en 2019** à **100% en 2024**, avec des valeurs intermédiaires de **83% en 2022** et **79% en 2023**. Les informations pour les années 2020 et 2021 ne sont pas disponibles.

Ainsi, bien que l'éleveur se perçoive comme largement autonome, les données économiques révèlent une autonomie réelle fluctuantes, et dépendante des achats extérieurs selon les années. Il faudrait pouvoir comparer les données économiques de 2025 afin de constater le ratio avec l'autonomie alimentaire ressentie de 100%.

e. Exemple-type 5 : Système ovins viande

Exemple-type 5 : Ovins viande								
Indicateur	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Synthèse
Autonomie alimentaire calculée (%)	-	89%	84%	56%	65%	58%	-	Moy. 70,4%
Autonomie alimentaire ressentie (enquêtes 2025)							100%	100%
Ecart ressenti/calculé								+ 29,6 pts

L'éleveur interrogé déclare être autonome en fourrages en 2025, avec une autonomie ressentie de 100%, complétée avec de l'achat à l'extérieur pour les agneaux.

Les résultats montrent une forte variabilité selon les années : après un niveau élevé en **2020 (89%)** et **2021 (84%)**, l'autonomie chute en **2022 (56%)**, avant de remonter légèrement en **2023 (65%)** et **2024 (58%)**.

Cette dynamique irrégulière peut se traduire par un système sensible aux aléas (fourragers, climatiques, économiques) et révèle une autonomie alimentaire moyenne à faible, qui se distingue de l'autonomie alimentaire ressentie.

f. Exemple-type 6 : Système caprins lait

Exemple-type 6 : Caprins lait						
Indicateur	2021	2022	2023	2024	2025	Synthèse
Autonomie alimentaire calculée (%)	0	-	-	66%	-	Moy. 66%
Autonomie alimentaire ressentie (enquêtes 2025)					-	<50%
Ecart ressenti/calculé						-

Dans cet exemple, l'éleveuse se considère non autonome en fourrages, précisant que seules les bottes de foin sont produites sur l'exploitation tandis que le reste de l'alimentation est acheté. L'éleveuse n'a pas précisé l'autonomie alimentaire ressentie.

L'autonomie alimentaire calculée confirme cela, puisqu'elle est quasi nulle **en 2021**, aucune donnée n'est disponible pour 2022 et 2023, puis elle atteint **66% en 2024**, traduisant une amélioration mais encore loin d'une autonomie complète.

Les résultats présentés demeurent partiels et doivent être interprétés avec prudence : **l'installation ayant eu lieu en 2020**, les données relatives à l'autonomie en fourrages restent limitées en raison de la phase de mise en route de l'exploitation.

g. Exemple-type 7 : Système équins

Exemple-type 7 : Equins						
Indicateur	2021	2022	2023	2024	2025	Synthèse
Autonomie alimentaire calculée (%)	-	-	83%	77%	-	Moy. 80%
Autonomie alimentaire ressentie (enquêtes 2025)					100%	100%
Ecart ressenti/calculé						+20 pts

Pour ces éleveurs récemment installés (2022), l'autonomie alimentaire ressentie en fourrage est estimée à **100% en 2025**. Les exploitants soulignent une forte dépendance aux conditions météorologiques, qui peut limiter la production de fourrages, et faire chuter à 30% ce taux pour l'année 2026.

L'autonomie alimentaire calculée reflète cette situation contrastée : elle atteint **83%** en **2023** puis diminue légèrement à **77%** en **2024**, traduisant un bon niveau d'autonomie, mais sensible aux achats extérieurs selon les années.

L'ensemble confirme une cohérence entre le ressenti des éleveurs et les données économiques, tout en révélant une autonomie réelle changeante, notamment en raison de l'installation récente et des aléas fourragers et climatiques rencontrés.

DISCUSSION ET CONCLUSION

À l'échelle nationale, **les systèmes d'élevage herbivores apparaissent globalement très autonomes en fourrages, en particulier pour les bovins et les ovins, avec des taux d'autonomie élevés pour la ration totale.** Cette autonomie repose toutefois sur les fourrages, tandis que la dépendance aux concentrés et aux apports protéiques demeure marquée, notamment pour les bovins et plus encore pour les caprins. Les caprins présentent les niveaux d'autonomie les plus faibles, révélant alors une forte progression pour accroître la production de protéine végétale sur les exploitations.

À l'échelle du LIFE Coteaux Gascons, **la majorité des éleveurs enquêtés se déclarent être autonome en fourrages, mais l'analyse économique montre que l'autonomie alimentaire réelle est plus nuancée, variable selon les filières et les années.**

Si les systèmes bovins affichent des niveaux d'autonomie globalement élevés et cohérents avec le ressenti des éleveurs, les systèmes ovins, caprins et équins apparaissent plus sensibles aux aléas climatiques, fourragers et au chargement des troupeaux.

Ces résultats soulignent l'intérêt de l'accompagnement du LIFE CG pour renforcer l'autonomie alimentaires des exploitations, tout en rappelant que celle-ci reste dépendante à la fois des pratiques agricoles, des conditions climatiques et du stade de développement des exploitations.

3) LA CHARGE DE TRAVAIL RESSENTIE

B3 : La charge de travail ressentie					
Définition	Description et méthode de calcul	Unité	Evolution de l'indicateur	Echantillon	Limites
Cet indicateur évalue la charge de travail ressentie par les éleveurs au sein de leurs exploitations. Selon l'ANACT (2024), « la charge de travail résulte de la gestion des contraintes de l'entreprise par rapport aux moyens humains et opérationnels dont elle dispose. Elle se traduit quantitativement (surcharge, sous charge) mais aussi qualitativement (complexité ou appauvrissement du travail) pour les individus et pour les collectifs. Elle évolue dans le temps et impacte différemment les activités de travail ».	La quantité de travail hebdomadaire se repose sur : -Le nombre d'heures hebdomadaires consacrées au travail. -Le repos annuel (nombre de jours de vacances par an). -Le repos hebdomadaire (nombre de week-end libres par an)¹¹. Les données proviennent des entretiens individuels auprès des exploitants.	Nombre total et valeurs moyennes par exploitant : -Heures de travail hebdomadaires -Jours de congés annuels ; -Nombre de week-ends libres par an ; -Score de charge de travail (échelle de Likert).	Une analyse complémentaire est effectuée à l'aide d'une série de questions quantitatives et qualitatives : -Une évaluation subjective de la charge de travail via une échelle de Likert ; -Les modalités d'aide ou d'entraide (salarié agricole, service de remplacement, famille, voisinage, etc.). Les jours de repos annuels et hebdomadaires ont été convertis en heures.	Population d'éleveurs français et gestionnaires du programme LIFE CG. Les données portent principalement sur les spécialisations en élevage de ruminants.	La perception de l'éleveur ne reflète pas toujours la réalité objective de son temps de travail (biais déclaratif). La charge de travail dépend fortement du type d'élevage, de la saisonnalité et du contexte territorial. Les comparaisons inter-exploitations peuvent être limitées par l'hétérogénéité des systèmes de production.
Suivi de l'indicateur L'indicateur est relevé pour chaque exploitant concerné, qu'il soit ou non bénéficiaire du projet. Les données proviennent des enquêtes conduites auprès des éleveurs et sont complétées par l'analyse qualitative (entretiens). Valeur initiale (VI) : 2020 Valeur finale (VF) : 2024 (ou 2025 selon disponibilité des dernières données).					

¹¹ Fourrié L, Mundler P et Cresson C. (2013). Référentiel AB : Présentation des indicateurs. https://hal.science/hal-04524718v1/file/Zahm_Girard_Carayon%20-%20IDEA4_perf%20sociale_poitiers%20-%202024_03_13%20VFD.pdf

DONNÉES ET RÉSULTATS

À L'ÉCHELLE DE LA FRANCE

En près de quarante ans en France, alors que la taille des exploitations a augmenté, la part des exploitants dans l'emploi a fortement diminué, passant de 7,1% en 1982 à 1,5% en 2019 (INSEE, 2020).

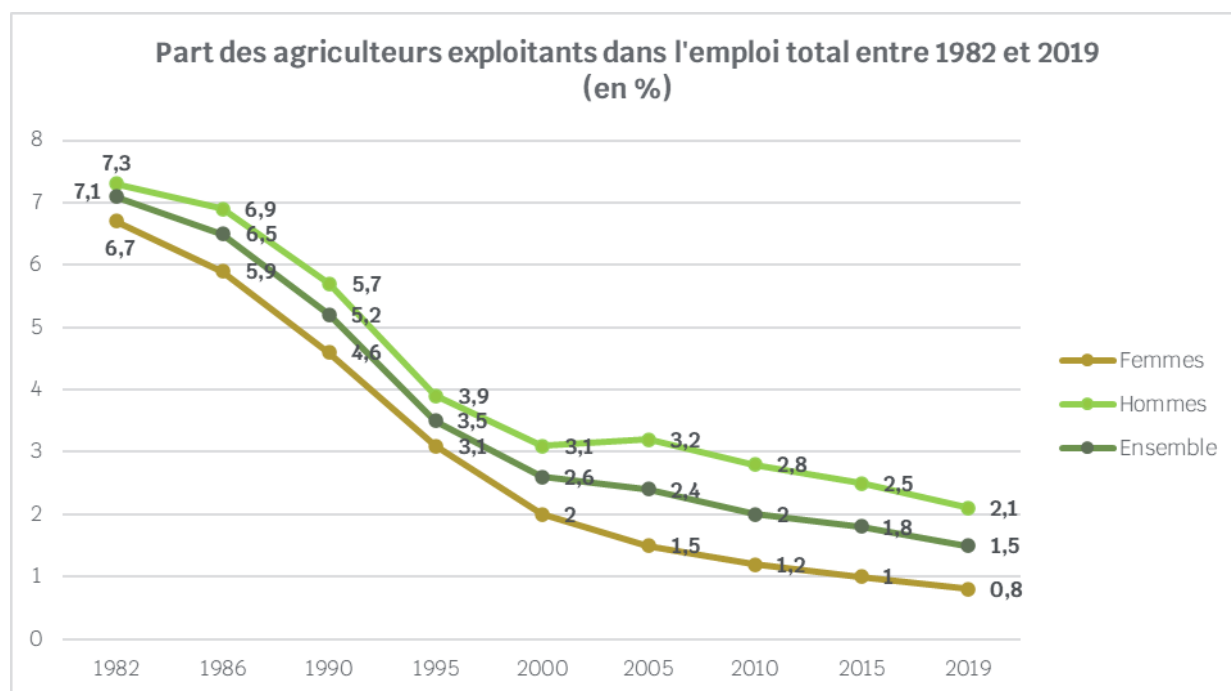


Figure 11 : Part des agriculteurs exploitants dans l'emploi total entre 1982 et 2019 (INSEE, 2019)

En 2019 selon l'INSEE ¹², les trois quart des agriculteurs exploitants sont des hommes, une proportion en hausse depuis quarante ans, et plus de la moitié sont âgés de 50 ans ou plus.

Les agriculteurs ont une durée de travail hebdomadaire plus élevée que l'ensemble des personnes en emploi, et travaillent très fréquemment le samedi et le dimanche. En moyenne, les agriculteurs exploitants travaillent 53,6 heures hebdomadaires.

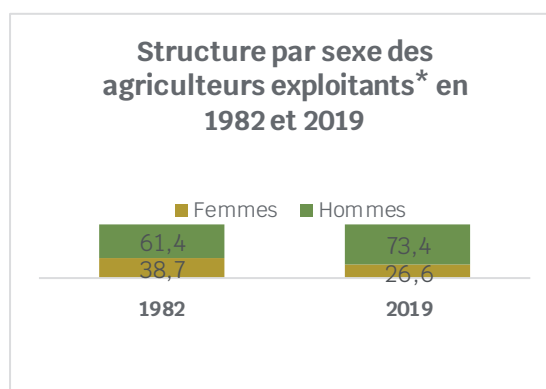


Figure 12 : Structure par sexe des agriculteurs exploitants (INSEE, 2019)

¹² INSEE (2020). Les agriculteurs : de moins en moins nombreux et de plus en plus d'hommes.
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/4806717>



Figure 13 : Travail le week-end et la nuit des agriculteurs exploitants en 2019 (INSEE, 2019)

Une grande majorité des agriculteurs travaillent le week-end : 88% ont au moins travaillé le samedi contre 39% de l'ensemble des personnes en emploi, et 71% d'entre eux au moins le dimanche, contre 22%.

De plus, 14,5% des agriculteurs ont annoncé travailler au moins une fois la nuit, entre minuit et 5 heures du matin contre 10% pour l'ensemble des personnes sans emploi.

En 2019, les agriculteurs exploitants déclaraient un temps de travail hebdomadaire bien supérieur à celui de l'ensemble des personnes en emploi. En cela, ils feraient part d'une durée habituelle hebdomadaire¹³ de travail de 55 heures en moyenne, contre 37 heures pour l'ensemble des personnes en emploi (+49%), l'équivalent d'une semaine et demie de travail en une semaine « normale ».

Conditions de travail	Salariés		Non-salariés	
	Salariés agricoles	Ensemble	Agriculteurs exploitants	Ensemble
Contraintes physiques intenses (au moins 3 parmi les 5 citées)	74,1	41,3	85,4	50,0
Rester longtemps debout	71,3	48,7	78,6	57,0
Rester longtemps dans une autre posture pénible ou fatigante à la longue	55,9	36,2	60,6	41,1
Effectuer des déplacements à pied longs ou fréquents	55,7	37,2	70,7	33,6
Porter ou déplacer des charges lourdes	68,4	40,6	81,2	51,6
Subir des secousses ou des vibrations	45,5	17,4	75,8	28,5
Exposition à des risques physiques (au moins 2 parmi les 3 cités)	45,8	24,3	71,2	27,0
Être exposé à un bruit intense ¹	70,2	17,7	68,8	13,5
Respirer des fumées ou des poussières	53,0	30,5	81,6	37,5
Être en contact avec des produits dangereux	42,4	30,0	74,3	31,6
Subir au moins 3 contraintes de rythme de travail parmi les 8 citées	16,7	24,8	15,9	9,6

¹ Bruit qui gêne pour entendre une personne située à 3 mètres.

Figure 14 : Conditions de travail des chefs d'exploitation et des salariés agricoles en 2019 (INSEE, 2019)

¹³ **Durée habituelle hebdomadaire** : Durée travaillée pendant une semaine de travail « normale » sans évènement exceptionnel (jour férié, congés, etc.). Elle inclut toutes les heures habituellement effectuées y compris les heures supplémentaires, régulières, rémunérées ou non (INSEE, 2019). <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4806717>

Pour les conditions de travail, 74,1% des salariés agricoles et 85,4% agriculteurs exploitants déclarent être soumis à au moins 3 contraintes physiques dans leur pratique en 2019. 71,3% salariés agricoles et 78,6% estiment rester longtemps debout et dont 55,9% des salariés agricoles et 60,6% des agriculteurs exploitants, en étant dans une posture pénible ou fatigante sur le long terme.

71,2% agriculteurs exploitants déclarent être exposés à au moins 2 risques physiques dans leur pratique, dont 68,8% semblent être exposés à un bruit intense ou reprendre des fumées ou des poussières (81,6%). Parmi les salariés agricoles, 45,8% déclarent être exposé à au moins 2 des risques physiques présentés.

À L'ÉCHELLE DU LIFE COTEAUX GASCONS

A l'échelle des questionnaires du projet, une évaluation qualitative a été menée en complément des données quantitatives. Il est important de préciser que l'ensemble des 25 répondants n'ont pas répondu à toutes les questions posées (cf. *Limites rencontrées*, p. 12).

3 phases d'analyse ont été étudiées pour cet indicateur

1. Evaluation subjective de la charge de travail ressentie

La charge de travail ressentie est mesurée à l'aide d'une échelle de Likert (ou échelle d'attitude), qui est un système de notation sémantique utilisé pour mesurer les perceptions, attitudes et opinions. Cette échelle permet aux répondants de situer leur propre charge de travail sur une graduation allant de (1) sous-charge de travail à (10) surcharge de travail, en fonction de leur ressenti personnel.

Sur les 25 éleveurs interrogés, 20 réponses exploitables ont été recueillies. Les niveaux de charge de travail perçue se répartissent comme suit :

Score à l'échelle de charge de travail ressentie	
Moyenne	7,7/10
Maximum	10/10
Minimum	5/10

La moyenne globale obtenue à l'échelle, proche de 8/10, indique que la majorité des éleveurs interrogés perçoivent leur charge de travail comme importante, tendant davantage vers la « surcharge de travail ». Cela reflète un ressenti global de surcharge, souvent lié à l'intensité des tâches quotidiennes, au manque de temps et de repos, ainsi qu'à l'organisation parfois complexe qui peut être ressentie sur les exploitations.

Le score maximal signale que certains éleveurs se placent dans une situation de surcharge totale, où la charge de travail est perçue comme particulièrement lourde. Cela peut traduire un manque de main d'œuvre, une forte charge mentale associée ou encore des pratiques liées à la saisonnalité parfois exigeantes.

On constate que même le score le plus bas correspond à un niveau de charge de travail modéré, ce qui montre qu'aucun éleveur n'est en situation de sous-charge. Le seuil de 5/10 indique une perception de charge déjà significative, même chez les répondants se sentant les moins concernés.

2. La quantité de travail hebdomadaire

Parmi les 20 réponses exploitables, les éleveurs déclarent travailler en moyenne 56,5 heures par semaine. Le minimum en temps de travail estimé est de 35 heures par semaine contre 80 heures maximum. En moyenne, les éleveurs enquêtés prennent 9,3 jours de vacances par an, ainsi que 6 week-ends de repos sur l'année écoulée.

Tableau 27 : Quantité de travail hebdomadaire et journées de repos pour les éleveurs enquêtés

N=20	Moyenne	Minimum	Maximum
Nombre total d'heures travaillées par semaine	56,5 heures	35 heures	80 heures
Nombre total d'heures de repos (jours de vacances/an)	223 heures	0 heure	672 heures
Nombre total d'heures de repos (week-ends*/an)	274 heures	0 heure	2 400 heures

*week-end = 2 jours consécutifs par semaine

Sur la base d'une moyenne déclarée de **56,5 heures** travaillées par semaine, et en considérant une activité répartie sur 52 semaines, le volume annuel de travail équivaut à environ **2 938 heures** par an. Ce niveau est largement supérieur à la référence d'un équivalent temps plein (ETP) agricole (1600 heures/an), traduisant une forte charge de travail ressentie chez les éleveurs enquêtés.

Malgré cette charge élevée, le temps de repos reste très limité : les éleveurs interrogés bénéficient en moyenne selon leurs estimations, **223,2 heures de repos annuelles issues des jours de vacances (soit 9,3 jours en moyenne)** et **273,6 heures liées aux week-ends (5,7 week-ends en moyenne)**, ce qui traduit un total cumulé d'environ **496,8 heures** de repos par an. Ces valeurs montrent une forte hétérogénéité des situations, avec des éleveurs enquêtés n'ayant pris aucun jour de repos sur l'année, tandis que d'autres ont bénéficié jusqu'à 672 heures de vacances ou 2 400 heures de week-end (50 week-ends).

Bien que ces résultats montrent une disponibilité quasi permanente exigée par les systèmes d'élevage du territoire, ils sont à considérer avec précaution puisque, au vu de notre faible échantillon, les données peuvent ne pas être représentatives des conditions de travail à plus grande échelle pour ce secteur.

La quantité de travail répartie selon la spécialisation d'élevage de ruminants :

(1) Le nombre d'heures par semaine dédiées au travail :

Tableau 28 : Nombre total d'heures travaillées par semaine et par an estimées - Exploitants enquêtés (2025)

Indicateur	Elevage	Moy.	Min.	Max.	Moy. Heures/an
Nombre total d'heures travaillées par semaine	Bovins viande	59,9 heures	35 heures	80 heures	3 114,8 heures
	Ovins viande	47,3 heures	44 heures	50 heures	2 459,6 heures
	Ovins lait	65 heures	60 heures	70 heures	3 380 heures
	Caprins lait	50 heures	35 heures	70 heures	2 600 heures
	Equins	63 heures	63 heures	63 heures	3 276 heures

(2) Le repos annuel – le nombre de jours de vacances pris par an :

Tableau 29 : Nombre total de jours de vacances pris par an et par heures estimées - Exploitants enquêtés (2025)

Indicateur	Elevage	Moy.	Min.	Max.
Nombre de jours de vacances par an	Bovins viande	10,2 jours (244,8 heures)	0 jour (0 heure)	20 jours (480 heures)
	Ovins viande	17,8 jours (427,2 heures)	7 jours (168 heures)	28 jours (672 heures)
	Ovins lait	9 jours (216 heures)	5 jours (120 heures)	13 jours (312 heures)
	Caprins lait	10,3 jours (247,2 heures)	0 jour (0 heure)	28 jours (672 heures)
	Equins	8 jours (192 heures)	8 jours (192 heures)	8 jours (192 heures)

(3) Le repos hebdomadaire – le nombre de week-end pris par an :

Tableau 30 : Nombre total de week-end pris par an et par heures estimées - Exploitants enquêtés (2025)

Indicateur	Elevage	Moy.	Min.	Max.
Nombre de week-end pris par an	Bovins viande	5,2 week-end (249,6 heures)	0 week-end (0 heure)	50 week-end (2 400 heures)
	Ovins viande	2,5 week-end (120 heures)	5 week-end (240 heures)	5 week-end (240 heures)
	Ovins lait	1,5 week-end (72 heures)	1 week-end (48 heures)	2 week-end (96 heures)
	Caprins lait	8 week-end (398,4 heures)	0 week-end (0 heure)	21 week-end (1 008 heures)
	Equins	0 week-end (0 heure)	0 week-end (0 heure)	0 week-end (0 heure)

3. L'entraide entre éleveurs

Sur les 25 éleveurs interrogés, 22 réponses ont pu être exploitées. L'objectif de cette section est d'identifier si les exploitants rencontrés bénéficient d'un soutien extérieur (salarié, famille, amis, voisin) permettant d'alléger la charge de travail ressentie.

Aide d'un salarié agricole :

Parmi les 22 éleveurs, 6 déclarent bénéficier ou avoir bénéficié de l'appui d'un salarié. Dans la majorité des cas (4 d'entre eux), cette aide concerne principalement les ateliers de diversification (fromagerie, conserverie). Elle porte également pour certains, sur les soins apportés aux animaux ou sur la traite. Par ailleurs, deux éleveurs indiquent avoir déjà accueilli des apprentis et/ou des stagiaires afin de participer aux tâches agricoles courantes.

A l'inverse, 16 répondants expliquent ne pas disposer d'aide salariée, généralement pour des raisons financières, l'embauche d'une personne supplémentaire étant jugée trop coûteuse.

Recours au service de remplacement :

Le service de remplacement, groupement d'employeurs permettant d'assurer la continuité du travail en cas d'absence temporaire (congrés, formation, maternité/paternité, maladie, accident, etc.), a été sollicité au moins une fois par 9 éleveurs. Les motifs concernent principalement les congés ; un éleveur a même évoqué le fait qu'il préférerait choisir lui-même ses salariés. D'autres y ont eu recours à la suite d'un accident du travail ou dans le cadre de l'aide au répit, proposé par la MSA en cas d'épuisement professionnel.

Parmi les 13 éleveurs n'ayant jamais fait appel au service de remplacement, les raisons évoquées portent surtout sur le coût jugé trop élevé des prestations. Certains expliquent également ne pas souhaiter confier leur troupeau à une personne extérieure à l'exploitation.

Aide de la famille, des amis ou du voisinage :

14 éleveurs indiquent bénéficier du soutien d'un proche pour certaines tâches. Plus précisément, 4 reçoivent de l'aide de leur famille (parent, conjoint), 3 de leurs amis et 3 de leurs voisins. Les missions concernent tant les soins aux animaux que le travail mécanique ou diverses opérations sur l'exploitation. Certains précisent que leurs proches interviennent de manière polyvalente et participent à une multitude de tâches. L'aide fournie varie selon les exploitations, mais porte principalement sur les soins aux animaux, l'entretien parcellaire, la gestion des clôtures et parfois des petits travaux de maçonnerie. Quelques éleveurs mentionnent également leur adhésion à une CUMA, leur permettant de mutualiser le matériel agricole avec d'autres exploitants.

DISCUSSION ET CONCLUSION

En France, la taille moyenne des exploitations agricoles augmente, tandis que la part des exploitants dans l'emploi diminue fortement (1,5% en 2019). Cette évolution contribue de fait, à une augmentation de la charge de travail.

Les agriculteurs travaillent en moyenne plus longtemps que l'ensemble des actifs, avec une durée hebdomadaire estimée à 53,6 heures. Ils travaillent également plus fréquemment le samedi et le dimanche, ce qui limite les temps de repos.

A l'échelle du LIFE Coteaux Gascons, l'analyse repose sur un échantillon de 25 éleveurs interrogés, pour lesquels trois phases d'analyse ont été menées.

Le niveau de charge de travail perçu par les éleveurs interrogés est estimé en moyenne à 8 sur 10, indiquant que la majorité d'entre eux ressentent leur charge de travail comme importante. Ce résultat montre un sentiment global de surcharge de travail.

Les éleveurs enquêtés spécialisés en ovins lait présentent une charge de travail plus élevée, avec une moyenne estimée de 65 heures travaillées par semaine, soit près de 3 380 h/an. Pour les éleveurs en ovins viande estiment travailler en moyenne 47 h/semaine (2 460 h/an), tandis que les éleveurs bovins viande montrent une certaine variabilité, considérant travailler 35h/semaine (1 820 h/an) à 80 h/semaine (4 160 h/an). Ces écarts s'expliquent par la taille des troupeaux et la diversité des tâches : soins quotidiens, surveillance, gestion parcellaire et entretien des clôtures, auxquels peuvent s'ajouter un ou plusieurs ateliers complémentaires (ateliers de transformation et/ou de diversification par exemple).

En matière d'entraide, plusieurs éleveurs déclarent recourir à un salarié (fixe ou ponctuel), à un proche ou au service de remplacement afin de bénéficier d'un soutien extérieur et d'alléger leur charge de travail. Toutefois, le recours à un membre de la famille, à des amis ou au voisinage reste majoritaire pour les tâches quotidiennes. Cette forme d'entraide est souvent perçue comme moins coûteuse que la salariat ou le service de remplacement, certains éleveurs indiquant ne pas être en mesure de rémunérer une tierce personne.

L'analyse met en évidence **une charge de travail ressentie globalement élevée et fortement ressentie** par les éleveurs interrogés. Cela résulte d'une **combinaison de contraintes organisationnelles, temporelles, psychologiques et économiques**. Malgré des stratégies d'adaptation telles que l'entraide ou le recours ponctuel à de la main d'œuvre extérieure, la surcharge de travail demeure prégnante, notamment dans certains systèmes comme les élevages ovins lait. Ces constats soulignent l'importance de prendre en considération des leviers d'amélioration des conditions de travail, afin de préserver la santé des éleveurs ainsi que la stabilité économique des exploitations.

4) LA DEPENDANCE AUX AIDES

B4 : La dépendance aux aides					
Définition	Description et méthode de calcul	Unité	Evolution de l'indicateur	Echantillon	Limites
Cet indicateur mesure l'importance des aides publiques dans les résultats économiques des exploitations. L'objectif est d'évaluer si une exploitation peut rester viable en l'absence d'aides, ou si leur apport constitue un levier indispensable à son équilibre économique.	Le calcul consiste à rapporter le montant total des aides aux produits d'exploitation (produit total de l'activité). $\text{Dépendance aux aides (\%)} = \frac{\text{Total des aides}}{\text{Produit total activité} + \text{Total aides}} \times 100$	Ratio entre le montant total des aides perçues et les revenus générés directement par l'exploitation.	Les informations proviennent des comptes de résultats, dossiers PAC et autres documents comptables des exploitants. En cas d'absence de données transmises par les exploitants, les centres de gestion sont sollicités. Une évaluation qualitative y est complétée : -Préoccupation principale des éleveurs sur l'exploitation, -Sources de revenus complémentaires (Revenu de solidarité active – RSA, etc.), -Auto-évaluation du niveau de dépendance aux aides (Echelle de Likert en 10 points).	Population agricole du Gers et gestionnaires du programme LIFE. Les données portent principalement sur les spécialisations en élevage d'herbivores.	Cet indicateur ne rend pas compte de la sensibilité aux aides (variation des résultats en fonction des variations des aides). Ce calcul est plus complexe. La perception de la dépendance par les éleveurs peut différer du niveau révélé par les dossiers comptables. La durabilité économique d'une exploitation agricole ne dépend pas uniquement de sa viabilité à court terme. Il faut prendre en compte le contexte socio-économique dans lequel elle s'insère. Des données peuvent manquer : -Certains éleveurs n'ont pas répondu aux enquêtes, -Les gestionnaires du LIFE enquêtés n'ont pas fourni de données économiques, -Certaines exploitations ne sont pas en mesure de transmettre leurs comptes, à juste titre, pour diverses raisons.
Suivi de l'indicateur L'indicateur est relevé pour chaque exploitants, qu'ils soient engagés financièrement dans le LIFE Coteaux Gascons ou non. Les informations disponibles en l'état pour le Gers proviennent de l'ASP (Agence de service et de paiement), de la statistique agricole de l'Agreste Occitanie, et de la DRAAF Occitanie. A l'échelle du LIFE CG, les données proviennent des enquêtes auprès des éleveurs, croisées avec leurs dossiers économiques et bilans comptables. Valeur initiale (VI) : 2019 Valeur finale (VF) : 2024 (ou 2025 si possible)					

DONNÉES ET RÉSULTATS

À L'ÉCHELLE DU GERS

Selon l'AGRESTE, il y avait **5 948** exploitations et entreprises agricoles en 2018 dans le Gers, contre **5 388** en 2023, soit une baisse de 9,4% en 5 ans.

1. Aides européennes versées (en millier d'€) pour les élevages herbivores

Tableau 31 : Aides européennes versée au titre des années 2018 et 2023 pour le Gers (ASP, 2025)

		2018	2023	EVOL.2018/ 2023
1^{ER} PILIER PAC	Total aides découplées	93 684	94 730	+1,1%
	Paielement de base	48 285	50 887	+5,4%
	Paielement redistributif	11 668	11 150	-4,4%
	Paielement vert (Eco-régime)	32 694	30 892	-5,5%
	Paielement Jeunes Agriculteurs	1 037	1 801	+73,7%
	Total aides couplées	12 440	14 316	+15%
	Aides bovines	5 588	3 993	-28,5%
	Aides aux veaux sous la mère et veaux bio	73	112	+53,4%
	Aides caprines	69	70	+1,4%
	Aides ovines	432	435	+0,6%
	Total 1^{er} pilier PAC	119 328	118 496	-0,7%
2ND PILIER PAC	Indemnité compensatrice de handicap naturel (ICHN)	6 311	5 227	-17,2%
	Mesures agroenvironnementales et climatiques	881	1 677	+90%
	Aides à l'agriculture biologique (CAB – MAB)	13 954	16 011	+15%
	Crédit d'impôt agriculture biologique	592	1 527	+157%
	Total aides à l'installation (DJA)	2 249	1 820	-19%
	Total 2nd pilier PAC	28 196	38 581	+36,8%
TOTAL R&D, DEVELOPPEMENT		120	-	
TOTAL AIDES CONJONCTURELLES		22 977	36 841	+60%
TOTAL AIDES PLAN DE RELANCE ET FRANCE 2030		-	1 823	
TOTAL DES AIDES		170 620	195 741	+14,7%

Au regard des données observées, on constate une diminution du nombre d'exploitations sur le territoire en 5 ans (-9,4%), tandis que le montant total des aides versées poursuit une tendance à la hausse sur la période 2018-2023 (+14,7%). Entre 2018 et 2023, les aides du 1^{er} pilier de la PAC ont faiblement diminué de 0,7%, tandis que celles du 2nd pilier ont augmenté sur les 5 ans (+36,8%).

Cette évolution est toutefois contrastée selon les dispositifs : certaines aides sont en recul, notamment le paiement redistributif, l'Eco-régime (ancien paiement vert), les dotations jeunes agriculteurs (DJA), les aides bovines ou encore l'ICHN. A l'inverse, d'autres dispositifs progressent comme les droits de paiement de base (DPB), le paiement en faveur des jeunes agriculteurs, les aides aux veaux sous la mère et aux veaux issus de l'agriculture biologique, ainsi que les aides caprines, ovines, les MAEC, les aides à l'agriculture biologique ou encore le crédit d'impôt en faveur du bio (conversion ou maintien).

Les aides conjoncturelles (i.e. aides de crise à influenza aviaire, aides crise gel, plan de soutien Agriculture biologique, etc.) ont également augmenté sur cette période.

En 2023, on voit apparaître des aides plan de relance et France 2030¹⁴, qui vise à transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique, espace,

¹⁴ France Relance et France 2030. <https://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/focus-france-2030-r1416.html>

agricole et agroalimentaire) par l'innovation technologique et l'industrialisation, et à positionner la France en leader du monde de demain. Parmi ces aides, il y a notamment la protection contre les aléas climatiques, le projet, alimentaire territorial (PAT), l'alimentation locale et solidaire, etc.

2. Valeur de la production agricole, élevage herbivores – 2018 et 2023

Tableau 32 : Valeur de la production agricole dans le Gers par spécification d'élevages herbivores en 2018 et 2023 (Agreste, compte de l'agriculture, 2025)

Unité : million d'euros courants	2018	2023
PRODUITS VEGETAUX (HORS SUBVENTIONS)	543	617
<i>Dont grandes cultures et cultures fourragères</i>	275	408
PRODUITS ANIMAUX BRUTS ET TRANSFORMES	192	192
<i>dont bovins</i>	37	35
<i>ovins, caprins</i>	-	4
<i>lait et produits laitiers</i>	11	10
PRODUCTION DE SERVICES	60	88
= Production hors subvention	794	907
+ subventions sur les produits	10	11
= PRODUCTION TOTALE DE LA BRANCHE AGRICULTUE (PR)	804	918

Entre 2018 et 2023, la production agricole du Gers connaît une hausse significative avec une augmentation de 114 millions d'euros soit environ 14%. Cette évolution est principalement due aux productions végétales dont les grandes cultures et cultures fourragères, dont la valeur augmente fortement.

La production animale liée aux élevages herbivores apparaît stable, avec un léger recul pour les bovins et les produits laitiers. Les ovins et caprins voient apparaître une valeur de 4 millions d'euros en 2023.

Ce tableau met en évidence une évolution structurelle de l'agriculture gersoise, marquée par un renforcement des produits végétaux et une stagnation relative des produits animaux herbivores, dans un contexte de hausse globale de la production agricole.

À l'échelle du territoire du LIFE Coteaux Gascons, 3 phases d'analyse ont été traitées dans le cadre du suivi de l'évaluation de l'indicateur de « dépendance aux aides » :

1. Préoccupations principales sur l'exploitation

Dans le cadre de l'enquête menée auprès des 25 exploitants-gestionnaires, une question portait sur les principales préoccupations actuelles ressenties au niveau de leur exploitation. Parmi les 23 réponses fournies, plusieurs types de préoccupations ont été évoquées comme les enjeux environnementaux, la question de la reprise et transmission des exploitations, la charge et l'organisation du travail.

Le « côté *financier et économique* » apparaît comme une préoccupation majeure. Deux éleveurs indiquent ne pas avoir « *la capacité de se dégager un revenu* » ou ne perçoivent « *aucun revenu direct de l'exploitation* ». Les notions d'équilibre économique et de trésorerie, citées chacune à deux reprises sont également des points jugés essentiels.

2. Evaluation subjective de la dépendance aux aides ressentie

Dans un second temps, les éleveurs ont été interrogés sur leur ressenti concernant leur dépendance aux aides. A l'aide d'une échelle de Likert en 10 points, **allant de (1) faible dépendance aux aides à (10) une dépendance très importante aux aides**, l'objectif était de permettre aux exploitants de positionner graduellement leur perception de leur situation économique vis-à-vis des aides.

Sur les 16 réponses recueillies, le niveau moyen de dépendance perçue s'élève à 7,8 sur 10, traduisant une dépendance globalement élevée aux aides publiques. Les réponses vont d'un minimum de 3, indiquant une dépendance ressentie aux aides plutôt faible pour deux d'entre eux, à un maximum de 10, montrant une dépendance totale ressentie pour 7 éleveurs.

Ces résultats indiquent que, pour une grande majorité des exploitants interrogés, les aides constituent un élément central de l'équilibre économique des exploitations. Cette forte dépendance perçue enforce les préoccupations exprimées précédemment concernant la viabilité économique et la pérennité des exploitations.

3. Evaluation de la dépendance aux aides ressentie et de la dépendance aux aides réelle

Parmi les 25 éleveurs enquêtés, 7 éleveurs ont accepté de transmettre leurs dossiers économiques pour les années 2019 (voire 2018) et 2024, lorsque cela était possible, notamment pour les exploitants installés avant 2023.

L'ensemble des exploitants retenus ont bénéficié d'un accompagnement du programme LIFE Coteaux Gascons, notamment via des travaux de rénovation ou de réouverture des milieux (debroussaillage, installation ou remplacement de clôtures fixes, etc.).

Dans cette évaluation, l'indicateur de dépendance aux aides est calculé pour chaque exploitation. Pour enrichir l'analyse, nous nous appuyons sur les indicateurs économiques de l'outil DECiDE¹⁵, dédié à l'évaluation économique et climatique des exploitations agricoles.

L'objectif est de **comparer la dépendance « perçue » aux aides, telle exprimée lors des entretiens à la dépendance réelle**, calculée à partir des données comptables.

Sept exemples-types d'exploitations de ruminants/herbivores (bovins, ovins, caprins et équins) sont présentés et l'analyse de leur taux de dépendance aux aides publiques est réalisée, selon les informations comptables.

La dépendance aux aides est représentée par la part des recettes provenant des aides (en dehors des aides aux investissements). Elle est calculée de la manière suivante :

$$\text{Dépendances aux aides (\%)} = \frac{\text{Montant total des aides}}{\text{Produit total de l'activité} + \text{Montant total des aides}} \times 100$$

Plus le ratio est élevé, plus l'exploitation dépend des décisions politiques relatives à l'attribution des aides. Toutefois, un niveau élevé peut également refléter la capacité de l'exploitation à mobiliser l'ensemble des dispositifs auxquels elle est éligible (DECiDE, 2026).

Ces exemples-types illustrent partiellement le fonctionnement économique des exploitations selon leur orientation de production. Ils ne reflètent pas de manière exhaustive la diversité des systèmes d'élevage du territoire, notamment en raison du nombre limité de dossier transmis et du manque de réponses de certains gestionnaires.

¹⁵ DECiDE (s.d.). <https://www.decide.cra.wallonie.be/fr/fiches/indicateurs-eco>

(1) Exemple-type 1 : Elevage Bovins viande (1)

Lors des enquêtes, l'éleveur a exprimé une dépendance perçue aux aides très élevée, qu'il évalue à **10/10**, soit une dépendance ressentie de 100%.

Selon notre calcul, l'analyse des données comptables révèle toutefois une dépendance réelle légèrement plus faible : les aides représentaient **47%** des recettes totales en 2019, puis **44%** en 2024.

Cette comparaison met en évidence un écart entre le ressenti et la réalité comptable, tout en confirmant que les aides publiques restent tout de même un levier économique qui structurent l'exploitation agricole.

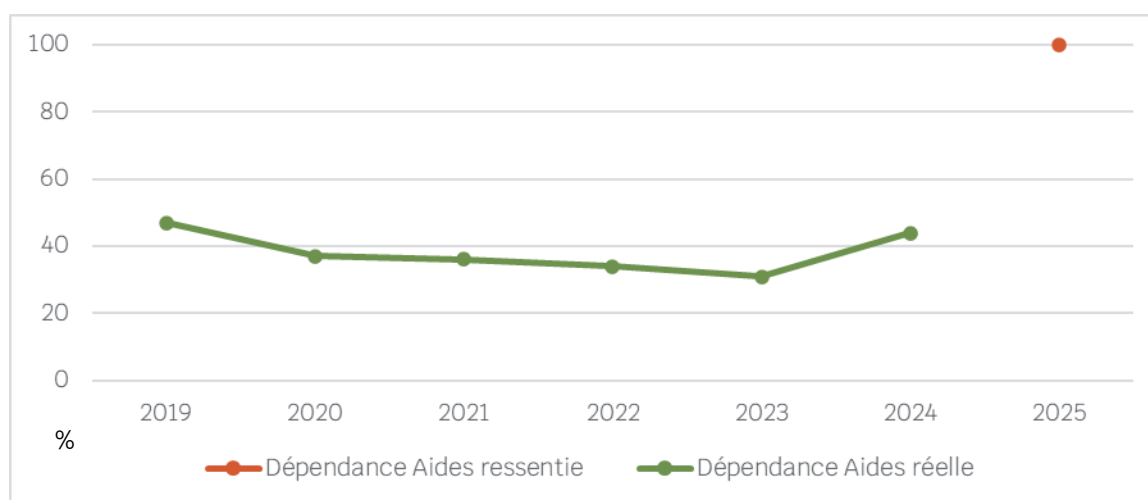


Figure 15 : Dépendance aux aides ressentie et réelle pour l'exemple-type 1

Remarque : Les informations pour la dépendance aux aides ressentie pour les années 2019 à 2024 n'ont pas été demandées. Les pourcentages ne sont pas affichés car inconnu.

(2) Exemple-type 2 : Elevage Bovins viande (2)

L'éleveur déclare une dépendance ressentie aux aides, **évaluée à 10/10, soit 100%**.

L'analyse des données comptables révèle une situation plus nuancée : la dépendance « réelle » s'établit à **50% en 2019** puis **52% en 2020**. Aucune donnée exploitable n'est disponible pour 2021 car aucun élément comptable. Par la suite, cette dépendance augmente progressivement pour atteindre **53%** en 2022, **76%** en 2023 et enfin **78%** en 2024.

Ces résultats mettent en évidence un écart important entre perception et réalité, tout en confirmant une dépendance économique aux aides publiques au fil des années (>50%).

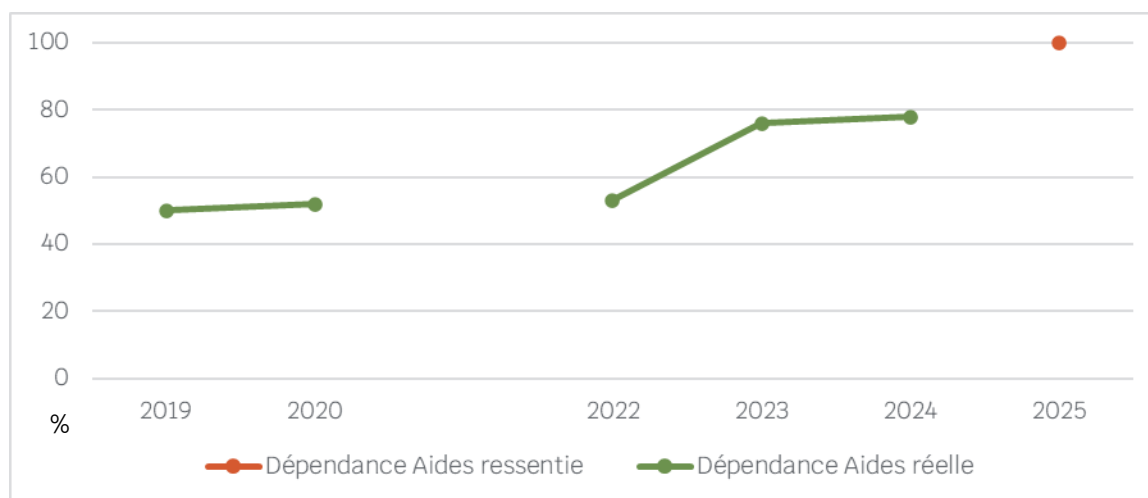


Figure 16 : Dépendance aux aides ressentie et réelle pour l'exemple-type 2

Remarque : Les informations pour la dépendance aux aides ressentie pour les années 2019 à 2024 n'ont pas été demandées. Les données économiques pour 2021 sont inconnues.

(3) Exemple-type 3 : Elevage Bovins viande (3)

L'éleveur indique une **dépendance ressentie aux aides maximale, estimée à 10/10, soit 100%** en 2025.

L'analyse comptable montre toutefois des nuances : la part des aides dans les recettes représentait **60% en 2018**, puis **61% en 2019**. Les données économiques pour les années 2020, 2021 et 2022 sont inconnues. En 2023, le taux de dépendance aux aides était de **96%**, avant de descendre à **82%** en 2024.

Ces résultats soulignent un décalage notable entre la dépendance ressentie et calculée, se rapprochant fortement en 2023. Ceci confirme que les soutiens publics sont un élément structurant du fonctionnement économique de cette exploitation.

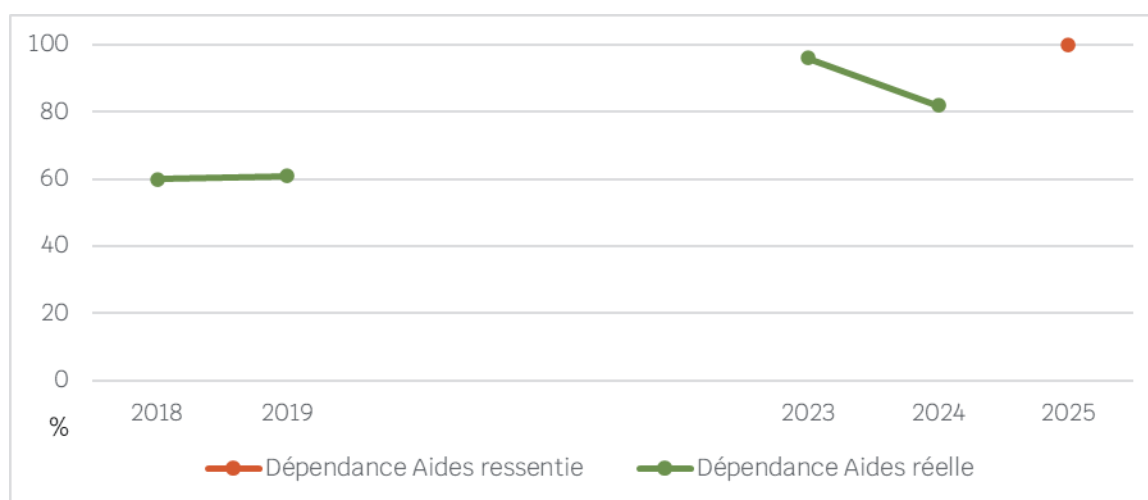


Figure 17 : Dépendance aux aides ressentie et réelle pour l'exemple-type 3

Remarque : Les informations pour la dépendance aux aides ressentie pour les années 2019 à 2024 n'ont pas été demandées. Les données économiques de 2020 à 2022 sont inconnues.

(4) Exemple-type 4 : Elevage Bovins viande (4)

La dépendance aux aides ressentie par l'éleveur interrogé est évaluée à **10/10 en 2025**, traduisant une perception de dépendance totale (**100%**) aux soutiens publics.

L'analyse des dossiers économiques met en évidence une réalité plus nuancée. La part des aides dans les produits totaux de l'exploitation était de **52%** en 2018, et de **59%** en 2019. Les informations pour les années 2020 et 2021 sont inconnues.

En 2022, le taux de dépendance aux aides augmente avec **80%**, pour re descendre en 2023 (**69%**), et enfin atteindre **73%** en 2024.

Bien que la dépendance réelle varie d'une année à l'autre, elle demeure globalement élevée, confirmant le rôle des aides publiques dans l'équilibre de l'exploitation.

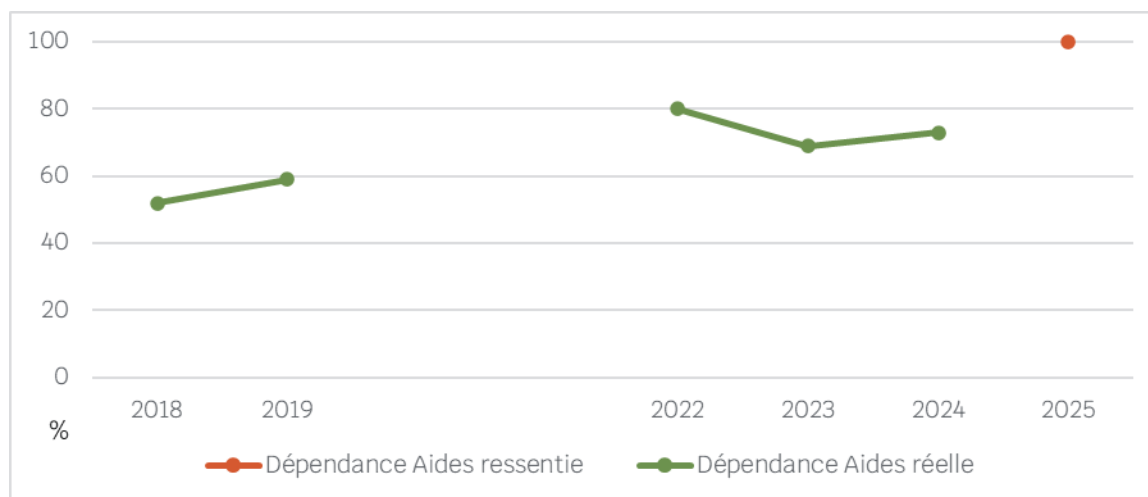


Figure 18 : Dépendance aux aides ressentie et réelle pour l'exemple-type 4

Remarque : Les informations pour la dépendance aux aides ressentie pour les années 2018 à 2024 n'ont pas été demandées. Les données économiques de 2020 et 2021 sont inconnues.

(5) Exemple-type 5 : Elevage Ovins viande

L'éleveur indique une **dépendance ressentie aux aides estimée à 5/10, soit 50%** en 2025.

L'analyse des dossiers économiques permet d'estimer la dépendance aux aides. Celle-ci apparaît fluctuante au fil des années : **52%** en 2020, puis **44%** en 2021, avant d'augmenter à **63%** en 2022. Elle diminue de nouveau à **41%** en 2023, puis remonte légèrement pour atteindre **45%** en 2024.

Ces résultats indiquent une dépendance modérée, ce qui confirme la perception de dépendance aux aides ressentie par l'éleveur lui-même.

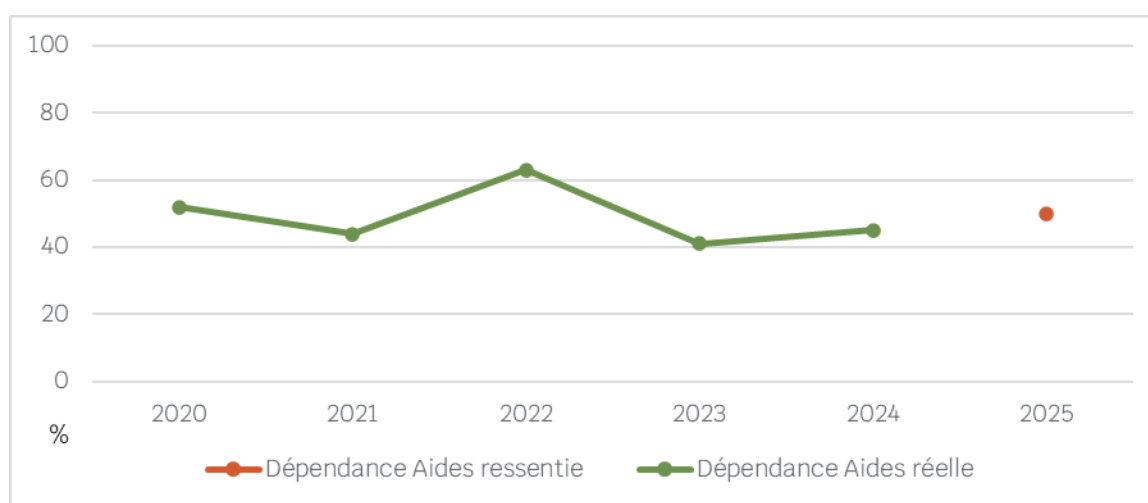


Figure 19 : Dépendance aux aides ressentie et réelle pour l'exemple-type 5

Remarque : Les informations pour la dépendance aux aides ressentie pour les années 2020 à 2025 n'ont pas été demandées, car non interrogé lors de la phase d'enquête.

(6) Exemple-type : Elevage Caprins

La dépendance aux aides ressentie est estimée par l'éleveuse à **3/10** ce qui correspond à une dépendance perçue d'environ **30%** aux soutiens publics.

L'analyse des dossiers économiques révèle toutefois une tendance différente. En 2021, la part des aides dans les recettes totales atteint **71%**, puis diminue à **57%** en 2024. Aucune information n'est disponible pour les années intermédiaires (2022 et 2023). L'installation s'étant faite en 2020, ceci limite la disponibilité et la consolidation des données comptables.

Malgré un ressenti de dépendance modéré (30%), les données économiques montrent une dépendance réelle plus élevée, oscillant entre 57% et 71%. La récente installation (en 2020) limite le traitement et l'analyse concrète des données.

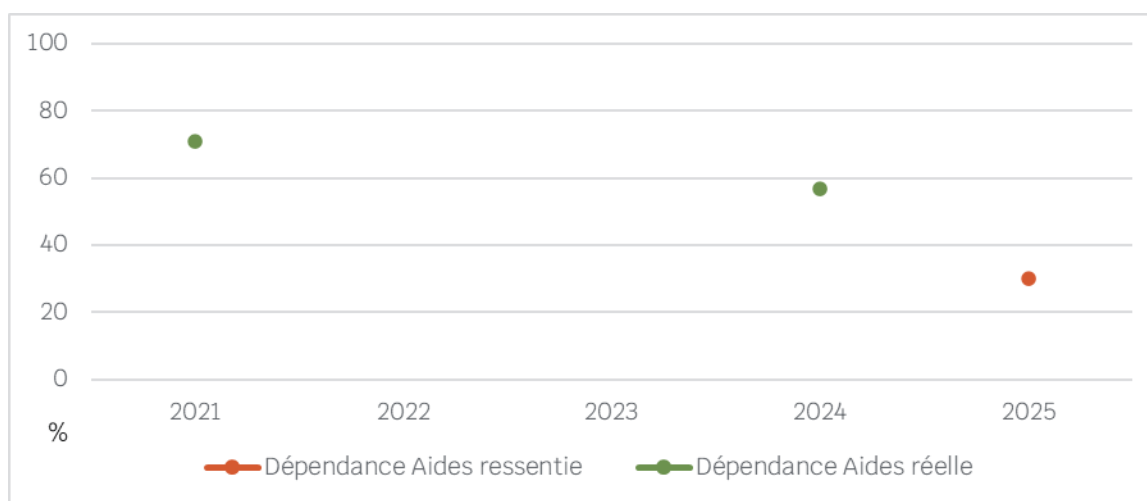


Figure 20 : Dépendance aux aides ressentie et réelle pour l'exemple-type 6

Remarque : Les informations pour la dépendance aux aides ressentie pour les années 2021 à 2024 n'ont pas été demandées. Les informations économiques pour les années 2022 et 2023 ne sont pas disponibles, car non demandées.

(7) Exemple-type : Elevage Equins

La dépendance aux aides ressentie est évaluée à **10/10**, ce qui correspond à une perception de **100%** de dépendance aux soutiens publics.

L'analyse des données économiques met en évidence que, pour cette exploitation installée en 2022 ; en 2023, la part des aides représente **50%** des recettes totales, tandis qu'en 2024, ce taux s'abaisse à **36%**.

Ainsi, malgré un ressenti de dépendance totale, la dépendance réelle observée oscille entre 36% et 50%, traduisant un niveau modéré à important selon les années disponibles.

L'absence de données antérieures, liée à la récente installation, limite l'analyse de l'évolution complète de ce modèle d'élevage.

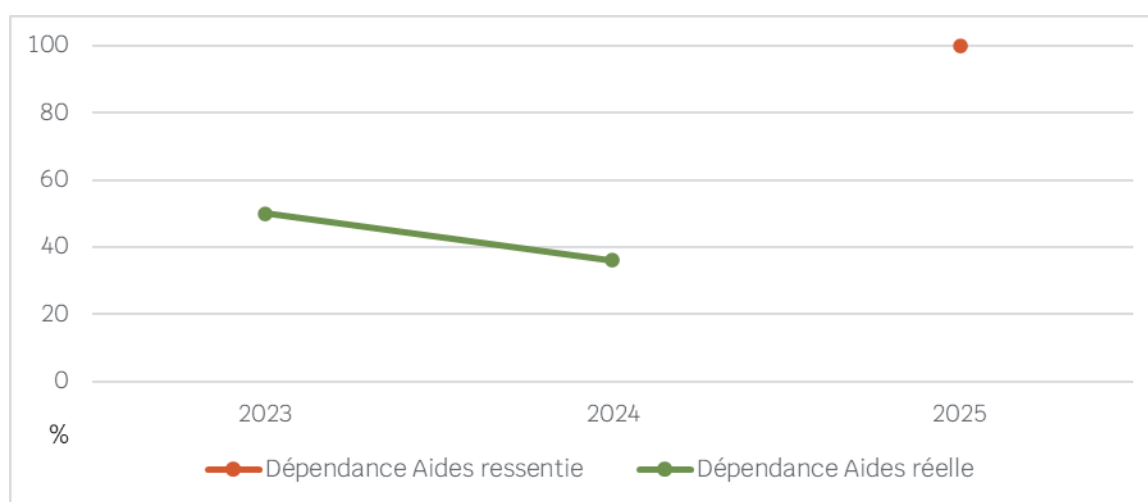


Figure 21 : Dépendance aux aides ressentie et réelle pour l'exemple-type 7

Remarque : Les informations pour la dépendance aux aides ressentie pour les années 2021 à 2024 n'ont pas été demandées. Les informations économiques avant 2023 ne sont pas disponibles, car installation faite en 2022.

DISCUSSION ET CONCLUSION

L'indicateur de dépendance aux aides constitue un élément clé pour comprendre la **viabilité économique** des exploitations agricoles du territoire LIFE Coteaux Gascons. Il renseigne sur la part des recettes issue des soutiens publics : aides PAC (1^{er} et 2nd pilier), aides de crise, dispositif régionaux ou nationaux, dans le produit total des exploitations. Son interprétation permet d'évaluer dans quelle mesure une exploitation peut fonctionner de manière autonome, ou à l'inverse, si elle est fortement tributaire des politiques publiques.

À l'échelle du Gers, les données montrent **une augmentation du montant total des aides versées entre 2018 et 2023 (+14,7%), malgré une baisse du nombre d'exploitation (-9,4%)**. Cette évolution indique à la fois une concentration des exploitations souvent plus grandes et bénéficiant de montants plus élevés, une montée en puissance des dispositifs d'accompagnement (MAEC, aides bio, crédits d'impôts, etc.) ainsi qu'une sensibilité croissante aux aléas (maladies animales, conditions climatiques, fluctuation des marchés).

Les aides du **1^{er} pilier** se maintiennent globalement, tandis que celles du **2nd pilier** augmentent nettement (MAEC, Bio), traduisant un renforcement des politiques environnementales. L'augmentation des aides conjoncturelles souligne la fragilité économique du secteur, faisant des aides publiques un pilier indispensable à l'équilibre financier des exploitations.

À l'échelle du territoire LIFE Coteaux Gascons, les données issues des enquêtes révèlent une dépendance ressentie élevée, avec un score moyen de **7,8/10** parmi les éleveurs interrogés. Plusieurs raisons peuvent expliquer cette perception :

- Revenus agricoles souvent faibles ou instables,
- Augmentation des charges (alimentation, carburant, intrants, matériel),
- Vulnérabilité accrue face aux aléas climatiques, sanitaires et économiques.

La dépendance réelle calculée à partir des dossiers comptables confirme cette forte sensibilité aux aides, bien que cela varie selon les exploitations et les systèmes d'élevage :

Les systèmes bovins allaitants (n=4) présentent souvent des taux de dépendances élevés (44% à plus de 80% selon les années et les exploitants).

L'exploitation en ovins allaitants (n=1) montre une dépendance fluctuante mais importante (entre 41% et 63%).

Les petits ruminants comme les caprins (n=1), malgré une perception faible de dépendance, montrent des niveaux réels élevés (de 51% à 71% selon les années).

Les équins (n=1), ici récemment installés, présentent une dépendance réelle modérée à forte (36% à 50%), avec un ressenti de dépendance totale.

Un décalage important entre la dépendance ressentie et réelle est observé chez plusieurs éleveurs. Certains surestiment leur dépendance (exemple : 100% ressentis, 36-50% réels), d'autres le sous-estiment (exemple : 30% ressentis vs 71% réels).

Certaines exploitations de nos exemples-types, récemment installées, présentent des données économiques incomplètes, une variabilité élevée des taux de dépendance et un poids important des aides à l'installation (DJA, PASS, Feader) dans les premières années.

La dépendance aux aides observée sur le territoire LIFE Coteaux Gascons met en évidence une fragilité économique des exploitations, qui s'appuient sur les soutiens publics pour maintenir un équilibre financier. Malgré les situations différentes selon les filières, les éleveurs expriment globalement un ressenti de forte dépendance, souvent supérieurs à 7/10.

Les données comptables confirment cette tendance, avec des taux réels généralement élevés, oscillant selon les exploitations, et montrant parfois un décalage entre perception et réalité. Les exploitations récemment installées présentent une dépendance particulièrement marquée, les aides constituant un levier essentiel au démarrage.

Finalement, **l'ensemble des résultats souligne tout de même l'importance des aides publiques comme pilier indispensable au maintien des systèmes d'élevage d'animaux herbivores.**

IV. L'ÉVALUATION SOCIOLOGIQUE (APPROCHE QUALITATIVE)

1. Objectifs de l'évaluation sociologique

Les indicateurs présentés ci-dessus offrent une base solide pour évaluer les effets du projet sur les exploitants du territoire ainsi que sur leurs pratiques agricoles. Toutefois, ces données chiffrées ne reflètent pas toujours la réalité vécue par les éleveurs. C'est pourquoi une évaluation sociologique complémentaire, basée sur les fondements et outils des sciences humaines et sociales, a été menée auprès des agriculteurs impliqués dans le programme LIFE Coteaux Gascons.

Cette enquête, conduite auprès de 25 éleveurs-gestionnaires du programme, avait pour objectif de mieux comprendre les perceptions qu'ils ont de leurs pratiques sur le territoire et d'évaluer leur degré de satisfaction vis-à-vis du projet au regard des cinq années de mise en œuvre. Pour ce faire, un guide d'entretien semi-directif a été élaborée (*cf. Annexe 1 – Guides d'entretiens semi-directifs, p.124*).

D'abord, les participants étaient invités à décrire, avec leurs propres mots, leurs expérience et leurs ressentis, la manière dont ils se représentaient leur métier. Ils devaient préciser les changements observés chez eux depuis le début de leur activité (évolution physique, mentale, professionnelle, etc.). Des questions portaient sur les aspects du métier qu'ils appréciaient le plus, ainsi que sur ceux qu'ils considéraient comme plus difficiles ou contraignants.

Afin de mieux comprendre les problématiques actuelles des éleveurs dans leur territoire, il était tout aussi pertinent d'identifier leurs principales préoccupations au sein de leur exploitation. Cette question permet d'appréhender la situation sociale, économique et environnementale de l'exploitant, et d'orienter au mieux la réflexion vers des solutions adaptées, notamment au travers d'actions futures.

L'entretien abordait également la place des milieux ouverts agro-pastoraux (MOAP) au sein des exploitations agricoles du territoire. Les éleveurs étaient invités à en donner leur définition, à décrire leur perception, leur évolution ainsi que les modalités de gestion mises en place au sein de leur propre exploitation. Comprendre si et comment leur vision de ces milieux a évolué depuis leur engagement dans le programme LIFE permet de saisir les effets du programme sur leur rapport aux MOAP.

Il était aussi essentiel de saisir la vision qu'ils ont du programme et de son influence éventuelle sur leurs pratiques. Les besoins et attentes formulés au départ, ainsi que la manière dont le programme a pu ou non y répondre, ont également été explorés. Plusieurs questions ont été posées, notamment sur :

- L'évolution éventuelle de leurs conditions de travail depuis leur engagement au programme,
- L'impact économique du programme sur l'exploitation,
- La réalisation ou non des travaux ou projets initialement prévus grâce au soutien apporté.

Enfin, une dernière partie portait sur la perspective d'une éventuelle suite du programme, pouvant aussi être sur une autre forme, ainsi que sur le souhait d'un maintien du suivi et de l'accompagnement par les mêmes structures ou conseillers. Cette partie, offrait aux éleveurs un espace d'expression libre quant à leur avis sur le programme, leurs ressentis après cinq années, et leurs besoins futurs en matière de gestion des milieux, de l'élevage et de la biodiversité.

2. Passation des entretiens et exploitation des données

L'objectif était de recueillir un retour d'expérience authentique, en laissant les éleveurs, acteurs centraux de ces milieux agropastoraux, exprimer leur vision, leurs attentes et les difficultés encore non résolues.

Les entretiens ont été conduits durant la période estivale, de juin à août 2025. En raison de certaines contraintes liées à leur déroulement, notamment le temps limité dont disposaient les éleveurs, des non-réponses ou partielles, toutes les questions ou sections n'ont pas pu être systématiquement abordées, voire étaient limitées en réponse.

Pour chaque section, seules les réponses jugées exploitables ont été prises en compte et sont précisées ci-dessous.

A. LES PERCEPTIONS DU METIER D'ELEVEUR

Afin d'analyser les réponses recueillies lors des entretiens, une analyse qualitative a été menée, reposant notamment sur la fréquence d'occurrence des termes associés :

- Aux changements constatés par les éleveurs depuis l'exercice de leur métier ;
- Aux aspects du métier qu'ils apprécient le plus ;
- Aux aspects perçus comme contraignants ou difficiles.

Pour cette section, 21 entretiens sur les 25 réalisés ont pu être exploités. Les résultats de cette analyse sont présentés ci-dessous.

a. L'état de santé : l'un des principaux changements observés depuis l'exercice du métier

Il apparaît pertinent, dans un premier temps, de s'intéresser à la manière dont les éleveurs perçoivent leur métier à travers leurs pratiques quotidiennes et leur expérience professionnelle.

Pour cela, une question ouverte leur a été posée afin d'identifier les principaux changements observés chez eux au fil du temps. Ces changements peuvent être d'ordre physique, mental, comportemental ou liés à leur rapport au travail.

Tableau 33 : Analyse de contenu quantitative (fréquence d'occurrence des mots) – Changements constatés

Catégories	Thèmes	Fréquences	Exemples - verbatims
Etat de santé (physique/mentale)	Charge mentale/physique, épuisement, burn-out, séquelles, traumatismes physiques	12/21	« Fatigue physique et mentale » « De la fatigue et de l'énervement » « Des problématiques physiques et mentales, j'ai fait un Burn-Out il y a quelques années » « Avant de s'installer, j'étais salariée en élevage, je n'avais pas de charge mentale, maintenant que je suis éleveuse, c'est plus physique et il y a plus de charge » « C'est physique et fatiguant, j'ai eu plusieurs tendinites. Sur le plan moral, c'est un peu compliqué » « J'ai eu des multiples traumatismes et donc des séquelles ; j'ai été reconnue travailleuse handicapée il y a 1 an »

Catégories	Thèmes	Fréquences	Exemples - verbatims
			« Fatigue dû à l'âge » « Baisse de l'énergie, il faut faire attention à la santé et aux accidents ».
Economie et finances	Dépendance aux aides, prix et spéculations, revenus, coût de remplacement	7/21	« Le mental est un peu mieux car le financier est positif » « C'est plus de galère et moins de revenus » « Il y a des problématiques de dépendance aux aides » « Baisse voire pas de revenus du tout » « Impossible de se faire remplacer parce que c'est cher » « Au niveau économique et financier, c'est plus intéressant aujourd'hui » « Les prix et les spéculations, c'est difficile à gérer »
Bonnes conditions de travail	Expérience, compétences, organisation, privilège, aides sur l'exploitation, attachement au territoire	7/21	« L'expérience et les compétences se sont améliorées » « Le fait d'être plusieurs sur l'exploitation ça aide. » « Meilleure organisation » « On est aussi privilégiés de faire ce qu'on fait » « Retourner dans mes collines : sensation hyper chouette de revenir avec le troupeau » « Pâturer les friches, faire passer l'élevage avant tout » « Plus d'expérience qu'avant »
Contraintes du métier	Enfermement, isolement, dépendance aux animaux, à la météo, incompatibilité avec vie privée, manque de temps pour soi	6/21	« Moins de liberté et de temps pour soi » « Une des contraintes du métier est l'enfermement et isolation » « Dépendant des animaux » « Un métier non compatible avec la vie privée » « Il y a les contraintes météo »
Bien-être personnel et émotions	Stress, énervement, confiance en soi, timidité, pas de plaintes, épanouissement	4/21	« C'est le stress de pouvoir boucler les fins de mois » « Pas le droit de se plaindre, vie sans montre » « J'aime ce que je fais, je suis épanouie, et je suis moins timide qu'avant » « Plus de confiance » « C'est là où je me sens le mieux »
Production et productivité	Diversification, valorisation des produits, charge de travail	3/21	« Diversification des produits et de la production en général » « La vente directe, c'est de la charge de travail » « Les produits sont mieux valorisés aujourd'hui »
Aucun changement / Stabilité	Non concerné	3/21	« Pas de contraintes, ni de changement » « Pas de changement, sinon positifs » « Rien n'a changé, je suis toujours resté le même »
Santé animale	Maladies (épizooties, grippe aviaire, FCO)	1/21	« Problématiques FCO (épizootie) et la Grippe Aviaire qui prennent de plus en plus de place »
Vision et avenir du métier	Baisse d'intérêt, vide agricole, manque de jeunesse et de renouvellement	1/21	« Il y a une baisse d'intérêt pour le métier (vide agricole), un manque de jeunesse et de renouvellement »

b. La relation à l'animal et le lien à la nature : 2 aspects les plus appréciés du métier d'éleveur

Interroger les éleveurs sur les aspects qu'ils apprécient le plus dans leur métier, ainsi que dans leurs pratiques quotidiennes, permet d'identifier les dimensions à valoriser et les orientations à renforcer dans le cadre d'actions futures.

L'objectif est dans un premier temps, de comprendre les raisons pour lesquelles ces éléments sont appréciés, puis d'en dégager des leviers d'action pour l'accompagnement des éleveurs et la pérennisation des exploitations.

Tableau 34 : Analyse de contenu quantitative (fréquence d'occurrence des mots) – Les aspects les plus appréciés du métier d'éleveur

Catégories	Thèmes	Fréquences	Exemples - verbatims
Relation à l'animal	Contact quotidien, soins, attachement à l'élevage	14/21	« Surtout l'élevage, les vaches » « Relation à l'animal » « S'occuper des animaux » « Être dehors avec les animaux » « Le soins aux animaux » « Sans les animaux on ne serait pas agriculteur »
Lien à la nature et au territoire	Environnement, biodiversité, terroir, faune et flore, isolement positif	13/21	« La nature, être dehors » « La nature, je suis très attaché au terroir » « Le sentiment de faire sa part avec l'environnement » « Le contact avec la nature » « Autonomie par rapport à l'environnement, la nature » « Une attention possible à la faune/flore/coin de bois et fossé » « Être dehors, « réparer la campagne », » « Vivre isolé et avec un lien avec le vivant »
Liberté et autonomie	Liberté, indépendance, organisation flexible	7/21	« La liberté » « Le coté autonome du métier » « Assez libre, on peut faire des pauses quand on veut » « Indépendance et liberté » « Liberté d'organisation »
Conditions de travail	Organisation, polyvalence, saisonnalité, équilibre, sérénité	6/21	« L'organisation » « Polyvalence » « La saisonnalité » « Chaque année est différente » « Sérénité améliorée » « Équilibre entre production / revenus et élevage »
Diversité et complexité du métier	Métier multiple, multifonctionnalité, diversité des activités	4/21	« La diversité et la complexité du métier » « La diversité des activités » « La diversification »
Passion et sens du métier	Amour du métier, conviction, processus complet, utilité sociale	4/21	« J'aime tout ce que je fais » « L'idée d'aller au début jusqu'à la fin du processus (du sol au produit fini » « Métier conviction et bourré de sens » « Voir les choses évoluer »
Transmission et partage	Contact avec les gens Partage de la passion	4/21	« Le contact avec les gens » « Bien se nourrir et nourrir les autres » « Transmettre la passion ; la partie pédagogique » « Importance d'avoir une exploitation où chacun a ses compétences »

c. L'astreinte : la contrainte la plus fréquemment évoquée par les éleveurs

À l'inverse, il est tout aussi essentiel d'identifier les aspects du métier que les éleveurs perçoivent comme les plus contraignants.

Cette analyse contribue à une meilleure compréhension des difficultés rencontrées au quotidien et permet d'orienter les actions futures vers les besoins exprimés par les éleveurs.

Tableau 35 : Analyse de contenu quantitative (fréquence d'occurrence des mots) - Les aspects perçus comme les plus contraignants du métier d'éleveur

Catégories	Thèmes	Fréquences	Exemples - verbatims
Obligations et absence de repos	Astreinte, absence de vacances et de repos, difficulté à déléguer le travail	7/21	« L'astreinte » « On n'a pas de congés payés » « On peut partir que quand le travail est terminé » « On n'a pas de vacances et pas de week-end » « Je n'ai pas trop confiance pour déléguer le travail »
Economie et finances	Prix des intrants, revenus, précarité, vente et commercialisation, aides financières	7/21	« Les prix de l'engrais, le fait de les commander à moindre coût » « La vente et la commercialisation » « Il faudrait une juste rémunération des exploitants » « Le revenus médiocre » « La précarité du métier est une difficulté » « Incertitudes des aides du bio en ce moment, ça me tracasse »
Santé physique et charge de travail	Fatigue, complexité du métier, entraide	7/21	« La non-valorisation de notre métier » « La complexité du métier » « Les problématiques physiques » « La conformité, les registres sanitaire et la démultiplication des opérateurs » « Heureusement il y a mon frère pour m'aider » « C'est un travail physique » « Il ne faut pas s'installer seul, avant il y avait de l'entraide mais plus maintenant »
Dépendance à la météo et aux animaux	Météo, gestion et santé des animaux	5/21	« Le fait d'être dépendant de la météo » « Le problème avec des vaches qui s'échappent » « On est dépendants de la météo » « J'ai eu des cas de FCO ¹⁶ dans mon cheptel » « On est des dépendants des animaux »
Administratif et gestion	Comptabilité, aspects administratifs et réglementaires	5/21	« La compatibilité » « L'administratif, la paperasse » « La PAC, les réglementations qui sont très exigeant et donc contraignant » « La charge administrative » « L'administration qui ne sait pas qu'on existe »
Equipements et matériel agricole	Dysfonctionnements, entretien, incompétences techniques	5/21	« Le travail du tracteur » « Le matériel agricole vieux et dysfonctionnant » « Manque d'accompagnement technique ou lié à la nature, manque de communication vis-à-vis des clôtures » « Faire et entretenir les clôtures » « Incompétences dans le domaine de la mécanique »
Production et débouchés	Marchés, filières, saisonnalité	3/21	« Le démarchage commercial » « Problématique de la filière en apiculture et des débouchés » « La charge de travail sur certaines période (le temps de mise en route au départ notamment) »

¹⁶ Fièvre catarrhale ovine (FCO). Plus d'informations sur : <https://agriculture.gouv.fr/fco-la-fievre-catarrhale-ovine>

B. LES PRINCIPALES PREOCCUPATIONS SUR L'EXPLOITATION

Dans le cadre des actions préparatoires du programme LIFE Coteaux Gascons (cf. Action A1b), un des objectifs était d'identifier les préoccupations principales rencontrées sur les exploitations.

Une première série d'entretiens a été conduite en 2021 auprès des éleveurs du territoire. Au total, 30 entretiens ont été réalisés, permettant de recueillir 30 réponses exploitables.

Dans une logique de suivi socio-économique, les éleveurs enquêtés en 2021 comme en 2025 ont été invités à répondre à la même question ouverte : « **Quelle est ou quelles sont la/les préoccupation(s) principale(s) sur l'exploitation aujourd'hui ?** », afin de comparer la nature des préoccupations exprimées ainsi que leur évolution dans le temps.

Cette formulation leur laissait une liberté d'expression totale, et permet de mieux appréhender la situation sociale, économique et environnementale des exploitations.

Les préoccupations des exploitants peuvent varier selon plusieurs facteurs, notamment :

- La localisation de l'exploitation sur le territoire ;
- La spécialisation d'élevage ;
- La diversité des ateliers au sein de l'exploitation ;
- Le nombre d'associés et/ou de salariés ;
- La conjoncture annuelle (économique, métrologique, climatique, sociale, etc.) ;
- Les enjeux de reprise ou de transmission, en particulier pour les chefs d'exploitation âgés de plus 60 ans.

Toutefois, la comparaison entre les enquêtes de 2021 et de 2025 repose sur un nombre limité d'exploitants enquêtés à deux reprises (4 exploitants au total). Les échantillons étant majoritairement différents, une analyse avant/après individuelle n'a pas été étudiée, celle-ci étant estimée comme insuffisamment pertinente au regard de l'étude.

a. Enquêtes menées en 2021

En 2021, les 30 entretiens réalisés ont pu être exploités. Les réponses données vis-à-vis des préoccupations majeures ont été listées puis regroupées par catégories thématiques par ordre d'occurrence, présentées ci-dessous.

Tableau 36 : Tableau d'occurrence des mots associés aux principales préoccupations - Enquêtes 2021 LIFE CG

1	Préoccupations liées à l'élevage, la gestion des productions (cités 12/30)
	Augmentation et/ou diminution du cheptel, développement d'un nouvel atelier, autonomie fourragère, création d'un nouveau bâtiment d'élevage, atelier de transformation et production fromagère.
	Exemples : « C'est de faire une nouvelle stabulation puis d'augmenter le troupeau » ; « C'est l'autonomie fourragère, le fait d'être autonome et de pouvoir avoir un troupeau un peu plus conséquent » ; « Réussir le fromage, que le fromage soit au mieux du mieux » ;

	« [...] Je passe en lait une partie du troupeau pour faire de la valorisation directe et transformer une partie du lait vu qu'on fait déjà les marchés et que ça fonctionne très bien, on va essayer de valoriser encore plus en direct ».
2	Préoccupations liées aux fenaïsons (5/30)
	Problématiques des fenaïsons liées à la saison et aux conditions météorologiques*, qualité des prairies.
	Exemples : « Trouver du foin » ; « Faire le foin bientôt » ; « En ce moment c'est les foins » ; « Là c'est faire les foins, avec le temps qu'il a fait on n'a pas fini. [...] Je fais pas mal d'enrubannage heureusement. On a pris la gelée, là on a que de la flotte. C'est compliqué ».
3	Préoccupations liées à l'installation et la transmission des générations futures (4/30)
	Installation, transmission, reprise et pérennité des exploitations.
	Exemples : « C'est l'installation de notre fille qui a 24 ans, elle va s'installer en 2022 » : « À l'âge que j'ai c'est la transmission [...] S'il y a quelque chose qui me tracasse c'est ça, essayer de commencer une passation » ; « Beaucoup de questions se posent sur la pérennité de notre exploitation. Moi ce qui m'inquiète, c'est que j'ai un gamin qui s'installe pour reprendre la ferme [...] ce qui m'inquiète c'est l'avenir » ; « C'est l'installation du jeune, c'est un peu un saut dans l'inconnu. Moi j'aimerais essayer de lui cesser l'exploitation plus tard, car on n'a pas d'enfant ».
4	Préoccupations liées à l'organisation et aux conditions de travail (4/30)
	Organisation du travail, avoir plus de temps pour soi, un besoin en main d'œuvre, les ressources et moyens humains.
	Exemples : « J'ai envie d'avoir plus de temps pour moi et pouvoir faire d'autres choses » ; « Un peu l'organisation du travail et la main d'œuvre » ; « Les ressources humaines, au niveau de la main d'œuvre [...] Ils ont oublié que lorsqu'on a une ferme, on travaille 80/90 heures et pas 35h par semaine » ; « Le plus gros de mes soucis c'est de démonter les clôtures et d'en remettre en place. Ça me demande du travail énorme surtout avec les ronciers ».
5	Préoccupations liées aux enjeux environnementaux et climatiques (3/30)
	Sècheresse, coteaux séchants, accès aux ressources en eau pour sécuriser l'exploitation
	Exemples : « L'eau, la sécheresse » ; « Je dirai c'est quand même l'accès à de la ressource en eau pour sécuriser l'exploitation. J'aimerais bien à avoir accès à de l'eau en plus grande quantité ça me sécuriserait davantage » « La sécheresse. On a des terres qui sont exposées, ce sont des coteaux séchants. Des journées comme aujourd'hui l'herbe ne pousse plus, elle grille et les vaches ne la mangent pas ».
6	Préoccupations liées aux risques sanitaires (2/30)
	Parasites, maladies animales-épizooties.
	Exemples : « En ce moment, c'est les parasites » ; « Les problèmes sanitaires avec les canards. Depuis 2015 ça arrive régulièrement qu'on doive arrêter la production : en 2015, 2017 et là 2021 ».
7	Préoccupations liées à l'aspect économique des exploitations (/30)
	Influence des aides, prix des matières premières, prix des productions.
	Exemples : « Après il y a aussi l'augmentation des prix des matières premières et les prix de la viande qui n'évoluent pas non plus ». « Là on est en plein chamboulement car on a perdu l'ICHN il y a 2 ans. [...] et d'être le plus indépendant possible des aides PAC. Depuis que je suis installé chaque année des aides sautent. Même si je valorise très bien ma viande, ça ne suffit plus ».

* **Extrait du bilan conjoncturel Occitanie 2021**¹⁷ : En 2021, la production fourragère est contrastée tout au long de la campagne. Sur la période printanière, la croissance est globalement ralentie par les épisodes de gel en avril, le manque d'eau au début du printemps et par la fraîcheur persistante. Ce ralentissement est particulièrement marqué sur l'Ouest de la région. Sur la période estivale, la production de l'herbe profite globalement de conditions climatiques favorables, en particulier sur les régions fourragères du nord de l'Occitanie, tandis que sur le sud de la région la pousse de l'herbe reste déficitaire. En fin de campagne, la pousse de l'herbe est supérieure à la normale pour les régions fourragères septentrionales.

b. Enquêtes menées en 2025

En 2025, 24 sur les 25 entretiens réalisés ont pu être exploités. Les réponses données ont été listées puis regroupées par catégories thématiques, présentées ci-dessous.

Tableau 37 : Tableau d'occurrence des mots associés aux principales préoccupations – Enquêtes 2025 LIFE CG

1	Préoccupations liées à la gestion, l'aménagement et la valorisation des prairies (cités 8/24)
	Entretien, propreté et valorisation des prairies, travaux d'aménagement, recherche de cohérence dans les pratiques, etc. Exemples : « C'est la maintenance et l'entretien des clôtures, l'entretien des haies » ; « Faire des travaux d'aménagement, préserver les sols, les systèmes de pistes et mieux organiser les rotations » ; « J'aimerais valoriser les prairies » ; « Moins de mécanisation, avoir une cohérence dans les pratiques, être autonome ».
2	Préoccupation liées aux conditions de travail (7/24)
	Charge de travail, manque de temps pour soi, perception du temps qui passe rapidement, pénibilité du travail, etc. Exemples : « La charge de travail » ; « La santé, tenir le rythme » ; « Le manque de temps, avoir plus de temps » « Me simplifier le travail, avec le bétail » ; « Avoir plus de temps, et un manque de main d'œuvre » ; « L'organisation et l'articulation entre le temps et les différents ateliers ».
3	Préoccupations liées à l'installation, reprise et devenir des exploitations (7/24)
	Préparation à l'installation des enfants, questionnement sur l'avenir de l'exploitation, succession ou reprise par un(e) associé(e) etc. Exemples : « De continuer ce que je fais et de préparer aussi l'installation de ma fille » ; « Le devenir de l'exploitation et la question de la reprise. J'aimerais préparer la transmission à ma fille mais c'est pas encore sur » ; « Trouver un nouvel associé pour remplacer celle qui s'en va » ; « La succession et reprise. Je ne trouve pas de jeune intéressé pour reprendre ou qui est motivé ».
4	Préoccupations liées à la situation économique et financière des exploitations (6/24)
	Trésorerie, équilibre économique, difficulté à dégager un revenu, etc. Exemples : « La trésorerie. Les problèmes pour payer » ; « Le côté financier, économique » ; « Avoir un équilibre économique » ; « Pouvoir se dégager un revenu [...]. Aujourd'hui je n'ai pas de revenu direct de l'exploitation ».

¹⁷ Bilan conjoncturel Occitanie 2021 (DRAAF).

https://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/bilan_conjoncture_occitanie_2021_cle06669a.pdf

5	Préoccupations liées à la gestion des animaux et santé animale (4/25)
	Gestion du parasitisme, conséquences sanitaire (ex. salmonellose et dermatose nodulaire contagieuse), contraintes liées à la santé et la gestion des animaux, etc.
6	Préoccupations liées à la productivité et débouchés des filières (3/23)
	Commercialisation, recherche de terres ou l'agrandissement de l'exploitation, baisse de la demande sur certains marchés, etc.
7	Préoccupations liées aux aléas climatiques et enjeux environnementaux (2/23)
	Conditions climatiques, gestion de l'eau, etc.

c. Résumé des enquêtes de 2021 et 2025

Tableau 38 : Tableau récapitulatif des principales préoccupations – Enquêtes LIFE CG 2021 et 2025

Enquêtes 2021		Enquêtes 2025	
1	Préoccupations liées à l'élevage, la gestion des productions (cités 12/30)	1	Préoccupations liées aux pratiques d'élevage et actions menées dans le cadre du programme (cités 8/23)
	Augmentation et/ou diminution du cheptel, développement d'un nouvel atelier, autonomie fourragère, création d'un nouveau bâtiment d'élevage, atelier de transformation et production fromagère.		Entretien, propreté et valorisation des prairies, travaux d'aménagement, recherche de cohérence dans les pratiques, etc.
2	Préoccupations liées aux fenaïsons (5/30)	2	Préoccupation liées aux conditions de travail (7/24)
	Problématiques des fenaïsons liées à la saison et aux conditions météorologiques, qualité des prairies.		Charge de travail, manque de temps pour soi, perception du temps qui passe rapidement, pénibilité du travail, etc.
3	Préoccupations liées à l'installation et la transmission des générations futures (4/30)	3	Préoccupations liées à l'installation, reprise et devenir des exploitations (7/24)
	Installation, transmission, reprise et pérennité des exploitations.		Préparation à l'installation des enfants, questionnement sur l'avenir de l'exploitation, succession ou reprise par un(e) associé(e) etc.
4	Préoccupations liées à l'organisation et aux conditions de travail (4/30)	4	Préoccupations liées à la situation économique et financière des exploitations (6/24)
	Organisation du travail, avoir plus de temps pour soi, un besoin en main d'œuvre, les ressources et moyens humains.		Trésorerie, équilibre économique, difficulté à dégager un revenu, etc.

C. LES PERCEPTIONS DES MILIEUX OUVERTS AGRO-PASTORAUX (MOAP) ET LEUR GESTION

L'objectif de cette section est d'identifier l'évolution des perceptions des milieux ouverts agropastoraux au cours des cinq années de programme. L'état des lieux réalisé en 2021 (cf. Livrable A1b), portait sur les usages des milieux ouverts agropastoraux des éleveurs au sein du territoire LIFE. Dans ce contexte, l'étude des impacts socio-économique actuelle s'insère dans cette comparaison des perceptions des éleveurs entre l'année de référence *n* (2021) et l'année de fin de programme *n+5* (2025).

Ainsi, nous nous posons la question suivante : **dans quel contexte la perception des MOAP ainsi que leurs usages par les exploitants du territoire ont-ils évolué au cours des cinq années de mise en œuvre du programme ?**

Dans un premier temps, l'exploitation des données collectées en 2021, portant sur les perceptions et les usages des MOAP a été réalisée. Pour compléter les informations, des enquêtes de terrain menées sur la période estivale (juin à août 2025) ont été menées, sous forme d'entretiens semi-directifs, à partir d'une grille d'entretien préconstruite en amont. Une analyse comparative des principaux éléments issus des deux enquêtes, avec une présentation des résultats organisée par grandes thématiques a été réalisée.

a. Perceptions des MOAP : L'élevage majoritairement représenté en 2021 et 2025

Parmi les enquêtes réalisées en 2021 (cf. Action A1b.), c'est-à-dire avant le lancement du programme, les perceptions des MOAP apparaissaient hétérogènes. Les réponses exploitables (26 sur 30 enquêtes) ont été recensées, puis regroupées par thématiques. Elles sont présentées ci-après.

Tableau 39 : Tableau d'occurrence des mots associés aux perceptions des MOAP - Enquêtes 2021 LIFE CG

1	Références à l'élevage et au pastoralisme (cités 17/26)
	Les réponses ici font références au pacage, à l'alimentation des animaux, aux pâtures tournantes, aux besoins des troupeaux, à la transhumance, l'élevage extensif, les terres exploitées, les prairies naturelles, les cultures ou encore les parcours pour les animaux ainsi que l'agropastoralisme. Exemples : « C'est mettre en concordance les besoins des troupeaux avec l'équilibre du milieu » ; « Pastoral, c'est les bêtes qui pacagent » ; « C'est un milieu qui est proposé à des animaux en semi-liberté ».
2	Références à la nature, à la biodiversité (8/26)
	Les prairies, les haies, les espaces boisés, les arbres, les plantes et, plus largement, de l'utilisation des ressources naturelles. Exemples : « Utiliser ce que la nature met naturellement en place » ; « Des prairies, des haies, des bois, avec des animaux au milieu. Au plus naturel possible ». « Je sais que c'est la nature, que ce sont les prairies ».
3	Une représentation associée aux zones de montagne (6/26)
	Le pastoralisme est relié à la montagne, à l'estive ou à des territoires spécifiques comme l'Ariège. Exemples : « C'est plutôt la montagne ça » ; « Pastoral pour moi ça évoque la montagne, donc pas concerné » ; « La montagne en Ariège, ouvert sans clôtures ».

4	Le paysage comme représentation du territoire, de ses coteaux (5/26)
	Un paysage défini par les coteaux, les pentes, les landes ainsi qu'aux grands champs de vallées, mettant en avant l'enrichissement et l'embellissement du milieu par la présence animale. Exemples : « Ça me fait penser à ce qu'il y a chez moi : des coteaux, des grands champs dans les vallées » ; « Les animaux y sont présents et ils enrichissent le terrain, ils l'embellissent, ils lui donnent vie » ; « Les prairies deviennent des confettis au niveau du paysage ».
5	Absence de représentation ou incompréhension du terme (4/26)
	Certains répondants déclarent ne pas savoir à quoi le terme « pastoral » fait référence. Exemples : « Je ne vois pas du tout ce que ça peut être » ; « Je ne sais pas, c'est un terme technique » ; « Pastoral, ça ne m'inspire pas ».

Les réponses exploitables pour les éleveurs interrogés en 2025 sont au nombre de 14 sur 25, et ont été recensées puis regroupées par thématiques. Elles sont présentées ci-dessous.

Tableau 40 : Tableau d'occurrence des mots associés aux perceptions des MOAP – Enquêtes 2025 LIFE CG

1	Références à l'élevage, des milieux entretenus par les animaux (cités 9/14)
	Références à l'élevage, aux prairies, landes, parcours et champs, perçus comme des espaces favorables aux animaux, entretenus par leur présence et destinés à leur alimentation directe. Exemples : « Les brebis permettent de ré exploiter des zones en friches » ; « Un milieu entretenu par le bétail » ; « Un milieu dans lequel les brebis se nourrissent plus facilement ».
2	Références à la nature, à la biodiversité (6/14)
	Les répondants évoquent des prairies fleuries, ainsi que des éléments associés aux fonctions écologique des milieux (corridors écologiques, îlots de verdure, puits de carbone, mares, présence d'animaux sauvages). Exemples : « Je le vois comme un équilibre de la vie, un couloir de transition écologique, des îlots de verdure, un puit de carbone » ; « Ce sont des prairies permanentes, un endroit arboré, avec des mares » ; « De belles prairies fleuries, avec des animaux au milieu, j'ai vu des lapereaux gambader ».
3	La notion d'ouverture et de fermeture des milieux (5/14)
	Renvoie à la réouverture de zones en friche, mais aussi à des espaces clôturés, peu fréquentés par l'Homme, ou au contraire ouverts au public. Exemples : « C'est un endroit clôturé, où on peut mettre les vaches » ; « Un milieu où l'Homme ne circule pas forcément » ; « Un milieu ouvert où le public peut venir faire des randonnées au milieu ».
4	Des milieux nécessitant un entretien régulier (3/14)
	Lieux propres sans danger, où les tracteurs peuvent facilement accéder, qui nécessitent une main d'œuvre importante. Exemples : « Un endroit plus propre et moins dangereux, correct pour les céréaliers » ; « Un milieu où les tracteurs passent » ; « Un endroit clôturé qui nécessite une main d'œuvre importante ».
5	Les MOAP perçus comme un outil de travail (1/14)
	Une des réponses assimile directement ces milieux à un support de l'activité agricole. Exemples : « Pour moi, c'est un outil de travail ».

La comparaison des deux enquêtes (2021 et 2025) met en avant des évolutions dans la représentation des milieux agro-pastoraux. Toutefois, ces résultats doivent être interprétés avec prudence puisque les personnes enquêtées ne sont pas les mêmes d'une année à l'autre.

De plus, il est possible que les répondants n'aient pas bénéficié d'un accompagnement, ou du moins pas au même degré, de la part du programme, ce qui peut influencer les perceptions. Enfin, la localisation géographique des éleveurs sur le territoire, notamment en fonction des contextes paysagers, peuvent être facteur important de leur représentation.

Ainsi, bien que **la comparaison entre les enquêtes de 2021 et 2025 mettent en évidence une évolution vers des représentations plus concrètes et opérationnelles des MOAP, ces résultats doivent être interprétés avec prudence.** Dans ce contexte, les différences entre les profils des exploitants enquêtés ainsi que le nombre des échantillons, peuvent grandement influencer les interprétations.

b. Résumé des enquêtes de 2021 et 2025 – Perceptions des MOAP

Tableau 41 : Tableau récapitulatif de l'évolution des perceptions des MOAP – Enquêtes 2021 et 2025 LIFE CG

Enquêtes 2021		Enquêtes 2025	
1	Références à l'agriculture, à l'élevage et au pastoralisme (17/26)	1	L'élevage en général et les milieux entretenus par les animaux (9/14)
	Pacages, alimentation et besoin des animaux, pâtures tournantes, transhumance, élevage extensif, prairies naturelles, cultures et l'agropastoralisme.		Elevage, prairies, landes, parcours et champs, Espaces favorables aux animaux, entretenus par leur présence et destinés à leur alimentation directe.
2	Références à la nature, à la biodiversité, à la faune et à la flore (8/26)	2	Références à la nature, à la biodiversité, à la faune et à la flore (6/14)
	Prairies, haies, espaces boisés, les arbres, les plantes et l'utilisation des ressources naturelles.		Les pâtures, parcours boisés, prairies permanentes ou fleuries, corridors écologiques, îlots de verdure, puits de carbone, mares, présence d'animaux sauvages.
3	Une représentation associée aux zones de montagne (6/26)	3	La notion d'ouverture et de fermeture des milieux (5/14)
	Le pastoralisme relié à la montagne, à l'estive ou à des territoires spécifiques comme l'Ariège.		La réouverture de zones en friche, de milieux fermés, des espaces clôturés, peu fréquentés par l'Homme, ou au contraire ouverts au public.
4	Le paysage comme représentation du territoire gersois et de ses coteaux (5/26)	4	Des milieux nécessitant un entretien régulier (3/14)
	Un paysage défini par les coteaux, les pentes, les landes, aux grands champs, aux vallées, mettant en avant l'enrichissement et l'embellissement du milieu par la présence animale.		Lieux propres sans danger, où les tracteurs peuvent facilement accéder, qui nécessitent une main d'œuvre importante.

c. Les usages et la gestion des MOAP

Entre 2021 et 2025, la formulation des questions posées aux éleveurs a évolué : en 2021, il s'agissait d'identifier les usages principaux des milieux ouverts, tandis qu'en 2025, la question portait sur leur place actuelle dans l'exploitation, en tenant compte du fait que 20 des 24 répondants avaient bénéficié du LIFE. Cette année-là, le nombre de réponses exploitables est toutefois resté limité en raison de la disponibilité des éleveurs.

En 2021, Le principal usage des milieux ouverts cité par 25 éleveurs sur 28 au total, faisaient référence aux **systèmes d'alimentation et à la conduite des troupeaux** :

1	Systèmes d'alimentation et à la conduite des troupeaux (25/28)
	Alimentation des animaux, pâturage et pacage, organisation de l'élevage. Exemples : « Ces milieux représentent 100% de l'alimentation de mes vaches » ; « C'est pour la production fourragère donc fauche et pâture. La pâture c'est une grande partie » ; « On maximise le pâturage dessus, on essaye de tourner assez vite » ; « On leur donne du foin, on les fait pacager là où on a fauché pour faire du foin dès que ça a repoussé [...] » ; « La moitié de mes prairies c'est de la pâture, la moitié c'est pour de la fauche. J'essaie de faucher le maximum, même ce qui est pâturé ».

Un deuxième usage se référait à **la cohérence des pratiques agricoles et à la productivité des exploitations**, cité par 7 éleveurs :

2	Cohérence des pratiques agricoles et productivité (7/28)
	Cohérence du métier et des pratiques, productivité des systèmes d'exploitation, valorisation des milieux. Exemples : « Si on veut être cohérent sur le respect du milieu, il faut être respectueux également dans la manière de transformer » ; « L'inconvénient quand c'est mené en foin c'est qu'en termes de productivité c'est assez faible car ça se limite souvent à une seule coupe de foin dans l'année du fait que ce sont des prairies permanente » ; « [...] tout est valorisé ici. Soit les animaux ils y vont, soit on y fait quelque chose. » ; « Ces milieux-là n'ont pas une grande importance dans le rôle fourrager mais moi j'aime bien car c'est ce qui plaît aux brebis » ; « On a que des prairies, on n'a pas de céréales dans les coteaux c'est pas la peine. Il vaut mieux faire du fourrage ».

Enfin, un troisième usage mentionné par 4 éleveurs, faisait référence au **foncier et enjeux économique associés** :

3	Usages fonciers et enjeux économiques associés (4/28)
	Accès au foncier, acquisition ou possession des terres agricoles, contraintes et frais financiers liés au foncier, typologie des sols. Exemples : « Après si j'arrive à obtenir les terres d'à côté ce serait plus de pâture que de fauche. » ; « On a beaucoup de surfaces et ça ne sert à rien de vouloir rajouter des choses, on y perdrait beaucoup au niveau des frais » ; « J'ai surtout des pelouses sèches, maigres en orchidées etc. Elles ne sont pas vraiment riches. ».

En 2025, les MOAP sont d'abord **perçus comme majoritaires et structurant l'exploitation**, cité par 9 sur 17 des réponses.

	Les MOAP perçus comme la part des surfaces majoritaires de l'exploitation (9/17)
1	Dominance des MOAP, place centrale, base du système de production (prairies, parcours, bois, agroforesterie, pâturage, biodiversité, bien-être animal). Exemples : « Ça représente 100% de l'exploitation » ; « Ils sont majoritaires, plus de 50% ce sont des prairies et des coteaux » ; « Majoritaires et prioritaires » ; « Ils ont une place particulière mais ils sont très majoritaires ».

Ensuite, pour 8 d'entre eux, les MOAP sont **perçus comme des leviers d'adaptation écologique et climatique** :

	Les MOAP représentés comme leviers d'adaptation écologique et climatique (8/17)
2	Lien avec le changement climatique, ombres, rétention d'eau, biodiversité, haies, agroforesterie, ouverture/fermeture des milieux, gestion des friches. Exemples : « Je tends vers plus de prairies naturelles pour cause de changement climatique » ; « J'ai fait de la replantation de bois pour de l'agroforesterie et de la replantation de haies » ; « Ça apporte de l'ombre, des fourrages, retient l'eau » ; « La diversité d'essences, la biodiversité végétales, les zones d'ombre c'est important pour l'équilibre du troupeau ».

Enfin pour les 17 répondants, 8 estiment que les MOAP soient plutôt **perçus comme des contraintes de gestion, d'organisation et ont une limites dans les pratiques** :

	Les MOAP comme une contrainte de gestion, organisation et limites pratiques (8/17)
3	Main d'œuvre, clôtures et entretiens, pression parasitaire, primes/MAEC, contraintes techniques, non majoritaires. Exemples : « On se pose la question des moyens humains et de la main d'œuvre pour rouvrir des milieux » ; « Il y a aussi la problématique des clôtures sur les parcelles, on pourrait mettre des animaux pour défraîchir » ; « Pas de primes sur les prairies mais sur les légumineuses oui » ; « Ça implique aussi une certaine pression parasitaire sur les prairies ».

En résumé, les résultats montrent un décalage entre la perception des éleveurs et la réalité mesurée concernant la place des MOAP au sein de leur exploitation. Si beaucoup estiment ces milieux comme majoritaires ou prioritaires, les données révèlent des situations plus contrastées. Ce contraste souligne l'importance d'un suivi objectif pour mieux évaluer et accompagner la gestion des milieux ouverts.

d. Résumé des enquêtes de 2021 et 2025 – Usages et gestion des MOAP

Tableau 42 : Tableau récapitulatif de l'évolution des usages et gestion des MOAP – Enquêtes 2021 et 2025 LIFE

Enquêtes 2021		Enquêtes 2025	
1	Systèmes d'alimentation et à la conduite des troupeaux (25/28)	1	Les MOAP perçus comme la part des surfaces majoritaires de l'exploitation (9/17)
	Alimentation des animaux, pâturage et pacage, organisation de l'élevage.		Dominance des MOAP, place centrale, base du système de production (prairies, parcours, bois, agroforesterie, pâturage, biodiversité, bien-être animal).
2	Cohérence des pratiques agricoles et productivité (7/28)	2	Les MOAP représentés comme leviers d'adaptation écologique et climatique (8/17)
	Cohérence du métier et des pratiques, productivité des systèmes d'exploitation, valorisation des milieux.		Lien avec le changement climatique, ombres, rétention d'eau, biodiversité, haies, agroforesterie, ouverture/fermeture des milieux, gestion des friches.
3	Usages fonciers et enjeux économiques associés (4/28)	3	Les MOAP comme une contrainte de gestion, organisation et limites pratiques (8/17)
	Accès au foncier, acquisition ou possession des terres agricoles, contraintes et frais financiers liés au foncier, typologie des sols.		Main d'œuvre, clôtures et entretiens, pression parasitaire, primes/MAEC, contraintes techniques, non majoritaires.

En 2025, 17 des 24 réponses recueillies étaient exploitables. **La majorité des éleveurs interrogés déclarent que leur perception des milieux n'a pas évolué depuis leur engagement dans le programme LIFE.** Pour deux d'entre eux, les travaux d'aménagement réalisés, notamment le débroussaillage et la remise en état de certaines parcelles, ont même permis d'élargir leurs espaces utilisables et de renforcer leur intérêt pour ces milieux.

Parmi les répondants, 8 estiment que les milieux ouverts constituent la majorité de la surface de leur exploitation. Cependant, l'analyse détaillée des données établies en début de projet lors des diagnostics agro-pastoraux initiaux, montre que seuls 5 dépassent réellement les 50% de MOAP, avec des proportions comprises entre 75% et 100%. Les 3 autres présentent des surfaces plus limitées, situées entre 10% et 45%.

Des nuances doivent néanmoins être apportées, car la lecture brute des pourcentages ne reflète pas toujours la réalité agronomique ou l'usage des parcelles post accompagnement LIFE Coteaux Gascons. D'après l'analyse des RPG 2023-2024, on sait que :

- **Un éleveur en ovins laitier** a acheté initialement des terres majoritairement en grandes cultures. Il a engagé des travaux de semis de prairies (avec le *GIEE Herbe et Elevage 32* et *LIFE Coteaux Gascons*) et de pose de clôtures accompagné par le LIFE CG. Aujourd'hui la quasi-totalité de ses surfaces a été remise en herbe (prairies temporaires et prairies destinées au vieillissement), ce qui confère une place bien plus importante des milieux ouverts agro-pastoraux au sein de son exploitation.
- **Un éleveur en polyculture-élevage bovins viande** dispose d'environ 60% de cultures et 40% de prairies et pâturages permanents selon la typologie PAC, alors que si on intègre les prairies temporaires et autres surfaces utilisées pour nourrir le bétail, le ratio s'inverse, et correspond donc à la perception initiale de l'éleveur.
- **Un éleveur caprin** présente une situation comparable, il dispose de terres en cultures, mais celles-ci sont composées de mélanges de légumineuses et céréales destinées à l'alimentation du

troupeau dans une logique d'autonomie alimentaire. Dans son cas, les surfaces en herbe constituent en réalité la surface dominante (environ 70%).

Pour plusieurs exploitants, les MOAP comprennent aussi des prairies temporaires, landes, luzerne, trèfles, ou d'autres surfaces laissées à vieillir pour le pâturage. **Ces éléments contribuent à une place réelle et fonctionnelle des milieux ouverts dans l'exploitation.**

Parmi les 8 répondants qui déclarent, à l'inverse, **que les milieux ouverts n'occupent pas une place majoritaire ou qu'ils restent secondaires au sein de leur exploitation**, l'analyse détaillée montre que 3 d'entre eux disposent effectivement de moins de 50% de MOAP, avec des valeurs comprises 4,2 et 39%, tandis que les 5 autres dépassent en réalité les 50%, avec des proportions allant de 70% à 100%.

Là encore, plusieurs nuances doivent être apportées, car la perception des éleveurs ne reflète pas toujours la réalité des surfaces utilisées ou la dynamique récente de leurs systèmes :

- **Une éleveuse en ovins lait et bovins viande** a récemment fait ressemer et remettre en herbe grâce au LIFE CG une partie de ses surfaces. Plusieurs parcelles initialement classées différemment au début du projet, sont aujourd'hui exploitées comme prairies, ce qui augmente la part de MOAP sur son exploitation.
- **Un éleveur initialement en polyculture-élevage bovins viande** a progressivement arrêté les cultures pour tendre vers un système 100% élevage : réimplantation de prairies, réouverture de parcelles, installation de clôtures... Ces changements structurels conduisent à une augmentation nette de la surface en milieux ouverts, désormais largement majoritaires.
- **Un éleveur en volailles et bovins viande** considère que les milieux ouverts ne sont pas majoritaires, car son atelier volailles constitue sa principale source de revenus. Pourtant, les données montrent que 70% de sa surface totale est composée de MOAP : sa perception est probablement influencée par le poids économique de l'atelier, et non par la répartition de ses surfaces.
- **Un autre éleveur bovins viande et avec un atelier de canards en prêt-à-gaver**, exprime la même logique : l'importance économique de l'atelier le conduit à sous-estimer la place des milieux ouverts, alors que ces derniers représentent environ 98% de la surface totale de son exploitation pour son troupeau de bovin.

e. Evolution de l'élevage et des milieux selon les techniciens et conseillers en élevage

Les trois interrogés soulignent une déprise progressive de l'élevage, avec une diminution marquée du nombre d'éleveurs ainsi qu'une fermeture des milieux (friches, jachères, parcelles non exploitées).

Les MOAP sont perçus comme un levier important pour l'autonomie alimentaire des troupeaux, notamment via le pastoralisme et le pâturage.

Selon eux, **les aléas climatiques** influencent fortement les pratiques agricoles, avec une variabilité selon les profils enquêtés : une influence très forte pour le conseil transmission (~8/10), et une influence modérée pour le conseil production fourragère (~6/10).

Les éleveurs percevraient également ces changements, puisque pour certains, les enjeux climatiques sont déjà pris en considération lors des projets d'installation et les réflexions à long terme autour de leur exploitation.

D. IMPACTS DU LIFE COTEAUX GASCONS SUR LES PRATIQUES DES ELEVEURS

a. Aménagement et réouverture des milieux : un besoin partagé par les éleveurs

L'analyse des entretiens met en évidence trois grandes catégories de besoins exprimés par les éleveurs au lancement du programme LIFE Coteaux Gascons :

- (1) Les travaux d'aménagement et de réouverture des milieux,**
- (2) L'accompagnement technique,**
- (3) Le soutien financier.**

Travaux d'aménagement et réouverture des milieux (13/19)	
1	Besoins importants en matière de remise en état des parcelles, l'accès et le pâturage. Les demandes concernaient le broyage, le nettoyage, la réouverture de surfaces embroussaillées, la remise en état des prairies ainsi que l'amélioration des points d'eau ou des aménagements parcellaire (clôtures, accès, équipements).
	Exemples : <i>« On avait un parc électrique vieillissant, donc c'était important de pouvoir bien s'équiper pour y retourner » ;</i> <i>« Faire du défrichage car il y avait du laisser-aller... plus l'installation des clôtures » ;</i> <i>« Récupérer les prairies embroussaillées, clôturer pour lâcher les brebis... dans le but de garder les prairies ouvertes » ;</i> <i>« C'est pouvoir planter des semences d'origine locale, car on ne sait pas toujours la provenance chez certains organismes ».</i>

Ces attentes initiales renvoient à la nécessité de réhabiliter des espaces fermés afin de maintenir ou réintroduire durablement l'élevage pastoral.

Accompagnement technique et conseils (6/19)	
2	Les éleveurs soulignent l'importance d'un accompagnement technique pour l'amélioration des pratiques, et mieux prendre en compte les enjeux agricoles et environnementaux du territoire : compréhension des biotopes, gestion de la flore, de la faune, rotations de pâturage, conseils sur les sols, les cultures, les semences et la participation à des journées de formation et de démonstrations d'outils.
	Exemples : <i>« On a des connaissances assez faibles de la région, c'était pour ne pas faire d'erreur au départ » ;</i> <i>« Des actions pour la protection de la faune » ;</i> <i>« Les prairies suivies par l'équipe LIFE, le CBN, c'est à refaire car très bien ».</i>

Un accompagnement perçu comme essentiel, offrant aux éleveurs des connaissances fiables pour concilier pratiques d'élevage et préservation des milieux.

Accompagnement financier (6/19)	
3	Besoins financiers importants pour mener à bien leurs projets. Les coûts élevés liés aux travaux, aux équipements ou au développement des ateliers sont évoqués.
	Exemples : <i>« Financièrement, ce n'était pas possible de le faire seul » ;</i>

« L'accompagnement économique était intéressant pour concrétiser le projet d'élevage bovins » ;
« L'aide au financement de matériel est un plus, notamment pour les clôtures ».

Le programme LIFE a permis de lever des freins économiques selon les éleveurs, facilitant la réalisation de leurs projets.

Selon les éleveurs enquêtés, **17 sur les 19, estiment que le LIFE Coteaux Gascons a répondu favorablement à leurs besoins de départ**. Une éleveuse rapporte que cela a été « *un confort, avec moins de charge mentale* », pour un autre, cet accompagnement a permis de « *s'équiper à moindre coût* ».

b. Une amélioration des milieux naturels suite aux actions du programme

Parmi les éleveurs enquêtés, **8 déclarent avoir observé une amélioration des milieux naturels** à la suite des actions menées dans le cadre du LIFE Coteaux Gascons.

Les effets les plus cités concernent une **meilleure propreté des parcelles, une augmentation de la diversité floristique** (« *prairies plus jolies et plus diversifiées* ») ainsi **qu'une présence accrue de la faune**, notamment des insectes, chevreuils, lapereaux ou encore une impression de diminution de la présence de sangliers. Plusieurs éleveurs soulignent également **une accessibilité améliorée aux parcelles**, permettant de circuler plus facilement : « *Il y a de l'espace pour circuler* ».

À l'inverse, **5 éleveurs estiment ne pas disposer encore d'assez de recul** pour déclarer une évolution des milieux, indiquant par exemple qu'il « *faudrait revenir dans 5 ans* ». Un autre précise que « *les milieux n'ont pas eu le temps de se refermer non plus, mais le pâturage est très visible quand même* », mettant en évidence que les travaux engagés restent très récents dont certains perceptibles.

c. Changements constatés au niveau des conditions de travail

Les éleveurs expriment des perceptions variées concernant l'impact du programme sur les conditions de travail : **8 d'entre eux ne relèvent pas de modifications significatives, précisant un manque de recul** (« *pas assez de recul* », « *les travaux sont trop récents* ») ou au contraire, l'ajout de nouvelles tâches d'entretien (« *c'est de l'entretien en plus* »). Certains soulignent toutefois une amélioration globale dans la gestion du troupeau : « *Au quotidien non, mais la vision globale de la ferme oui, je suis plus serein au niveau des animaux* ».

À l'inverse, **5 éleveurs identifient des améliorations**, notamment en termes de confort de travail et de gain de temps, en particulier grâce à la mise en place des clôtures : « *plus de confort et un gain de temps* », « *moins de problématiques rencontrées* ».

d. Impact économique du programme sur les exploitations

Au total, 94 gestionnaires ont bénéficié d'un accompagnement financier à hauteur de 75%. Les retours des éleveurs enquêtés concernant l'impact économique du programme LIFE oscillent entre bénéfices directs, effets limités à court terme, et manque de recul.

11 éleveurs estiment que le programme a eu un impact économique positif grâce notamment à l'accompagnement financier des travaux et équipements : « *D'une certaine manière oui, les frais n'étaient pas les mêmes* », « *Le financement des clôtures, semences, réimplantation de prairies, sont un poids économique important* », « *ça m'a soutenu dans l'équipement, notamment pour les clôtures* ».

Au contraire, **8 éleveurs ne constatent pas d'impact clair ou estiment manquer de recul** : « *Pas assez de recul* », « *C'est plus un gain de temps qu'un impact économique* », « *Oui et non, sauf la participation financière* » (qu'il estime légitime au vu du travail effectué). Ces avis sont souvent liés à des travaux récents ou des résultats qui restent à confirmer sur le long terme.

De plus, **un faible nombre d'éleveurs (2) évoque un impact faible, voire nul** : « *Problématique des clôtures, et donc perte d'argent, financièrement le bilan est nul* », « *Plutôt négatif* ».

e. Des travaux non réalisés sans l'accompagnement du programme

Les réponses des éleveurs montrent que, pour la grande majorité, **les travaux engagés dans le cadre du programme LIFE Coteaux Gascons n'auraient pas été réalisés, ou du moins pas dans les mêmes conditions, en l'absence de l'accompagnement financier et technique.**

Trois éleveurs estiment qu'ils auraient tout de même entrepris une partie des travaux mais différemment, ou plus tard : « *Je l'aurais fait pour être plus à l'aise* », « *C'était prévu, mais pas pour tout de suite* », « *Fait oui, mais sur une période plus longue, pas maintenant* ». Ainsi, le programme LIFE Coteaux Gascons a permis aux éleveurs d'accélérer la mise en œuvre des projets.

La majorité des éleveurs (16) indique que, sans le LIFE, les travaux n'auraient pas été réalisés, auraient été fait partiellement, ou auraient été trop coûteux ou techniquement difficiles, sans l'accompagnement financier, matériel et technique apporté par le LIFE Coteaux Gascons, en sa qualité d'accélérateur de la restauration des milieux.

E. « AFTER-LIFE » : PERSPECTIVES ET POURSUITE DES ACTIONS

a. Besoins d'un accompagnement supplémentaire et/ou à long terme

20 éleveurs sur 21 considèrent qu'un suivi reste nécessaire, dans la continuité de celui mis en place durant le programme LIFE CG, que ce soit par les mêmes organismes ou les mêmes conseillers-techniciens.

Les demandes portent d'abord sur **un appui technique renforcé**, avec une demande explicite de suivi de terrain dans la durée (13/21) :

- « L'idéal serait de faire un suivi sur les 20 prochaines années pour connaître les résultats. »
- « J'aimerais avoir des compétences techniques sur la flore plus poussées. »
- « Les retours de l'ADASEA sur la flore et la faune sont très intéressants. »
- « Ça serait bien d'avoir des indicateurs sur la vie du sol, la qualité des fourrages. ».

Un autre besoin, exprimé par 6 éleveurs, **concerne l'aménagement des parcelles et la gestion pastorale quotidienne** :

- « Continuer de pouvoir bénéficier de l'appui aux clôtures. »
- « Des conseils pour le renouvellement des prairies et la gestion du pâturage. »
- « Le suivi des prairies, continuer l'installation des clôtures, des mares pour les bovins. »

Seulement un éleveur ne manifeste **pas de besoin immédiat** :

- « Pas pour l'instant. Je prévois de planter des haies, des arbres, mais pas pour tout de suite. ».

b. Des difficultés encore non résolues

Malgré la diversité des actions mises en place par le programme, 13 éleveurs estiment que certaines problématiques non pas encore été résolues.

Pour 3 d'entre eux, il s'agit d'abord de **finir des travaux engagés** :

- « Il faut finir les travaux en cours, l'installation des clôtures. »
- « Les travaux ne sont pas finis. »
- « Il faut faire les clôtures avant la fin de l'année, mais je ne sais pas si j'ai un délai supplémentaire ou non. »

Pour 3 autres, le **frein principal reste financier** :

- « Rouvrir des milieux, continuer l'installation des clôtures mais je n'ai pas le budget pour le faire, donc je suis dans l'attente. »
- « Oui, surtout sur le plan financier, économique, ce qui me freine. »

3 éleveurs évoquent également un **manque de matériel, ou vieillissant, et l'aménagement de surface inexploité** :

- « J'ai une problématique de recherche pour une tonne à eau depuis 1 an. »
- « Il y a aussi une révision des clôtures vieillissante. Mais sinon, un soutien à la pérennisation de l'élevage, des outils pour l'élevage. »
- « Aider à aménager les endroits qui ne sont pas rentables et non exploités, il faudrait l'encourager à le faire avec le LIFE, pour ne pas les abandonner. ».

A l'inverse, **8 éleveurs ne rapportent pas de difficultés majeures particulières**. L'un d'entre eux précise qu'« Il faudrait voir le prochain hiver sa pertinence, à voir si ça fonctionne ou non. », vis-à-vis des travaux engagés sur son exploitation.

c. Un intérêt commun de poursuivre les actions de gestion des milieux

21 éleveurs (sur 25) affirment unanimement que les actions doivent se poursuivre.

2 éleveurs évoquent **un enjeu de sensibilisation et d'éducation**, en complément des actions effectuées :

- « Il y a un travail pédagogique à faire, reconnecter les gens à la nature. »
- « Il faut sensibiliser à la gestion. Les conseils m'ont aidé à avoir un impact des milieux. »

1 éleveur fait référence à **la nécessité de maintenir les milieux ouverts**, tout en les entretenant :

- « Ça permet de ré ouvrir des parcelles laissées à l'abandon, de nettoyer...donc oui il faut continuer ».

1 autre fait état d'un **bénéfice concret pour l'organisation du travail** :

- « Oui, c'est super pour les petites fermes de mettre en place ce genre de programme et c'est un confort pour l'après. Il faut plus de biodiversité sur les fermes. »

Enfin, 1 éleveuse précise un besoin fort en **main d'œuvre professionnelle** :

- « On a fait un gros chantier pour les clôtures, mais pas assez de personne pour le gérer. Il faudrait plus de prestataires à disposition. »

d. Propositions des éleveurs pour améliorer la gestion des milieux pastoraux

11 éleveurs ont formulé des propositions concrètes pour renforcer la gestion future des milieux.

Pour 5 d'entre eux, l'amélioration passe avant tout par **le rôle central de l'élevage** :

- « La présence des animaux pour l'entretien et le maintien des prairies en état. »
- « Ça ne peut passer que par le biais de l'élevage. L'élevage est important pour l'amélioration et le maintien des prairies [...], ça commence par les clôtures, s'il y a de l'élevage, des clôtures, on maintient les prairies. »

2 éleveurs ont précisé l'importance des **ressources humaines et techniques** :

- « L'installation des clôtures et l'entretien mais il y a la problématique de la main d'œuvre. »
- « Une articulation et une coordination [...], avec une main d'œuvre car c'est pas en état, il faudrait le nettoyer. Avoir du matériel adapté, la présence de techniciens, agronomes compétents pour trouver des solutions techniques. »

e. Retours d'expérience et recommandations futures

Les éleveurs se montrent globalement satisfaits de l'accompagnement et insistent sur la nécessité de le prolonger.

8 éleveurs soulignent l'importance de **pérenniser les actions et de préserver les activités d'élevage** :

- « Pérenniser les actions, le programme...on en a besoin sur le long terme. »
- « Il faut continuer. L'élevage il y en a de moins en moins, c'est important de revaloriser les activités et le territoire. »

3 éleveurs insistent sur **l'enjeu de communication et de mise en réseau** :

- « Un travail sur la communication aussi. Il faudrait regrouper et rencontrer toutes les parties prenantes du projet. »
- « Les enjeux de communication... il est nécessaire de se réunir pour tout centraliser, parce que plusieurs associations travaillent sur les mêmes sujets. Ça permet d'avoir plus de moyens pour mettre en place des actions plus concrètes. »
- « Développer la communication, centrée sur les milieux agricoles et l'environnement du Gers, avec des pictogrammes à afficher, des pancartes pédagogiques... il est nécessaire d'éduquer les jeunes ou les gens en général. »

f. Conclusion

L'analyse des retours collectés fait apparaître plusieurs tendances :

1. **Une demande forte et partagée de continuité d'accompagnement.** Les éleveurs souhaitent clairement une continuité aux cinq années de programme, preuve que celui-ci a répondu à des besoins concrets et/ou des besoins encore non résolus pour certains.
2. **Des freins persistants** au niveau des financements, des travaux en cours, du matériels et de la main d'œuvre manquante, qui limitent la perception des actions réalisées.
3. **Une reconnaissance unanime de la pertinence des actions.** Tous les éleveurs soulignent l'utilité du programme LIFE Coteaux Gascons pour la gestion des milieux, l'entretien des parcelles et l'amélioration des conditions de travail qui en découle.
4. **Un besoin de moyens humains compétents dans le domaine**, que ce soit par des techniciens, prestataires, ingénieurs agronomes par exemple. Selon les éleveurs, la concrétisation des actions dépendra d'un suivi compétent et consciencieux.
5. **Une attente autour des enjeux de communication**, par de la sensibilisation des acteurs locaux, de la valorisation des résultats, de l'éducation du grand public. L'aspect pédagogique des actions apparaît essentiel pour de futures actions.

g. Enquêtes auprès des techniciens et conseillers en élevage : principaux enseignements au sujet du LIFE CG

Les enquêtes mettent en évidence une convergence de constats au sujet de l'élevage et des milieux : un recul de l'élevage, la fermeture des milieux, une fragilisation des exploitations.

Le programme LIFE Coteaux Gascons est globalement perçu comme utile et pertinent pour les techniciens et conseillers en élevage, en particulier pour la gestion des milieux ouverts et l'appui au pastoralisme. Selon les enquêtés, le LIFE CG permettrait de redynamiser une dynamique territoriale autour de l'élevage, tout en sensibilisant élus et acteurs locaux sur ces questions. De plus, le programme

est jugé pertinent notamment sur les aménagements (points d'eau, clôtures) et les formations liées à l'autonomie alimentaire et sur la gestion des prairies. Le LIFE Coteaux Gascons constitue un « *atout pour la réouverture des milieux et le maintien de l'élevage* », selon le techniciens ovins/bovins.

V. L'ÉVALUATION ÉCONOMIQUE (APPROCHE QUANTITATIVE)

A. OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION ÉCONOMIQUE

L'évaluation économique du programme LIFE Coteaux Gascons vise à analyser, de manière quantitative, les éventuels effets du programme sur la situation économique des exploitations agricoles accompagnées au cours des cinq années.

Les objectifs définis dans l'action « A1b – Etat des lieux de la continuité des milieux ouverts (MO) » comprenaient plusieurs indicateurs, dont une grande partie calculée à partir du compte de résultat de l'exploitation : Marge Brute (MB), Excédent Brut d'Exploitation (EBE), Résultat Courant (RC), le revenu disponible (RD), la capacité à dégager un revenu, etc.

Cette approche visait à identifier si les actions mises en œuvre dans le cadre du programme (accompagnement technique et financier, réouverture et gestion des milieux) pouvaient contribuer à améliorer la viabilité économique des exploitations.

B. LIMITES ET DISPONIBILITE DES DONNEES ECONOMIQUES

Toutefois, à l'heure de la rédaction de ce rapport, **les informations disponibles ne permettent pas de conduire une analyse économique complète**. En effet, le recul temporel reste insuffisant pour mesurer de manière objective et comparative l'impact économique direct du programme LIFE Coteaux Gascons sur les exploitations agricoles du territoire.

Sur les **25 exploitants rencontrés dans le cadre des enquêtes, seuls 7 ont accepté de transmettre leurs dossiers comptables**, limitant fortement la taille de l'échantillon exploitable. Aussi, pour ces exploitations, **les données économiques disponibles couvrent une période trop courte pour permettre des calculs fiables d'évolution**, notamment dans une logique d'avant/après projet. Cet exercice est d'autant plus limité puisque certaines exploitations se sont installées récemment ou ont eu des divers travaux engagés récents à la suite des actions du programme (période 2023-2024, voire 2025).

C. DONNEES ECONOMIQUES DISPONIBLES DANS LE RAPPORT

Les éléments économiques exploitables dans le cadre de ce livrable sont donc principalement abordés de manière indirecte, au travers de plusieurs indicateurs présentés dans d'autres sections du rapport :

- L'indicateur relatif à la **dépendance aux aides**, qui permet d'appréhender la part des soutiens publics dans l'équilibre économique des exploitations ;
- L'indicateur concernant **l'autonomie alimentaire des troupeaux**, qui constitue un levier de réduction des charges extérieures, notamment pour les systèmes d'élevage herbivores.

Par ailleurs, les perceptions exprimées par les éleveurs enquêtés quant à l'impact du programme sont présentées dans la partie « IV. Evaluation sociologique (approche qualitative) », au sein de la section relative aux impacts du LIFE CG sur les exploitations.

D. PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Au regard de ces limites, il apparaît nécessaire de mettre en place un suivi économique plus approfondi et sur un temps plus long. Ceci permettrait notamment de disposer d'un recul suffisant pour observer l'impact économique concret du programme sur les exploitations engagées, et d'analyser les effets des investissements, des changements de pratiques, des divers travaux réalisés sur les pratiques et la gestion des milieux sur la performance économique des systèmes d'élevage.

Dans cette perspective, l'évaluation économique du LIFE Coteaux Gascons doit être envisagée sur un temps court, moyen et long terme, en articulant les dimensions sociales, techniques et environnementales, déjà mises en évidence dans ce rapport.

VI. AUTRES BENEFICES SOCIO-ECONOMIQUES

A. LES EMPLOIS DIRECTS CREES ET MAINTENUS PAR LE LIFE COTEAUX GASCONS

Le projet LIFE Coteaux Gascons a mobilisé une équipe dédiée composée de 28 ETP sur la durée du projet (chargés de mission, coordination, animation foncière, suivi écologique...).

Cette mobilisation repose sur une équipe pluridisciplinaire associant coordination, expertise technique (SIG, agroécologie, biodiversité), ainsi que pilotage administratif et financier.

Tableau 43 : Equivalent Temps Plein (ETP) réel de l'ADASEA32 par année sur le LIFE Coteaux Gascons

Année	ETP Réel
2020	3,07
2021	8,11
2022	4,91
2023	3,98
2024	3,63
2025	3,57

Le calcul des équivalents temps plein (ETP) a été réalisé sur la base des heures réellement travaillées sur le projet (ratio entre heures projet et heures totales annuelles), conformément aux exigences LIFE Coteaux Gascons.

Sur la période 2020–2025, le projet représente environ 28 ETP cumulés, avec un pic d'activité en 2021 (≈8 ETP).

L'ensemble des personnels mobilisés a été pris en compte, y compris les contributions ponctuelles, garantissant une vision exhaustive et fidèle de l'implication des ressources humaines.

1. ADASEA 32

Tableau 44 : Equivalent Temps Plein (ETP) cumulés par personne pour l'ADASEA 32 sur le LIFE Coteaux Gascons

Personnes mobilisées*	ETP Cumulés
Aurélie BELVEZE	5,85
Mylène DUTAUT	4,65
Chloé LARROQUE	3,22
Benjamin LONG	2,86
Maxime DUCLOS	2,83
Nicolas TURCIK	2,00
Léa GIRARD	1,35
Eva MAURY	1,23
Claire LEMOUZY	1,10
Christophe MARESCHAL	1,00
TOTAL	≈ 28,3 ETP cumulés (2020–2025)

*Les autres personnes mobilisées sont inférieures à 1 ETP cumulé.

- Une montée en charge du projet en 2021.
- Phase cœur du projet déployée entre 2021 et 2022.
- Période de stabilisation du projet de 2023 à 2025.
- Une équipe technique dominante dans la mise en œuvre du projet.
- Des contributions ponctuelles bien tracées.

2. Conservatoire Botanique National des Pyrénées et de Midi-Pyrénées (CBNPMP)

Tableau 45 : Equivalent Temps Plein (ETP) pour le CBNPMP sur le LIFE Coteaux Gascons

Année	ETP
2020	0,02
2021	0,10
2022	0,40
2023	0,36
2024	1,03
TOTAL	1,92 ETP

- Une montée progressive tout au long du projet.
- Une forte implication en fin de projet, avec une expertise ciblée.

3. Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) Gersois

Tableau 46 : Equivalent Temps Plein (ETP) pour le CPIE Gersois sur le LIFE Coteaux Gascons

Année	ETP
2020	0,11
2021	0,66
2022	0,69
2023	0,78
2024	0,98
2025	0,00 à saisir
TOTAL	3,22 ETP

- Une montée régulière progressive tout au long du projet.
- Un rôle d'animation et de sensibilisation stable.

4. SAFER Occitanie

Tableau 47 : Equivalent Temps Plein (ETP) pour la SAFER Occitanie sur le LIFE Coteaux Gascons

Année	ETP
2020	0,01
2021	1,10
2022	2,20
2023	1,17
2024	1,13
2025	0,00 à saisir mais minime
TOTAL	5,61 ETP

- Un pic très élevé en 2022 au niveau des enjeux fonciers.
- Un rôle structurant dans le projet sur les cinq années.

L'ensemble des partenaires du projet LIFE Coteaux Gascons représente environ **10,7 ETP cumulés** sur la période 2020–2025, calculés sur la base des heures réellement travaillées (ratio heures projet / heures totales).

La SAFER constitue le principal contributeur (≈5,6 ETP), en lien avec son rôle structurant dans les actions foncières, suivie par le CPIE Gersois (≈3,2 ETP) et le Conservatoire botanique (≈1,9 ETP), mobilisé sur les aspects scientifiques.

Cette répartition traduit une complémentarité forte entre expertise technique, animation territoriale et ingénierie foncière.

B. LES EMPLOIS INDIRECTS GENERES PAR LE LIFE COTEAUX GASCONS

On parle ici **d'emplois indirects** car ces dépenses rémunèrent du travail externe donc du temps de travail mobilisé sur le territoire.

Le projet a généré des emplois indirects via le recours à des prestataires externes (bureaux d'études, entreprises de travaux, experts techniques), des dépenses locales (prestataires, travaux, services) donc argent injecté dans l'économie locale.

Il est difficile d'évaluer les résultats en termes d'ETP ici ; nous parlerons plutôt en CA généré.

Si le LIFE Coteaux Gascons a généré une activité supplémentaire pour l'ensemble des prestataires mobilisés, il a également permis à certains acteurs locaux de monter en compétence et d'intervenir sur de nouveaux territoires, renforçant ainsi la dynamique locale autour des milieux agro-pastoraux.

Le montant total déclaré pour la réalisation du projet est de plus 1,4 M€.

Tableau 48 : Montant (€) associé aux actions du LIFE Coteaux Gascons

Action	Montant (€)
C4	1 056 818 €
C2	225 712 €
E1	65 379 €
C3	63 048 €
C1	6 600 €
E2	3 335 €
F1	3 181 €
E4	855 €
TOTAL	+1,4 M€

- L'action « C4 », représente environ 75% des dépenses. Toutefois, ces dépenses se caractérisent notamment par l'achat d'équipements, de divers travaux d'aménagement, ainsi que de l'accompagnement terrain. Ce montant apparaît comme logique et cohérent au regard de **l'action « C4 – Amélioration de la fonctionnalité de la continuité par la réintroduction et pérennisation de l'élevage dans les réservoirs de biodiversité »**.
- **L'action « C2 – Réouverture des parcelles de MOAP peu à fortement enfrichées dans les réservoirs de biodiversité »**, représente un montant important d'environ 226k€ qui ont notamment permis d'engager des travaux de réouverture et de restauration.
- **L'action E1 – Valorisation générale du projet LIFE Coteaux Gascons »**, en cohérence avec la promotion du projet, les 65 379€ ont servis au déploiement de divers supports de communication (site web, vidéos, outils de communication en général).
- L'action « **C3 – Recréation de continuité par implantation de nouvelles prairies dans les réservoirs de biodiversité** » a généré un montant relativement moins élevé (~63k€). Ces dépenses ont concerné en grande partie des travaux liés à de l'expérimentation et l'achat de semences.

Les prestataires ainsi que les montants des dépenses associés, sont repartis dans le tableaux suivant :

Tableau 49 : Total des prestataires et montants associés sur le LIFE Coteaux Gascons

Fournisseurs	Montant (€)
EUROP CLOTURE	113 225 €
DANEY	61 032 €
EIBRUTUS	56 452 €
SCEA LA NOYERAIE	48 697 €
ALLIANCE PASTORALE	42 273 €
VAL DE GASOGNE	35 299 €
PIERRE HONORE	28 572 €
LES 3 BRINS	27 551 €
TOTAL	413 101€

Les dépenses d'assistance externe du projet LIFE Coteaux Gascons s'élèvent à plus de 1,4 M€, principalement concentrées sur les actions opérationnelles de terrain (C2 et C4), qui représentent près de 90 % des montants engagés.

Les principaux prestataires mobilisés sont des entreprises locales spécialisées dans les travaux agricoles, la fourniture de matériel et l'accompagnement technique, traduisant un fort ancrage territorial du projet.

Les actions de communication (E1) représentent une part plus limitée mais structurante, permettant la valorisation et la diffusion des résultats du projet.

C. L'EVOLUTION DES ACTIONS TOURISTIQUES EN LIEN AVEC L'ELEVAGE ET LA BIODIVERSITE

1. Objectif

Ce volet du rapport visait à analyser les bénéfices socio-économiques liés à l'évolution de la fréquentation touristique du territoire et au développement d'actions touristiques en lien avec les réservoirs de biodiversité du programme LIFE Coteaux Gascons.

En l'absence, de données exploitables qui permettent de mesurer l'évolution de la fréquentation touristique, l'analyse se concentre sur l'évaluation qualitative des actions touristiques mises en œuvre, en lien direct avec les thématiques de l'élevage, de la biodiversité et des paysages agricoles.

2. Méthode

L'évaluation repose sur une enquête qualitative menée à partir d'entretiens semi-directifs (cf. *Annexe 1 – Grilles d'entretiens 3*) auprès de trois offices de tourisme correspondant à trois communautés de communes :

- Val de Gers (Masseube),
- Coteaux-Arrats-Gimone (Gimon),
- Astarac Arros en Gascogne (Villecomtal-sur-Arros).

Ces structures ont participé, en totalité ou en partie, aux actions du LIFE Coteaux Gascons, sur la durée du programme. Les entretiens ont permis de recueillir leur retour d'expérience sur les outils et actions mobilisées (sentiers et balades découvertes, animations, panneaux et supports pédagogiques), ainsi que leurs besoins et attentes en matière de sensibilisation des publics à l'élevage, à la biodiversité et à la valorisation du territoire.

3. Principaux enseignements

Les Offices de Tourisme (OT) **Val de Gers** et **Coteaux-Arrats-Gimone (3CAG)** sont principalement orientés vers l'accueil du public et la valorisation touristique du territoire, avec une mobilisation active pour des balades et sentiers découvertes, ainsi qu'un appui ponctuel aux producteurs locaux (événements, promotions des produits, etc.). L'OT **Astarac Arros en Gascogne** adopte un rôle davantage tourné vers l'accompagnement des porteurs de projets touristiques et la structuration de l'offre, sans intervention directe, ou presque, des exploitants agricoles.

Les sentiers et balades découvertes sont les outils qui ont été les plus mobilisés, notamment auprès des OT de Val de Gers et de la 3CAG. Elles se sont accompagnées d'animations techniques axées sur la biodiversité et les paysages agricoles, la faune et la flore. Pour les panneaux pédagogiques qui ont été déployés sur certains sites, certains étaient en cours de finalisation au moment des enquêtes, et de fait, manquent encore de retours consolidés sur leurs divers avantages.

L'ensemble des OT interrogés rapporte un retour globalement très positif sur les actions menées dans le cadre du programme. Le LIFE Coteaux Gascons constitue selon les enquêtes, un levier important pour la mise en place d'actions en faveur de l'élevage et de la biodiversité. Une OT mentionne également le fait que les actions mobilisées n'auraient pas pu voir le jour sans cet appui.

Les retours de visiteurs et participants à ces actions, sont jugés globalement favorables, en particulier pour les balades et sentiers, avec un intérêt particulier pour les paysages et les thématiques liées à la nature.

4. Limites identifiées

Toutefois, deux grandes limites ont été soulignées par les offices de tourisme rencontrés. D'abord, bien que des actions ont été déployées sur le territoire, le programme LIFE Coteaux susciterait une visibilité plus importante à l'échelle locale, car jugée encore trop insuffisante selon les OT. Puis, le manque de communication et de coordination en amont du programme a été perçu comme limitant. Ceci aurait facilité une implication plus forte des offices de tourisme dans la conception et la mise en œuvre des différentes actions.

5. Besoins et recommandations

Les offices de tourisme expriment un besoin de renforcer la communication et la coordination avec l'équipe du LIFE Coteaux Gascons, notamment au travers d'échanges réguliers, une meilleure diffusion des événements, et une harmonisation des supports de communication.

Un besoin de développement d'outils pédagogiques adaptés aux différents publics est évoqué, comme des supports ludiques destinés aux familles et aux enfants, ainsi que des contenus plus techniques à destination d'un public adulte, autour des thématiques de l'élevage, de la biodiversité, des paysages, de l'eau et aussi du climat.

De manière générale, une meilleure articulation entre tourisme, élevage, biodiversité et enjeux climatiques, apparaît comme axe prioritaire à prendre en compte pour les actions futures.

D. LA MOBILISATION DES FONDS STRUCTURELS (MAEC)

Issues de la réforme de la Politique Agricole Commune (PAC) de 1992, **les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC)** sont un engagement de gestion d'une durée de 5 ans pour une parcelle, une mare, une haie ou bien un fossé, se faisant soit par un changement de pratiques ou bien soit par un maintien des pratiques. Un cahier des charges est à respecter avec une contrepartie financière.

Trois objectifs ont été visés au cours des cinq dernières années :

1. **Assurer la gestion des MOAP, en complément du LIFE Coteaux Gascons** : dans des zones spécifiques restaurées, la nécessité de restaurer en plus d'autres habitats agro-pastoraux ainsi que de soutenir les parcelles en bon état de gestion.
2. **Prendre rang pour l'After-LIFE post 2025** : les programmations précédentes influencent les suivantes. Par exemple, avec le pastoralisme individuel.
3. **Articulation du LIFE Coteaux Gascons avec d'autres projets locaux** : notamment auprès du PETR Pays d'Armagnac, du PTGE Midour, Rivières de Gascogne et de la Chambre d'Agriculture sur les filières.

Mobiliser les MAEC 2023-2025 en complément des actions du LIFE Coteaux Gascons, a permis une mobilisation des gestionnaires et un apport financier complémentaire.

A l'échelle du territoire LIFE Coteaux Gascons :

- **143** exploitations agricoles ont contractualisé pour une surface totale de **3 192 ha**, soit **391 283 €** par et sur les 5 ans d'engagement **1 956 416 €**,
- **55** gestionnaires du LIFE Coteaux Gascons engagés pour une surface totale de **1 842 ha** soit **208 095 €** par an, et sur les 5 ans **1 040 478 €**. Parmi eux, **34** gestionnaires ont bénéficié uniquement d'un accompagnement technique, étant donné un budget provenant du LIFE limitant, soit **1 0926 ha** de MOAP pour un montant de **555 496 €** sur les 5 ans.

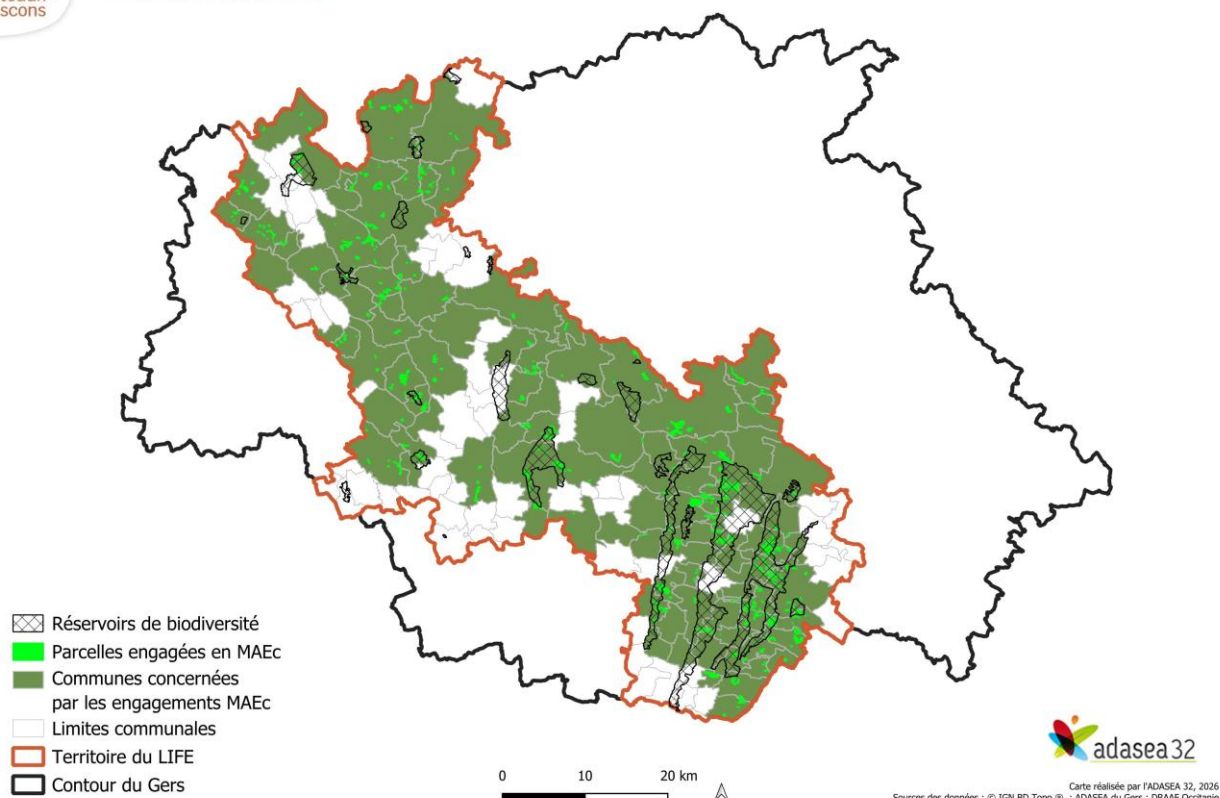


Figure 22 : Localisation des communes concernées par les engagements MAEc sur le territoire du LIFE CG (ADASEA32, 2025)

VII. LES IMPACTS ECOSYSTEMIQUES

Les **services écosystémiques** désignent l'ensemble des bénéfices que les êtres humains retirent du bon fonctionnement des écosystèmes. Ils sont classiquement regroupés en quatre catégories : les services d'approvisionnement (production de nourriture, de matières premières), les services de régulation (climat, eau, sols, risques naturels), les services culturels (cadre de vie, loisirs, valeur patrimoniale) et les services de soutien (cycles biogéochimiques, pollinisation, formation des sols), ces derniers conditionnant l'ensemble des autres (Chevassus-au-Louis et al., 2009).

Les milieux ouverts agro-pastoraux constituent des écosystèmes façonnés par des siècles de pratiques d'élevage extensif. Au-delà de leur rôle de production, ils assurent une multiplicité de ces services : régulation climatique par le stockage du carbone et de l'azote dans les sols, régulation des cycles hydrologiques et protection contre l'érosion, maintien de la biodiversité floristique et faunistique, pollinisation, lutte biologique, production de ressources alimentaires et médicinales, ou encore services culturels tels que le cadre paysager, les usages récréatifs et la valeur pédagogique de ces espaces.

Dans ce rapport, l'analyse se concentre sur trois fonctions écosystémiques majeures, dont les enjeux sont particulièrement déterminants pour la résilience des territoires agro-pastoraux :

- La **fonction de stockage de carbone**, au regard des dynamiques climatiques globales et locales ;
- L'**érosion des sols**, et le rôle de la végétation permanente dans la limitation de la dégradation pédologique ;
- La **gestion de l'eau**, incluant la régulation des crues, la recharge des nappes phréatiques et la qualité des ressources hydriques.

A. FONCTION DE STOCKAGE DE CARBONE

Le **stockage de carbone** désigne la quantité de carbone organique accumulée et maintenue dans le sol à un instant t. Il s'agit d'un stock, c'est-à-dire d'une réserve constituée sur le long terme, dont la valeur dépend de l'usage des sols, du type de sol et des conditions climatiques (Arrouays et al., 2002). Dans les prairies permanentes, ce stock est le fruit de siècles d'accumulation de matière organique racinaire et de litière, rendu possible par l'absence de labour et la continuité du couvert végétal.

La **séquestration de carbone** désigne quant à elle le processus dynamique par lequel du carbone atmosphérique est capté et transféré vers un réservoir stable. Dans les prairies, ce mécanisme repose principalement sur la photosynthèse : le CO₂ atmosphérique est fixé par les végétaux, puis partiellement incorporé dans le sol sous forme de matière organique stable via les racines et les micro-organismes du sol (Pellerin et al., 2019). La séquestration est donc un flux, là où le stockage est un état. Les deux notions sont complémentaires et doivent être distinguées dans l'évaluation du rôle climatique des milieux agro-pastoraux.

Les milieux ouverts agropastoraux constituent l'un des principaux puits de carbone des écosystèmes agricoles. Par le biais de la photosynthèse et de l'accumulation de matière organique racinaire, elles stockent en moyenne **85 tC/ha** dans l'horizon 0-30 cm du sol (Pellerin et al., 2019), contre seulement **43 tC/ha** sous terres arables (Institut de l'Élevage, 2010). À l'inverse, leur retournement entraîne un déstockage rapide et massif du carbone organique accumulé, par oxydation de la matière organique mise en contact avec l'air.

Dans ce contexte, les actions du projet LIFE Coteaux Gascons contribuent à la fonction de stockage de carbone à travers deux leviers complémentaires : la **restauration de prairies** par conversion de cultures, et le **maintien** des milieux ouverts agro-pastoraux (MOAP) existants.

1) STOCKAGE ADDITIONNEL PAR CREATION DE PRAIRIES

La conversion de cultures en prairies génère un stockage additionnel estimé à 0,5 tC/ha/an (Arrouays et al., 2002), les prairies pouvant stocker de 0,5 à 1 tonne de carbone par hectare et par an selon les conditions pédoclimatiques. Sur la base de ce coefficient et des surfaces engagées dans le cadre du projet, trois scénarios temporels ont été construits (cf. Tableau 50) :

- À **T+5 ans**, l'engagement CPRA (MAEc) sur 37 ha représente un stockage additionnel de 92,5 tonnes de carbone ;
- À **T+10 ans**, la récréation LIFE sur 258 ha porte ce bilan à 1 290 tonnes de carbone ;
- À **T+30 ans**, le cumul MAEc + LIFE sur 295 ha atteint 4 425 tonnes de carbone.

Tableau 50 : Estimation du stockage additionnel de carbone selon les horizons temporels d'engagement

Horizon	Action	Surface (ha)	Quantité de carbone stocké en plus (0,5 tC/ha/an)
T + 5 ans	Engagement CPRA (MAEc)	37	92,5 tonnes de carbone
T + 10 ans	Recréation LIFE	258	1 290 tonnes de carbone
T + 30 ans	MAEc + LIFE	295	4 425 tonnes de carbone

Ces estimations sont volontairement prudentes, conformément à l'approche retenue dans les référentiels nationaux (Pellerin et al., 2019).

2) STOCK CONSERVE PAR LE MAINTIEN DES MOAP

Au-delà du stockage additionnel, le maintien des surfaces prairiales existantes représente un enjeu majeur de conservation du carbone en place. Sur la base du stock moyen de référence de **85 tC/ha**, les **10 550 ha** de MOAP maintenus dans le cadre des actions C1d, C1b et MAEc hors-CPRA représentent un stock conservé de **896 750 tonnes** de carbone (cf. Tableau 51).

Tableau 51 : Stock de carbone conservé par le maintien des surfaces de MOAP

Surface de MOAP maintenus	Stockage total de carbone dans le sol (85 tC/ha)
10550 ha	896 750 tonnes de carbone

3) BILAN GLOBAL

En intégrant l'ensemble des surfaces concernées par toutes les actions du projet, le stock total de carbone associé s'élève à **1,045 mégatonne** de carbone (cf. Tableau 52).

Tableau 52 : Stock total de carbone organique des sols mobilisé par les actions du projet

Surface de MOAP maintenus et restaurés par les travaux	Stockage total de carbone dans le sol (85 tC/ha)
10550 ha + 1450 + 295 ha = 12295 ha	1,045 Méga tonne de carbone

Il est important de distinguer la nature de ce chiffre : il ne s'agit pas d'un gain net de carbone, mais d'un bilan combinant deux réalités distinctes. D'une part, un stock conservé, la grande majorité de ce carbone est déjà présent dans les sols des MOAP maintenus, et les actions du projet visent à éviter qu'il ne soit perdu par retournement ou abandon des pratiques pastorales. D'autre part, une projection à long terme, la fraction correspondant aux surfaces recrées (295 ha) est ici calculée en appliquant le même coefficient de référence de 85 tC/ha, en supposant que ces prairies auront atteint à terme un stock équivalent à celui d'une prairie permanente en équilibre.

B. EROSION DES SOLS

Les milieux ouverts agro-pastoraux jouent un rôle majeur dans la protection des sols contre l'érosion hydrique. La présence d'un couvert végétal permanent limite l'impact des gouttes de pluie, ralentit le ruissellement de surface et favorise la cohésion du sol par le réseau racinaire (Rey et al., 2004 ; Le Bissonnais et al., 2002). À l'inverse, la disparition de ces milieux au profit de cultures annuelles expose les sols à une érosion accélérée, aux conséquences à la fois agronomiques (appauvrissement des horizons superficiels) et environnementales (turbidité des cours d'eau, colmatage des zones humides, transfert de nutriments et de pesticides vers les milieux aquatiques) (ministère de l'Agriculture, 2023). Ce risque est particulièrement marqué dans le Sud-Ouest, où l'érosion est liée à la forte sensibilité des sols à la formation d'une croûte colmatant la surface (phénomène de battance) favorisant le ruissellement, indépendamment de la pente (notre-environnement.gouv.fr, 2025).

1) METHODOLOGIE : CALCUL DE L'INDICE RULSE

Une première approche envisagée consistait à identifier les zones à risque à partir d'un simple seuil de pente supérieure à 10 %, critère couramment utilisé dans les référentiels agroenvironnementaux français, notamment dans le cadre des MAEc et de la PAC. Cette approche, bien que transparente et facilement reproductible, présente une limite majeure dans le contexte du territoire du LIFE : le Gers est caractérisé par des sols limoneux de type boubènes, particulièrement sensibles à l'érosion hydrique même sur des pentes modérées. Un critère topographique seul aurait donc conduit à sous-estimer significativement le risque réel sur ces surfaces.

C'est pourquoi une approche multicritère a été retenue, basée sur le modèle RUSLE (Revised Universal Soil Loss Equation, Renard et al., 1997), modèle empirique de référence pour l'estimation du risque moyen annuel d'érosion hydrique des sols. La formule générale du modèle est la suivante :

$$A = R \times K \times LS \times C \times P$$

où **A** représente la perte potentielle moyenne annuelle de sol. Dans le cadre de cette étude, trois facteurs ont été retenus pour le calcul de l'indice :

- **R (facteur d'érosivité des pluies)** : extrait des données de la Rainfall Erosivity Database on the European Scale (REDES), produite par l'European Soil Data Centre (ESDAC), à une résolution de 500 m (Panagos et al., 2015) ;
- **K (facteur d'érodibilité des sols)** : issu du jeu de données Soil Erodibility in Europe, High Resolution Dataset (ESDAC), estimé à partir du nomographe de Wischmeier et Smith (1978) ;
- **LS (facteur topographique)** : calculé par combinaison de la longueur de pente estimée via l'outil Slope Length de SAGA-GIS et de la pente issue de la BD ALTI® à 25 m, selon la formulation de Renard et al. (1997).

Le facteur C (couverture du sol) a été volontairement exclu de l'analyse : son intégration aurait mécaniquement placé les MOAP en zones de faible risque, ce qui aurait introduit un biais circulaire dans le croisement avec les données du projet. Le facteur P (pratiques antiérosives) a été fixé à 1 par défaut, conformément à l'approche retenue dans de nombreuses études à l'échelle territoriale en l'absence de données spatialisées disponibles (Panagos et al., 2015). L'indice obtenu est ainsi un indicateur du risque d'érosion, indépendant de l'occupation du sol actuelle. Les zones présentant un indice supérieur à 100 ont été retenues comme zones à risque fort. Les calculs ont été réalisés sous QGIS et Python par multiplication pixel à pixel des rasters de chaque facteur.

2) RESULTATS : MOAP EN ZONES A RISQUE FORT D'EROSION

Le croisement de la couche d'indice RUSLE avec les travaux du projet LIFE permet d'identifier les surfaces de MOAP situées en zones à risque fort d'érosion (cf. Figure 27).

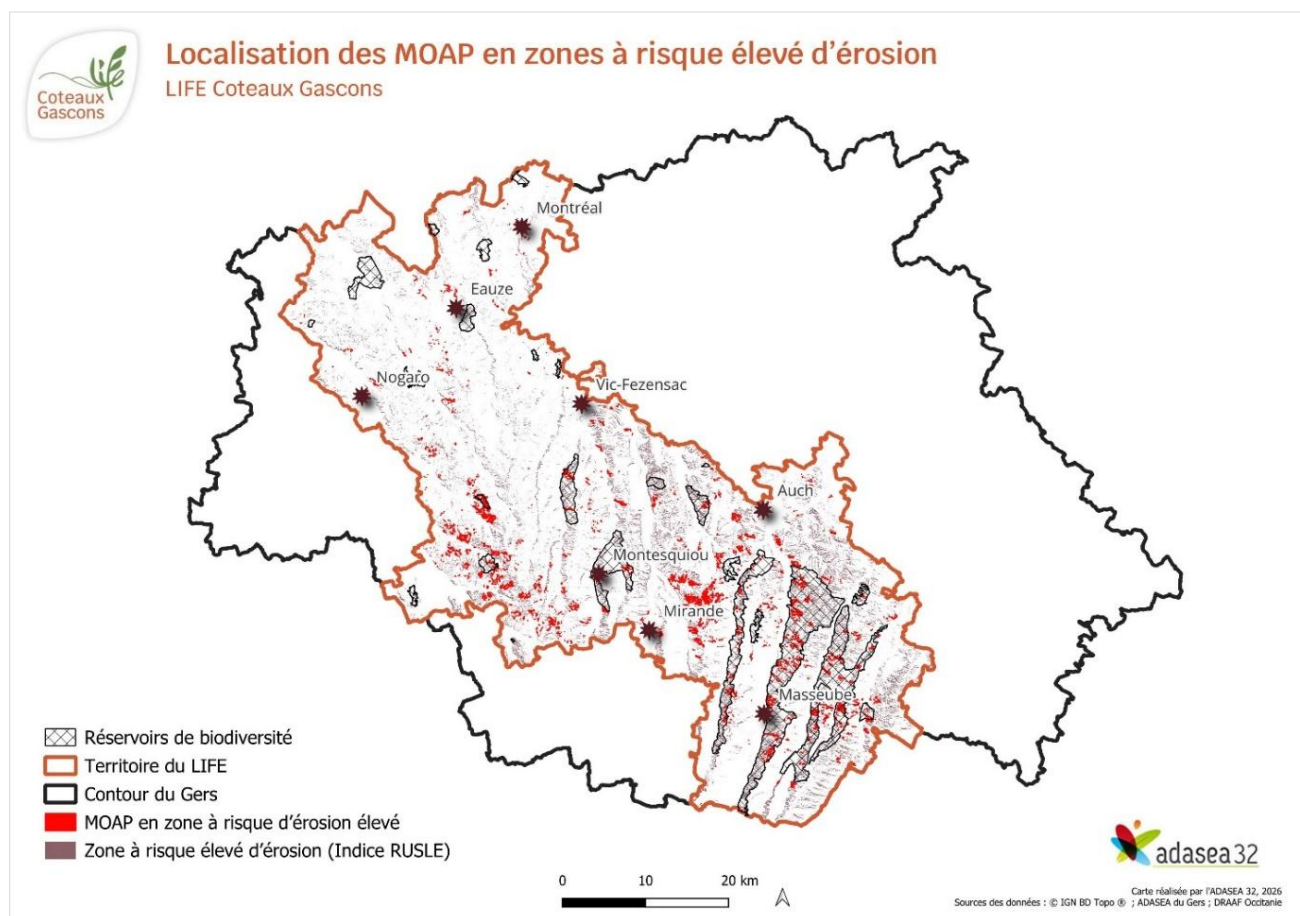


Figure 23 : Carte de localisation des MOAP en zones à risque élevé d'érosion (ADASEA32, 2026)

Au total, **1 314 ha** de milieux agro-pastoraux restaurés dans le cadre du projet assurent une fonction de protection des sols dans des secteurs identifiés comme particulièrement vulnérables à l'érosion hydrique.

C. GESTION DE L'EAU

Les prairies situées en zones humides ou en zones d'expansion des crues jouent un rôle de régulation des débits (effet tampon lors des épisodes pluvieux intenses), de recharge des nappes phréatiques par infiltration, de filtration des eaux de ruissellement chargées en nutriments et en sédiments, ainsi que de ralentissement des écoulements de surface (Barnaud & Fustec, 2007). Leur conversion en cultures annuelles ou leur abandon entraîne une imperméabilisation fonctionnelle des sols, une accélération des transferts hydriques vers les cours d'eau et une dégradation de la qualité des eaux.

1) METHODOLOGIE

Afin d'identifier les MOAP du territoire LIFE remplissant une fonction hydrologique, une couche de référence "**zones humides et/ou inondables**" a été constituée par fusion de trois sources de données complémentaires : les **zones inondables par remontée de nappe** issues de la base de données du BRGM, les **zones inondables** du portail CIZI (Connaissance et Information sur les Zones Inondables), et la couche de milieux humides **GWERN** produite par l'ADASEA du Gers, qui recense les zones humides à l'échelle du territoire. Cette approche multicouche permet de couvrir à la fois la dimension hydrologique stricte (zones d'expansion des crues) et la dimension écologique (milieux humides au sens de la réglementation française). La couche résultante a ensuite été croisée avec les surfaces MOAP du projet.

2) RESULTATS

Le croisement des données permet d'identifier les surfaces de MOAP situées en zones humides et/ou inondables sur le territoire du LIFE Coteaux Gascons (*cf. Figure 28*).

Les résultats se décomposent comme suit :

- Les **MOAP préservés** en zones humides et/ou inondables représentent **2 191 ha** ;
- Les **MOAP recréés** en zones humides et/ou inondables couvrent **41 ha**.

Au total, **2 232 ha** de milieux agro-pastoraux maintenus ou restaurés dans le cadre du projet sont localisés en zones à enjeu hydrologique fort. Ces surfaces contribuent directement à la régulation des crues, à la recharge des nappes et à l'épuration des eaux sur un territoire marqué par un réseau hydrographique dense.

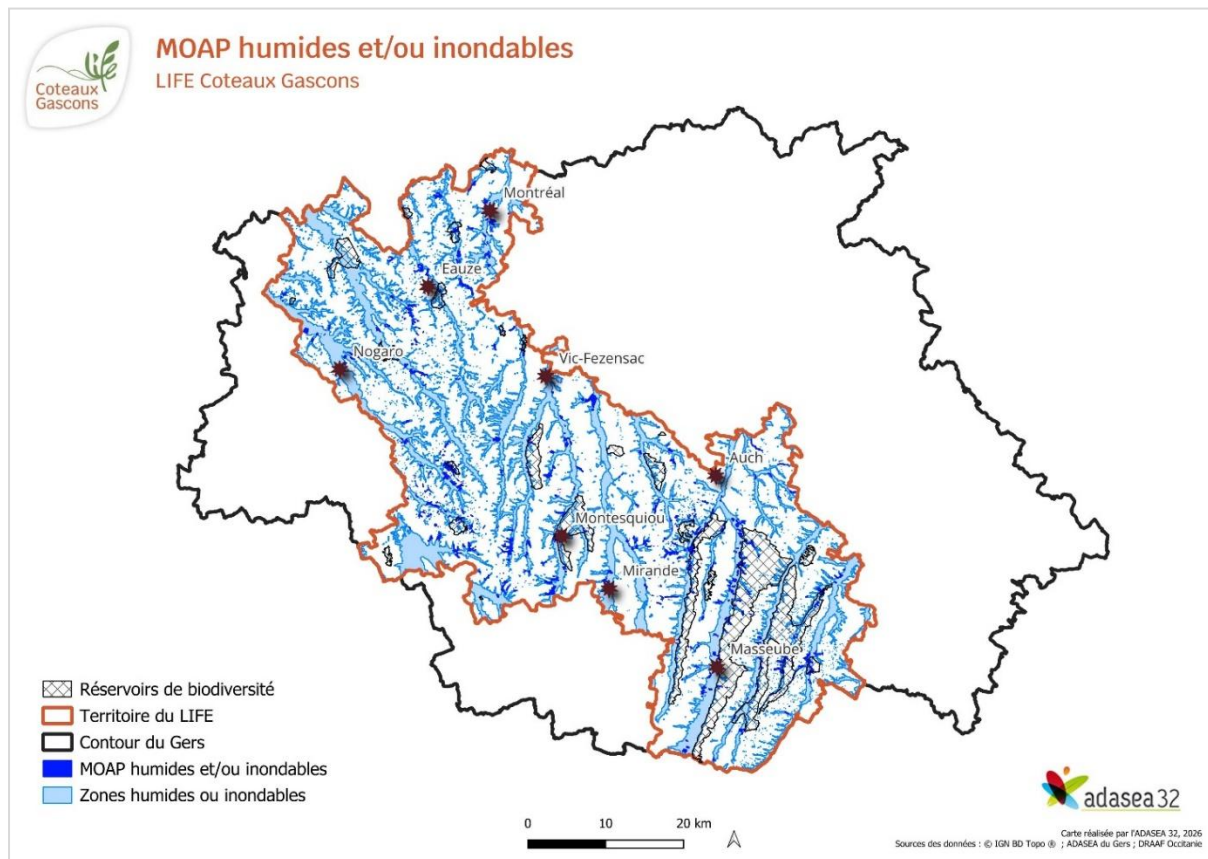


Figure 24 : Carte des MOAP humides et/ou inondables – LIFE Coteaux Gascons (ADASEA32, 2026)

VIII. BIBLIOGRAPHIE

- Arrouays, D. et al. (2002). Contribution à la lutte contre l'effet de serre — Stocker du carbone dans les sols agricoles de France ? Synthèse. Paris : INRA, Expertise scientifique collective, 36 p.
- Barnaud, G., & Fustec, E. (coord.) (2007). Conserver les zones humides : pourquoi, comment ? Versailles : Quae / MNHN.
- Brunschwig, P., Devun, J. et al. (2012). L'autonomie alimentaire des troupeaux bovins en France : Etat des lieux et perspectives. Plaquette - Institut de l'Élevage.
- Cap protéines. (s. d.-b). Cap Protéines – Les Caprins. <https://www.cap-proteines-elevage.fr/dossier/les-caprins>
- Chevassus-au-Louis, B., Salles, J.-M., Pujol, J.-L. et al. (2009). Approche économique de la biodiversité et des services liés aux écosystèmes — Contribution à la décision publique. Rapport du Centre d'Analyse Stratégique, La Documentation française, Paris.
- Commissariat général au développement durable (2025). L'érosion hydrique des sols. notre-environnement.gouv.fr.
- Conseil En Agriculture. (2024, août 13). *L'autonomie alimentaire en élevage bovin : les essentiels à savoir*. Conseil En Agriculture. <https://conseilenagriculture.fr/autonomie-alimentaire-elevage-bovin/>
- DECiDE, C. I. (s. d.). *Indicateurs économiques*. CRA-W | DECiDE. <https://www.decide.cra.wallonie.be/fr/fiches/indicateurs-eco>
- DRAAF Occitanie. (2024, 23 décembre). *CRIT du 9 décembre 2024*. DRAAF Occitanie | Direction Régionale de L'alimentation, de L'agriculture et de la Forêt. <https://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/crit-du-9-decembre-2024-a9393.html>
- DRAAF Occitanie. (2024a, avril 2). *Plus d'une exploitation sur deux dirigée par au moins un exploitant senior - Agreste Études n°22 - Juillet 2022*. DRAAF Occitanie | Direction Régionale de L'alimentation, de L'agriculture et de la Forêt. <https://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/plus-d-une-exploitation-sur-deux-dirigee-par-au-moins-un-exploitant-senior-a7245.html>
- DRAAF Occitanie. (2025, 16 juillet). *Bilans annuels de conjoncture agricole en Occitanie*. DRAAF Occitanie | Direction Régionale de L'alimentation, de L'agriculture et de la Forêt. <https://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/bilans-annuels-de-conjoncture-agricole-en-occitanie-a9186.html>
- DRAAF Occitanie. (2026, 27 mars). *Focus France 2030*. DRAAF Occitanie | Direction Régionale de L'alimentation, de L'agriculture et de la Forêt. <https://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/focus-france-2030-r1416.html>
- INSEE (s.d). *Les agriculteurs : de moins en moins nombreux et de plus en plus d'hommes - Insee Focus - 212*. (s. d.). <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4806717>

- Institut de l'Élevage (2010). Le stockage de carbone par les prairies. Paris : Institut de l'Élevage / INRA.
- Jamar, D., Zaoui, J., et al. (2012). L'autonomie alimentaire en élevage biologique. Projet VETABIO. Interreg IV France-Wallonie-Flandres, Fonds Européen de Développement Régional (FEDER).
- Jousseins, C., Tchakerian, E., & Institut de l'Elevage. (2014). *Que mangent les brebis ? régimes alimentaires et niveaux d'autonomie des élevages*. https://www.inn-ovin.fr/wp-content/uploads/2017/04/INOSYS-RESEAUX-ELEVAGE_THEMA-Que-mangent-les-brebis.pdf
- Le Bissonnais, Y., Cerdan, O., Lecomte, V., Benkhadra, H., Souchère, V., & Martin, P. (2002). L'érosion hydrique des sols en France. Orléans : INRA.
- Maury, E. (2021). État des lieux des usages des milieux ouverts agropastoraux des éleveurs au sein du territoire LIFE Coteaux Gascons dans le Gers. Mémoire de fin d'études. Angers : ISTOM.
- Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire (2023). Prévenir l'érosion des sols agricoles et forestiers. Paris : MASA.
- Panagos, P., Borrelli, P., Meusburger, K., Alewell, C., Lugato, E., & Montanarella, L. (2015). Estimating the soil erosion cover-management factor at the European scale. *Land Use Policy*, 48, 38–50.
- Pellerin, S., Bamière, L. et al. (2019). Stocker du carbone dans les sols français — Quel potentiel au regard de l'objectif 4 pour 1000 et à quel coût ? Synthèse du rapport d'étude, INRAE, 108 p.
- Renard, K.G., Foster, G.R., Weesies, G.A., McCool, D.K., & Yoder, D.C. (1997). Predicting Soil Erosion by Water: A Guide to Conservation Planning with the Revised Universal Soil Loss Equation (RUSLE). USDA Agriculture Handbook No. 703.
- Rey, F., Isselin-Nondedeu, F., & Bédécarrats, A. (2004). Rôle de la végétation dans la protection contre l'érosion hydrique de surface. *Comptes Rendus Geoscience*, 336(6), 991–998.
- Rouillé, B., Devun, J., & Brunschwig, P. (2014). L'autonomie alimentaire des élevages bovins français. *OCL*, 21(4), D404.
- Safer Grand Est (s.d.). *Lexique*.
- Wischmeier, W.H., & Smith, D.D. (1978). Predicting Rainfall Erosion Losses — A Guide to Conservation Planning. USDA Agriculture Handbook No. 537.
- Zahm, F., Girard, S., Carayon, D. (s.d). Performance sociale et durabilité d'une exploitation. *Apport du cadre théorique IDEA4 pour évaluer la performance sociale élargie en agriculture. Illustration à partir de 1^{er} résultat issus de la plateforme WEB-IDEA : Agriculture biologique versus Autres modes de production*. Unité ETTUS – INRAE. https://hal.science/hal-04524718v1/file/Zahm_Girard_Carayon%20-%20IDEA4_perf%20sociale_poitiers%20-%202024_03_13%20VFD.pdf

IX. ANNEXES

A. GUIDES D'ENTRETIENS SEMI-DIRECTIFS

1) À DESTINATION DES ELEVEURS (ET ENTREPRENEURS-ELEVEURS)

Guide d'entretien à destination des éleveurs

Présentation générale de l'exploitant-e et de l'exploitation

1. Pourriez-vous me présenter votre exploitation ? (Parcours, histoire, évolution...)

Cheptel en augmentation/diminution/stagnation ? Raisons (à comparer avec le premier entretien)

Relances : activités, type de production, structure système d'élevage, ateliers transformation, SIQO, label...

Type de production	Race (ou Label s'il y a....)	Nombre de têtes	Production (vente d'animaux/an, L lait/an)	% atelier vis-à-vis du revenu	Mode commercialisation (vente directe, vente groupée, etc.)

- ☐ Surface totale : ☐ Surface totale à l'installation :
- ☐ SAU :
- ☐ Proportion faire valoir **direct** (propriété) : _____ et **indirect** (fermage, commodat...) : _____
- ☐ Surfaces non déclarées à la PAC (ha) :

2. Comment ces pratiques ont-elles évolué depuis 5 ans (2020) ? Depuis l'installation ?

Effectif animaux à l'installation, augmentation ou baisse du troupeau....

Autonomie alimentaire

3. Etes-vous autonome en fourrage sur une année classique ?

- ☐ **Si oui, autonomie en quoi ? (Fourrage, céréales...) Dans quel but ? Cela était-il déjà le cas il y a 5 ans ?**
(Relances : pourquoi et comment cela a changé)
- ☐ **Si non, visez-vous une autonomie alimentaire de vos troupeaux ?**

4. Pouvez-vous indiquer le taux (%) d'autonomie alimentaire : _____

5. Pouvez-vous indiquer vos charges (coûts) d'alimentation pour vos animaux sur une année ?

(Directes – achat fourrage, concentrés / Indirectes – frais de culture pour l'alimentation) - entre production exploitation et achat extérieur

- ☐ Total aliments consommés (produits animaux) (par an) : _____
- ☐ Total aliments produits sur l'exploitation (par an) : _____

Préoccupations et situation de l'exploitation

6. Actuellement, quelle est votre principale préoccupation sur l'exploitation ? _____

7. Avec les revenus directs de l'exploitation, quelles sont vos autres sources de revenu ?

- ☐ PAC
- ☐ ICHN
- ☐ DJA
- ☐ MAE / MAEC
- ☐ Natura 2000
- ☐ Activités complémentaires : _____
- ☐ Autres : _____

8. Sur une échelle de 1 à 10, comment évaluez-vous votre dépendance aux aides ?

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐

Perceptions du métier et charge de travail

9. Depuis que vous exercez le métier d'éleveur, quels changements avez-vous constaté chez vous ?

(Etat physique, mental, expérience, acquisition de compétence, évolution des attitudes, etc.)

10. Qu'est-ce qui vous plaît le plus dans ce métier ?

11. A l'inverse, y a-t-il des aspects que vous trouvez plus difficiles ou contraignants ?

12. A quoi pensez-vous lorsque l'on évoque la « charge de travail » ?

13. Sur une échelle de 1 à 10, comment évaluez-vous votre charge de travail ? (1-sous charge de travail, 10-charge de travail élevée ou surcharge)

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐

14. Depuis votre engagement dans le programme LIFE Coteaux Gascons, avez-vous constaté une évolution de votre charge de travail ? Entre 2020 et 2025 ? (Positive / négative)

- ☐ Oui
- ☐ Non

Justifiez

15. Sur une année, pouvez-vous indiquer :

- ☐ Le nombre d'heures de travail par semaine : _____
- ☐ Le nombre de jours de vacances pris sur l'année : _____
- ☐ Le nombre de week-ends pris sur l'année : _____

16. Avez-vous actuellement un salarié (ponctuel ou permanent) qui vous aide sur l'exploitation ?

- ☐ Oui – *depuis quand et pourquoi*
- ☐ Non

17. Avez-vous déjà fait appel au service de remplacement ?

- ☐ Oui – *pour quelle(s) raison(s) et à quel moment ?*
- ☐ Non – *pour quelle(s) raison(s)*

18. Bénéficiez-vous de l'aide de votre famille ou de voisins pour certaines tâches ?

- ☐ Oui – *qui, quand, pourquoi ; lesquelles*
- ☐ Non

Place des milieux ouverts au sein de l'exploitation agricole

19. Comment définiriez-vous aujourd'hui un 'milieu ouvert agropastoral' ?

Relances : expliquer milieu herbager, prairies, pelouses, landes, friches, prairies temporaires...

20. Est-ce que votre perception de ces milieux a changé depuis que vous avez participé au LIFE ?

Relances : dans quel sens – positivement vs négativement, connaissances ++

21. Quelle est aujourd'hui la place de ces milieux au sein de votre exploitation ?

Relances : inconvénients vs avantages – exemples

Impacts du programme LIFE sur vos pratiques

22. Quels étaient vos besoins et/ou attentes initiales vis-à-vis du programme LIFE ?

Accompagnement technique, financier, formation, échanges avec agriculteurs, communication positive autour de l'élevage, sensibilisation des élus et du grand public...

23. Le programme LIFE a-t-il permis de répondre à ces attentes ?

- ☐ Oui
- ☐ Non

Précisez

24. Avez-vous observé une évolution des milieux naturels ouverts suite aux actions du programme LIFE ?

- ☐ Oui
- ☐ Non

Précisions - (travaux trop récents ou non finis, pas assez de recul, problème MHE, FCO, évolution végétation, faune ...)

25. Depuis votre engagement au programme LIFE, vos conditions de travail ont-elles changé ?

- ☐ Oui
- ☐ Non

Précisez - (de quelles façons, dans quel sens, +/-, travaux trop récents ou non finis, pas assez de recul, problème MHE, FCO ...)

26. Avez-vous perçu une évolution du regard porté sur votre métier, par votre entourage ?

- ☐ Oui
- ☐ Non

Précisez – (Meilleure reconnaissance ? Perception du métier d'éleveur / celle de votre entourage)

27. Le programme LIFE a-t-il eu impact économique sur votre exploitation ?

- ☐ Oui
- ☐ Non

Précisez – de quelle manière et comment

28. Pensez-vous que vous auriez réalisé les travaux ou projets envisagés sans le soutien du LIFE ?

- ☐ Oui
- ☐ Non

Précisez

L'Après LIFE : Identification des besoins non résolus et attentes éventuelles

29. Ressentez-vous le besoin d'un accompagnement à long terme par les mêmes organismes ou personnes pour la gestion de vos milieux ?

- ☐ Oui
- ☐ Non

Précisez (quelle structure et/ou personne, quels besoins techniques (suivi terrain, formation, foncier ... et/ou financiers...)

30. Rencontrez-vous actuellement des difficultés ou problématiques non résolues ?

- ☐ Oui
- ☐ Non

Précisez – lesquelles, pour quelle(s) raison(s)

31. A votre avis, est-il pertinent de poursuivre les actions de gestion de ces milieux ?

- ☐ Oui
- ☐ Non

Précisez – comment pourrait-on mobiliser davantage sur cette question ?

32. Avez-vous des suggestions pour améliorer la gestion des milieux pastoraux ?

- ☐ Oui
- ☐ Non

Précisez – lesquelles

33. Seriez-vous intéressé(e) pour participer à un collectif regroupant éleveurs, propriétaires, élus... afin d'échanger sur les pratiques et partager les conseils ?

- ☐ Oui
- ☐ Non

Précisez – lesquelles

34. Quelles recommandations souhaiteriez-vous formuler concernant le projet LIFE CG ?

2) À DESTINATION DES CONSEILLERS ET TECHNICIENS D'ÉLEVAGE

Guide d'entretien à destination des techniciens/conseillers (V-2025)

Avez-vous participé / au programme LIFE Coteaux Gascons ?

- ☐ Oui
- ☐ Non

Si oui, de quelle manière ? (Partenariats, actions concrètes, relais d'informations, etc.)

Si non, en avez-vous entendu parler ? Par quels moyens (Communication, collègues, agriculteurs, etc.)

Présentation générale

1. Quels sont vos domaines d'intervention au sein des exploitations ?

Relance : parcours professionnel, choix de la filière, évolution du métier etc.

a. Faisiez-vous la même chose il y a 5 ans (démarriage du LIFE) ? (Evolutions / Changements dans le parcours professionnel)

- ☐ Oui
- ☐ Non – Précisez les évolutions

Publics et filières accompagnés

2. Combien d'agriculteurs/éleveurs accompagnez-vous actuellement ? _____

3. Avez-vous observé une évolution du nombre d'agriculteurs/éleveurs au cours des 5 dernières années ?

- ☐ Oui – précisez (hausse, baisse)
- ☐ Non

4. Quelles sont aujourd'hui les principales préoccupations des agriculteurs que vous accompagnez ?

- ☐ Economiques, financières, trésorerie
- ☐ Sociales – soutien social, conditions de travail, etc.
- ☐ Environnementales – réchauffement climatique, conditions météorologiques
- ☐ Autres :

a. Est-ce que c'était déjà les mêmes il y a 5 ans (démarriage du LIFE) ?

- ☐ Oui
- ☐ Non – précisez pourquoi, lesquelles

Perception et gestion des milieux ouverts agropastoraux (MOAP)

5. Comment définiriez-vous un « milieu ouvert agropastoral » ?

Relances : prairies, pelouses, landes...

6. Quels usages les éleveurs font-ils de ces milieux ?

Relances : Fonctions particulières ? Avez-vous des exemples ? Possèdent-ils des milieux sans usages ?

7. Quels retours expriment-ils concernant ces milieux ?

- ☐ Plutôt positifs

- ☐ Plutôt négatifs

Evolution des milieux et impact du changement climatique

8. Quelles évolutions avez-vous observées sur les milieux ouverts au cours des 5-10 dernières années ?

Exemples : embroussaillage, assèchement, friches...

9. Ces évolutions posent-elles problèmes aux éleveurs ?

- ☐ Oui – *de quel ordre, comment*
☐ Non

10. Sur une échelle de 1 à 10, comment évaluez-vous l'influence des aléas climatiques de ces dernières années sur les pratiques agricoles ? (1-faible influence à 10-très forte influence)

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

a. Les agriculteurs/éleveurs perçoivent-ils eux-mêmes ces changements climatiques ?

- ☐ Oui – *précisez comment, de quelle manière*
☐ Non

b. Pensez que les actions proposées par le LIFE (réouverture de milieux, réimplantation de prairies, aménagement, travail sur le foncier, etc.) soient pertinentes face à ces évolutions ?

- ☐ Oui
☐ Non

Précisez – pourquoi

Pratiques et adaptations des MOAP

11. Pensez-vous que les milieux ouverts peuvent contribuer à améliorer l'autonomie alimentaires des troupeaux ?

- ☐ Oui
☐ Non

Précisez – pourquoi et comment

12. Les éleveurs que vous accompagnez ont-ils expérimenté des techniques de pâturage ou d'autres adaptations ?

- ☐ Oui – *lesquelles ont été bénéfiques ?*
☐ Non

13. Auriez-vous des suggestions pour améliorer la gestion des milieux pastoraux ?

- ☐ Oui
☐ Non

Précisez – lesquelles ?

Accompagnement et conseils auprès des agriculteurs / éleveurs

14. Avez-vous constaté une évolution dans les demandes de conseils/accompagnement des exploitants ces dernières années ?

- ☐ Oui
☐ Non

Précisez – pourquoi et de quel ordre

15. Avez-vous suivi ou animé des formations liées aux milieux ouverts ?

- ☐ Oui – *lesquelles*
- ☐ Non – *pourquoi, aimeriez-vous le faire ?*

16. Dans le cadre du LIFE, avez-vous participé a des formations, des réunions ou actions spécifiques ?

- ☐ Oui – *lesquelles*
- ☐ Non – *pourquoi*

Bilan et perspectives

17. Selon vous, y a-t-il un intérêt à poursuivre un travail spécifique sur les milieux ouverts dans le futur ?

- ☐ Oui
- ☐ Non

18. Quels étaient vos besoins et/ou attentes initiales vis-à-vis du projet LIFE Coteaux Gascons ?

Précisez – Lesquels (Formations, échanges et accompagnements des agriculteurs, sensibilisation des élus, grand public...)

19. Le LIFE CG a-t-il permis d'y répondre ?

- ☐ Oui
- ☐ Non

20. Enfin, quelles recommandations feriez-vous pour améliorer les futures actions autour de ces thématiques, ou sur le LIFE CG en général ?

3) À DESTINATION DES OFFICES DE TOURISME

Guide d'entretien – Offices de tourisme

Avez-vous participé / au programme LIFE Coteaux Gascons ?

- ☐ Oui
- ☐ Non

Si oui, de quelle manière ? (Partenariats, actions concrètes, relais d'informations, etc.)

Si non, en aviez-vous entendu parler ? Par quels moyens (Communication, collègues, agriculteurs, visiteurs, etc.)

Présentation générale de l'OT

1. Quels sont vos domaines d'intervention au sein de la structure ?

Relance : parcours professionnel, intérêts pour le territoire, motivations particulières etc.

a. Faisiez-vous la même chose il y a 5 ans (démarrage du LIFE) ? (Evolutions / Changements dans les missions...)

- ☐ Oui
- ☐ Non – Précisez les évolutions

Public et partenaires

2. Quels types de publics accompagnez-vous principalement ? (Habitants, touristes, scolaires, familles, seniors, groupes, etc.)

3. Sur quels sujets, thématiques ou actions ?

4. Travaillez-vous (ou avez-vous déjà travaillé) avec les agriculteurs/producteurs de votre territoire ?

- ☐ Oui – dans quel contexte, pour quelles actions ?
- ☐ Non

Elevage et biodiversité au sein des OT

5. Avez-vous déjà participé (dans ou hors cadre du LIFE) à des actions de communication/promotion autour des exploitations agricoles ou fermes du territoire ?

- ☐ Oui – lesquelles, quel type d'actions
- ☐ Non

b. Vos visiteurs expriment-ils une demande pour découvrir les activités agricoles locales et le lien avec la biodiversité ?

- ☐ Oui – de quelle manière, sous quelle forme (visites, dégustations, animation, circuits pédagogiques, etc.)
- ☐ Non

Actions du LIFE auprès des OT et perspectives

6. Dans le cadre du programme LIFE Coteaux Gascons, de quelles manières avez-vous communiqué auprès des visiteurs ?

Support utilisés, événements organisés, relais via internet et les réseaux, brochures...

7. Dans le cadre du LIFE CG, plusieurs outils ont été mis en place :

- 1) Sentier pédagogique
- 2) Panneaux pédagogiques installés à plusieurs endroits sur le territoire

- 3) *Livret pédagogique sur le lien entre élevage et biodiversité (avec jeux famille)*
- 4) *Exposition itinérante (kakémonos présentant lien entre élevage et biodiversité)*
- 5) *Jeux (un jeu de plateau et un jeu des 7 familles)*

a. De quel(s) support(s) avez-vous bénéficié (si pas répondu au début) ? _____

b. Ces outils ont-ils répondu à vos besoins ou à ceux de vos visiteurs ?

- ☐ Oui
- ☐ Non – *pourquoi*

c. Pensez-vous qu'ils pourront être valorisés sur le long terme ?

- ☐ Oui – *de quelle manière (intégration dans vos visites, diffusion aux familles, ateliers, etc.)*
- ☐ Non – *pourquoi*

d. Y a-t-il des outils à améliorer, revoir ou compléter pour être mieux valorisés ?

- ☐ Oui – *lesquels*
- ☐ Non

Besoins complémentaires et recommandations

8. Avez-vous des besoins particuliers pour mieux répondre aux attentes des visiteurs autour de ces thématiques (élevage, biodiversité, valorisation du territoire), en plus des outils déjà mis en place ?

Formation du personnel, nouvelles animations, supports numériques, partenariats avec des acteurs locaux...

9. Quels sont, selon vous les points forts du programme LIFE CG sur votre territoire ?

10. Y a-t-il des points à améliorer ?

- ☐ Oui – *lesquels*
- ☐ Non

11. Auriez-vous des suggestions ou recommandations pour de futures actions ?

B. LISTE DES ELEVEURS INTERROGES

N°	Types d'élevage/Productions	Race(s)	Zone géographique	Date d'entretien
1	Bovins viande, Volailles	Blonde d'Aquitaine	Astarac	20/06/2025
2	Ovins lait, Bovins viande	Manec, Mirandaise	Pays d'Auch	25/06/2025
3	Ovins lait	Lacaune	Astarac	01/07/2025
4	Equins	Breton	Astarac	02/07/2025
5	Bovins viande	Charolaise	Astarac	08/07/2025
6	Bovins viande	Blonde d'Aquitaine	Pays d'Auch	09/07/2025
7	Bovins viande	Blonde d'Aquitaine, Bazadaise, Mirandaise	Bas-Armagnac	11/07/2025
8	Caprins lait, Porcs noirs	Alpines, Gascons	Pays d'Auch	15/07/2025
9	Bovins viande	Blonde d'Aquitaine, Mirandaise	Rivière-Basse	18/07/2025
10	Bovins viande	Limousine, Blonde d'Aquitaine	Astarac	18/07/2025
11	Equins	Lusitanien, Arabe	Astarac	18/07/2025
12	Caprins lait	Alpines	Astarac	21/07/2025
13	Ovins viande	Blanche Massif Central	Astarac	22/07/2025
14	Apiculture, Bovins viande	Mirandaise	Pays d'Auch	22/07/2025
15	Ovins viande, Volailles	Tarasconnaise, Charollais	Astarac	23/07/2025
16	Caprins lait	Alpines	Pays d'Auch	23/07/2025
17	Ovins viande	-	Pays d'Auch	24/07/2025
18	Ovins viande	Charolaises	Astarac	25/07/2025
19	Bovins viande	Limousine	Pays d'Auch	25/07/2025
20	Bovins viande	Mirandaise	Bas-Armagnac	25/07/2025

21	Equins	-	Astarac	19/08/2025
22	Bovins viande, Volailles	Blonde d'Aquitaine	Astarac	26/08/2025
23	Bovins viande, Canard PAG	Blonde d'Aquitaine	Armagnac	27/08/2025
24	Ovins viande	-	Pays d'Auch	12/09/2025
25	Ovins viande	Tarasconnaise, Blanche Massif Central	Astarac	19/02/2026

C. LISTE DES ACTEURS INTERROGES

N°	Structure	Profession	Lieu	Date d'entretien
1	Chambre d'Agriculture 32	Conseiller transmission	Auch	01/09/2025
2	Office de tourisme Val de Gers	Responsable de l'OT/Directrice	Masseube	01/10/2025
3	Office de tourisme 3CAG	Responsable de l'OT	Gimont	08/10/2025
4	Office de tourisme Astarac Arros en Gascogne	Chargée de mission tourisme	Villecomtal-sur-Arros	14/10/2025
5	Chambre d'Agriculture 32	Technicien ovins/bovins	Auch	04/11/2025
6	Chambre d'Agriculture 32	Conseiller production fourragère	Auch	04/11/2025

